

LE D^r HARVEY QUITTE SES FONCTIONS À L'HÔPITAL D'ALMA

PAGES 8 ET 13



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

TROISIÈME ABUS SUR UNE ENFANT

Le pédophile Maurice Gobeil, un septuagénaire de Chicoutimi, fera bientôt face à une nouvelle condamnation pour avoir commis des gestes à caractère sexuel sur une fillette **PAGES 2 ET 3**

Un important besoin de pompiers

La MRC de Maria-Chapdelaine lance une nouvelle formation afin de combler les équipes de plusieurs municipalités **PAGE 6**

*Forfait
St-Valentin*

**BAIE SUR MER
SAGUENAY**
Espace beauté et détente

418 549-0899
baiesurmer.ca

ROBERT PERRON, PRÉDATEUR
SEXUEL ARRÊTÉ EN 2014

Un accès à Facebook demandé

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Robert Perron, ce prédateur sexuel qui avait fait les manchettes notamment pour avoir tenté de changer de nom pour Lévesque, essaye maintenant de modifier ses conditions de remise liberté dans le but d'utiliser Facebook Marketplace.

L'homme, maintenant âgé dans la fin trentaine, a été reconnu coupable de leurre informatique et agressions sexuelles sur quatre jeunes adolescentes d'Alma et de Québec en 2014. Depuis sa sortie de prison, il lui est interdit d'utiliser un réseau social ou de se trouver en présence de mineurs.

Il a d'ailleurs brisé une des conditions, en 2018, en étant gérant d'un restaurant de Portneuf, où cinq employés âgés de 14 à 16 ans étaient sous sa gouverne. Un bris qui lui a donné cinq mois de détention et une couverture médiatique importante.

Perron, qui s'est représenté lui-même, mercredi, au Palais de justice d'Alma, a demandé la levée de son interdiction d'utiliser Facebook à des fins de travail. Depuis sa sortie de

prison, le prédateur sexuel a ouvert son entreprise d'entretien commercial dans le secteur de Québec. Il souhaite maintenant devenir gestionnaire d'immeubles à logements. Deux opportunités se sont présentées à lui, récemment, pour être responsables de plusieurs unités et d'en faire la visite. L'emploi nécessite toutefois l'utilisation de Facebook Marketplace pour les annonces de logements.

«Je n'aime pas faire de l'entretien. Mais j'ai la chance de faire quelque chose que j'aime. La gestion immobilière», a exprimé Robert Perron, en s'adressant au juge Jean Hudon.

La représentante du ministère public, M^e Annie-Claude Pedneault, s'est opposée à cette demande de Robert Perron.

«Facebook, c'est le plus gros réseau de la planète. C'est une porte d'entrée pour les infractions», a plaidé M^e Pedneault. «Notre travail n'est pas de mettre des bâtons dans les roues aux gens. Notre travail est de protéger les gens, dans ce cas-ci, de jeunes adolescentes», a-t-elle ajouté.

Le juge Hudon a pris la cause en délibéré. Si le juge refuse la demande de Perron, il devra respecter ses conditions encore un an et demi.

UN ACCIDENT IMPLIQUANT UN PIÉTON DE 90 ANS



Une enquête a été ouverte par le Service de police de Saguenay alors qu'un homme de 90 ans aurait été happé par une voiture, mercredi soir, sur la rue Fafard à Chicoutimi. Les autorités sur place ont mentionné que des traces de voitures étaient bien visibles près de la scène d'accident. Il n'a pas été possible de recueillir plus d'informations auprès du Service de police de Saguenay au courant de la soirée ou de connaître les blessures de la victime. EVE-MARIE FORTIER — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LE JUGE RENDRA SA DÉCISION LE 8 AVRIL

Le septuagénaire risque cinq ans de pénitencier

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

«Elle lui a dit qu'elle était tannée. Elle lui a dit qu'elle n'aimait pas ça. Mais monsieur a fait primer ses pulsions sexuelles avant le bien-être d'une enfant de six ans.» La procureure de la Couronne, M^e Nicole Ouellet, demande une peine de cinq ans de pénitencier pour Maurice Gobeil. La défense, représentée par M^e Nicolas Gagnon, plaide plutôt pour 33 mois de détention.

Le juge de la Cour du Québec Pierre Simard a pris la question en délibéré et rendra sa décision le 8 avril prochain.

La procureure de la poursuite, M^e Nicole Ouellet, est revenue sur le passé de Gobeil durant sa plaidoirie, afin de démontrer au juge Pierre Simard qu'une peine dissuasive était nécessaire. «Pour la réhabilitation, c'est trop tard», a affirmé l'avocate. Les antécédents judiciaires de Gobeil en matière d'abus sur des enfants ont été déposés en cour. Dans les deux cas, il s'agissait de touchers sur des fillettes, notamment dans un bain. À sa dernière condamnation, en 2008, il avait écopé de 18 mois de prison.

M^e Nicole Ouellet a également expliqué que lors de ses deux dernières condamnations, l'individu avait été contraint à suivre une thérapie pour délinquants sexuels, mais qu'il ne les a pas terminées. Il a même été expulsé de l'une d'entre elles.

«Elle lui a dit qu'elle n'aimait pas ça. Mais monsieur a fait primer ses pulsions sexuelles avant le bien-être d'une enfant de six ans.»

— M^e Nicole Ouellet

«Mon client a aussi plaidé coupable à la première minute où il a pu le faire.»

— M^e Nicolas Gagnon

Dans le rapport sexologique de Maurice Gobeil, réalisé par un

psychiatre de l'Institut Philippe-Pinel, on parle d'un risque «modéré» de récidive.

C'était la même chose en 2008. En défense, M^e Nicolas Gagnon a tenu à apporter quelques nuances. Premièrement, il a affirmé que son client avait reconnu les touchers, mais a toujours soutenu qu'il n'y avait pas eu de fellation ni de frottements. «Mon client a dit qu'il l'avait demandé à la victime, c'est vrai, mais qu'elle a dit non et que ça s'est arrêté là. Mon client a aussi plaidé coupable à la première minute où il a pu le faire», a affirmé M^e Gagnon.

Le criminaliste a également ajouté que l'homme avait subi des abus sexuels de la part de religieux dans son enfance.

Selon l'avocat en défense, une peine de 33 mois de détention, assortie d'une probation de trois ans avec suivis et thérapies est appropriée dans le cas de Maurice Gobeil.

Étant détenu depuis le 14 juin 2019, Maurice Gobeil a pratiquement complété un an de détention, en comptant le temps et demi. Si le juge opte pour la suggestion de la défense, le septuagénaire pourrait terminer sa peine dans un établissement provincial.



La procureure de la Couronne, M^e Nicole Ouellet, demande une peine de cinq ans pour Maurice Gobeil. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



Celui qui représente les intérêts de l'accusé, M^e Nicolas Gagnon, estime qu'une peine de 33 mois est justifiée pour son client. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Un pédophile condamné une troisième fois

Maurice Gobeil, de Chicoutimi, a abusé d'une fillette de six ans



PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

« Momo, il voulait toujours que je baisse mes culottes, il était vraiment tannant. Mais là, il est en prison. »

La petite victime de Maurice Gobeil, un pédophile qui en est à sa troisième condamnation pour des gestes à caractère sexuel commis sur une enfant, a raconté, deux jours après l'arrestation du septuagénaire de Chicoutimi comment l'accusé l'avait forcée à le toucher, à frotter ses parties génitales sur les siennes et à lui faire des fellations, sur une période de deux semaines, au début de l'été 2019.

Son témoignage vidéo d'une heure, dans lequel la fillette de six ans est interrogée par un enquêteur de Saguenay, a été diffusé en salle de cour du Palais de justice de Chicoutimi, mercredi matin.

Un témoignage extrêmement difficile à regarder et à entendre. Les paroles retranscrites ici pourraient d'ailleurs être difficiles à lire.

Si la procureure de la Couronne, M^e Nicole Ouellet, avait pris la décision de diffuser cette vidéo, c'était pour démontrer la grande crédibilité de l'enfant et pour prouver la gravité des gestes commis par Maurice Gobeil.

L'individu de 71 ans est détenu depuis son arrestation, en juin 2019, après que la petite l'ait dénoncé. Il a plaidé coupable à deux chefs d'accusation de contacts sexuels sur une mineure, ainsi qu'à un chef d'action indécente. Il revenait en cour pour les observations sur la peine, mercredi.

Une ordonnance a évidemment été rendue par le tribunal, afin qu'on ne puisse identifier l'enfant.

Ce que l'on peut dire, c'est que Maurice Gobeil n'était pas un inconnu pour la petite fille.

En 2005 et 2008, Maurice Gobeil a été sentié pour des gestes à caractère sexuel commis sur deux autres fillettes de cinq et six ans, ce qui fait de lui un pédophile récidiviste. Les gestes pour lesquels il a été condamné avaient été commis en 1999 et 2003.

En juin 2019, la troisième victime de Gobeil a raconté à l'enquêteur chargé de faire la lumière sur les événements à quel point elle était tannée de « Momo », comme elle l'appelait dans son témoignage.

Elle a raconté que l'homme mettait ses mains sur ses fesses, son vagin

et qu'elle devait « mettre son affaire personnelle dans sa bouche et que c'était méga pas bon ». Elle a expliqué que Gobeil lui demandait de baisser son pantalon et ses petites culottes et qu'il faisait la même chose. Les événements se sont produits à quelques reprises, soit sur une période de deux semaines.

Assise face à l'enquêteur, les jambes croisées et remontées sur le fauteuil et enroulant sa queue de cheval autour de ses doigts, l'enfant a répété à une dizaine de reprises que c'était maintenant terminé, parce que « Momo était en prison ».

« J'étais vraiment tannée, je n'aimais pas ça du tout. C'était beaucoup dégueulasse. Il m'a dit que ça faisait du bien, j'ai dit que non, ça ne faisait pas du bien », a affirmé la fillette, racontant en détail ce qu'elle avait subi.

Assis dans le box des accusés, Maurice Gobeil a écouté le témoignage en baissant la tête à quelques reprises. Les proches de la petite victime étaient également assis dans la salle d'audience.

L'individu a gardé le silence, ne témoignant pas. Il a plaidé coupable rapidement après son arrestation, admettant les touchers, mais affirme qu'il n'y a pas eu de fellations.

DES SYMPTÔMES TRAUMATIQUES

Le rapport d'un psychologue qui a évalué les conséquences du crime sur l'enfant a été déposé au juge Pierre Simard, de la Cour du Québec. On y apprend, notamment,



PHOTO 123RF

que l'enfant a maintenant des difficultés à l'école, qu'elle montre des signes d'agressivité, qu'elle a de la difficulté à dormir en raison de cauchemars et qu'elle craint que son agresseur soit caché quelque part. Elle souffre de symptômes anxieux et traumatiques. Malgré tout, le psychologue affirme que les pronostics

de guérison sont assez bons pour la fillette.

Si Maurice Gobeil a plaidé coupable à deux chefs d'accusation de contact sexuel sur la fillette, il a aussi admis sa culpabilité à un chef d'action indécente. Il a admis s'être masturbé sur son balcon, face à la rue, à l'été 2017 et 2018. Un voisin l'avait surpris.



Les nouveautés sont arrivées!






STYLE | CONFORT | QUALITÉ



CHAUSSURES
RODRIGUE LE BOTTIER
280, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI
418 543-8538

SUIVEZ-NOUS SUR 

Notre solde d'hiver se poursuit

JUSQU'À

70%

DE RABAIS

Sur articles sélectionnés

« Il y a une petite vague de criminalité à Mashteuiatsh et j'ai un livreur qui s'est fait agresser il y a deux semaines. Encore cette semaine, c'est arrivé, mais cette fois-ci, c'était plus de l'intimidation verbale. »

— Sébastien Bouchard

NOUS JOINDRE

RÉDACTION
Saguenay
418 690-8800
Alma
418 668-0920
Télécopieur
418 690-8805

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi
7h00 - 16h30
Samedi
7h00 - 12h

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. Merci de recycler ce journal.

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	23
affaires & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	25

AGRESSIONS À MASHTEUATSH

Capitaine Bob modifie son horaire de livraison

GUILLAUME PÉTRIN
gpétrin@lequotidien.com

De récentes agressions physiques et verbales ont forcé le propriétaire du restaurant Capitaine Bob de Roberval à changer son horaire de livraison pour le secteur de Mashteuiatsh.

Le 17 janvier dernier, le restaurant avait annoncé ce changement d'horaire sur sa page Facebook. « Changement d'horaire de livraison pour la clientèle de Mashteuiatsh : dorénavant, les livraisons se termineront dès 22 h »

En entrevue avec *Le Quotidien*, le propriétaire Sébastien Bouchard a déploré cette situation qui perdure, et ce, même avec le nouvel horaire de livraison. « Il y a une petite vague de criminalité à Mashteuiatsh et j'ai un livreur qui s'est fait agresser il y a deux semaines. Encore cette semaine, c'est arrivé, mais cette fois-ci, c'était plus de l'intimidation verbale. Ça s'est passé vers 20 h et mon livreur s'est fait vraiment arrêter par la personne en plein milieu de la rue. C'est inacceptable. »

Il affirme avoir averti le Conseil de bande de cette situation et que la police locale a été saisie du dossier.

Le directeur par intérim du service de la Sécurité publique de Mashteuiatsh, Mathieu Launière, assure que le dossier est actuellement sous enquête.

« Il y a eu une première enquête d'ouverte il y a deux semaines et le suspect a été rencontré et ce dossier a été soumis au procureur. En ce qui concerne la deuxième plainte, l'enquête est en cours et il devrait y avoir du développement dans les prochaines journées », a-t-il affirmé, sans pouvoir confirmer s'il s'agissait du même suspect.

Le propriétaire du restaurant espère que les choses s'amélioreront. « On espère que l'entourage de ces personnes-là va bouger aussi et que les gens vont dénoncer et qu'il y aura une conscientisation de la part de tous. »

GESTES DÉNONCÉS

Jonathan Germain, qui siège au Conseil de bande, dénonçait récemment de tels gestes sur sa page Facebook personnelle.

« Je viens d'apprendre qu'un livreur



Le propriétaire du restaurant Capitaine Bob de Roberval a décidé de changer son horaire de livraison pour le secteur de Mashteuiatsh. — PHOTO COURTOISIE

de chez Capitaine Bob vient de se faire agresser, ici, à Mashteuiatsh. C'est la deuxième fois en quelques semaines. Je trouve ça très malheureux, surtout que ces livreurs ne sont pas payés des salaires de fou pour faire ce qu'ils font. »

« C'est pas tout le monde qui ont des autos [sic] pour aller en ville ou qui peuvent se permettre de se payer un taxi pour aller se gâter en allant se chercher des commandes

au resto. On a la chance d'avoir des restos qui livrent jusqu'ici, et ce, à moindre coût, plutôt que d'être obligé de se payer un taxi aller-retour. Je trouverais ça plate que les livraisons arrêtent ici et que tout le monde paye pour les agissements d'un ou des individus qui ont commencé à faire ces agressions. Voilà ma réflexion bien personnelle de ce que je sens venir si ça continue comme ça. »

VOITURES ENNEIGÉES

Des constats d'infraction émis à Saguenay

La campagne « Igloo en mouvement » menée par le Service de police de Saguenay (SPS) du 15 janvier au 2 février a permis de remettre 14 constats d'infraction et 15 avertissements.

Le SPS a effectué des opérations de surveillance sur son réseau routier dans le but de sensibiliser les usagers de la route à l'importance de nettoyer leur véhicule avant de circuler en hiver.

« On s'est aperçu que

malheureusement, certains conducteurs ne déneigeaient pas leur véhicule, n'enlevaient pas la masse de neige qui se trouvait sur le toit de leur véhicule, ne dégivraient pas bien leurs vitres. On a décidé de faire une campagne de sensibilisation et ça mené à une trentaine d'interceptions », explique Bruno Cormier, porte-parole du Service de police de Saguenay.

Il est interdit de circuler avec un véhicule couvert de neige, de glace

ou de toute autre matière qui peuvent se détacher et représenter un danger pour les usagers de la route. L'amende prévue pour les fautes est de 60 \$ à 100 \$ en plus des frais.

« C'est important de bien nettoyer sa voiture. C'est une question de visibilité d'abord, mais aussi de sécurité pour ceux qui vous suivent et vous croisent. Une visibilité réduite augmente inévitablement le risque d'être impliqué dans un accident grave, voire mortel. Beaucoup

de gens croient que la masse sur la toiture ne dérange personne, mais lorsque la masse se détache, le véhicule qui vous suit la reçoit et c'est comme ça que les accidents arrivent. Sinon, lorsque vous freinez sur une autoroute, la masse peut se dégager vers l'avant et vous pouvez perdre complètement la vision. »

Les policiers du SPS continueront de surveiller les automobilistes au cours des prochaines semaines.
ANNE-MARIE GRAVEL

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VIBRISSE, nom féminin

Définition — Poil de l'intérieur de la narine. [ZOOLOGIE] Poil tactile de certains mammifères. Plume filiforme des oiseaux.

Étymologie — Du latin *vibrissae*, 'poils de nez'.

Champ lexical — museau, moustaches, odorat, pelage, poils, incisive, morse, rongeurs, proie, toucher, phoque, narines ; tactile, sensitif, sensoriel...



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info



Le Service de police de la Ville de Québec a créé un poste de commandement au parc Victoria pour récolter les informations des citoyens sur l'emploi du temps d'Eustachio Gallese le jour du meurtre de Marylène Levesque. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

MEURTRE DE MARYLÈNE LEVESQUE

Les heures manquantes d'Eustachio Gallese

MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

La police de Québec a demandé l'aide des citoyens, mercredi, pour combler les heures manquantes dans l'emploi du temps d'Eustachio Gallese le jour du meurtre de Marylène Levesque, le 22 janvier, dans un hôtel de Sainte-Foy.

Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) a aussi annoncé qu'il recherche deux téléphones cellulaires, de marque iPhone X rose doré et de marque Motorola bleu indigo. Selon les informations obtenues par *Le Soleil*, il s'agit respectivement des téléphones de Marylène Levesque et d'Eustachio Gallese, qui est accusé de l'avoir tuée.

« On sait maintenant qu'un téléphone, c'est comme un ordinateur, souligne Sandra Dion, porte-parole du SPVQ. On peut trouver bien des choses là-dessus. »

Entre 9 h et 14 h, mercredi, la police de Québec a installé un poste de commandement dans le stationnement du parc Victoria à Québec. Des enquêteurs de l'escouade des crimes graves étaient sur place afin de recueillir des témoignages ou des informations en lien avec le meurtre.

Le SPVQ a retracé une bonne

partie du parcours de Gallese le jour du meurtre, notamment de la fin de l'après-midi jusqu'à la fin de la soirée. Mais il lui manque encore certains laps de temps. Voici la chronologie reconstituée jusqu'à maintenant par les policiers — et les cases manquantes.

16 H: MAISON DE TRANSITION

Vers 16 h, Eustachio Gallese part de la maison de transition où il vit à Québec.

L'homme de 1,78 m et de 73 kg se déplace dans un véhicule utilitaire sport de marque Hyundai Santa Fe 2009, de couleur grise, immatriculé N59 RFV.

DE 16 H À 17 H 45: ENDROIT INCONNU

Pendant l'heure et quart qui suit, Gallese se rend quelque part, mais la police ignore encore où.

17 H 45: ARRIVÉE À L'HÔTEL

Vers 17 h 45, Eustachio Gallese arrive à l'Hôtel Sépia, sur le chemin Saint-Louis, dans l'arrondissement Sainte-Foy.

C'est dans une chambre de cet hôtel qu'il va rejoindre Marylène Levesque, 22 ans. Gallese lui aurait offert 2000 \$ pour la

rencontre, selon une source du *Soleil*. La jeune femme connaît vaguement les antécédents judiciaires de Gallese et le craint un peu. Mais elle pense qu'elle est en sécurité dans cet hôtel urbain.

Marylène Levesque est tuée par arme blanche. Selon *Le Journal de Québec*, elle aurait été poignardée à de nombreuses reprises, dans une scène d'une rare violence. Elle se serait débattue lors du crime.

DE 20 H 43 À 21 H 30: ENDROIT INCONNU

Gallese quitte l'hôtel de Sainte-Foy vers 20 h 43, mais on ne sait pas où il va ensuite.

Selon des informations obtenues par *Le Soleil*, Gallese aurait pris le temps de changer de vêtements, mais la police ignore où et quand il aurait fait ce changement. Il semble toutefois avoir gardé le même manteau jusqu'à son arrestation.

À une heure encore inconnue, Gallese aurait aussi acheté un paquet de cigarettes. « Est-ce qu'il a acheté le paquet de cigarettes après, en sortant de l'hôtel ou encore avant l'hôtel? Certainement, il s'est arrêté à un endroit pour acheter ça, que ce soit un garage où un dépanneur. Il y a des gens peut-être qui possèdent certaines informations », dit Sandra Dion, du SPVQ.

21 H 30: UN BAR DE L'EST DE QUÉBEC

Vers 21 h 30, Eustachio Gallese s'arrête dans un bar de l'est de Québec à environ 15 kilomètres de l'endroit où Marylène Levesque a été tuée, confirme le SPVQ.

Selon une serveuse du bar qui s'est confiée à Radio-Canada, Gallese consomme environ trois grosses Budweiser avec trois shooters de vodka, puis il paye plusieurs tournées de 40 à 50 \$. Gallese joue aux appareils de loterie vidéo.

DE 23 H À 23 H 30: ENDROIT INCONNU

Vers 23 h, Gallese quitte le bar. La police ignore où il est allé ensuite avant de se livrer aux policiers.

23 H 35: POSTE DE POLICE DU PARC VICTORIA

Gallese se présente à la centrale de police du parc Victoria à 23 h 35. Il déclare avoir commis un meurtre. Il précise que la victime se trouve à l'Hôtel Sépia.

Des policiers se dirigent rapidement à l'hôtel, où ils découvrent le corps inanimé de Marylène Levesque. Son décès est confirmé dans les minutes suivantes.

Les funérailles à la chapelle Notre-Dame de Grâce

SAGUENAY, Qc — Les funérailles de Marylène Levesque auront lieu à la chapelle Notre-Dame de Grâce, à Chicoutimi, samedi.

Les membres de sa famille recevront au préalable les condoléances au Complexe funéraire Carl Savard, situé sur le chemin Sydenham, vendredi en après-midi et en soirée, de même que samedi après-midi.

La cérémonie aura ensuite lieu à 17 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce.

Marylène Levesque, qui a perdu la vie à l'âge de 22 ans, laisse notamment dans le deuil sa mère et son père, son frère et sa sœur, des grands-parents, des oncles et des tantes de même que son conjoint.

La famille mentionne que les personnes désireuses de faire un don pourront s'adresser à une personne bénévole de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) qui sera présente au salon funéraire afin de le recueillir. **PRESSE CANADIENNE**

Désaccord autour du projet de loi

OTTAWA — Les conservateurs ne s'entendent pas sur les changements qui doivent être apportés au projet de loi de leur ancienne chef Rona Ambrose.

Le gouvernement Trudeau a présenté mardi une nouvelle mouture de ce projet de loi qui obligerait les nouveaux juges à suivre une formation sur le droit entourant les agressions sexuelles. Il avait reçu un appui unanime de la Chambre des communes à la dernière législature, mais avait été bloqué par le Sénat. Cette fois-ci, le Parti conservateur veut élargir cette exigence aux agents ainsi qu'aux membres des commissions de libération conditionnelle. Ils en ont fait la demande alors qu'ils se penchent sur les circonstances entourant le meurtre de Marylène Levesque à Québec.

Le sénateur Pierre-Hughes Boisvenu croit pour sa part que la formation devrait être offerte aux juges d'abord et se pencher non seulement sur les agressions sexuelles, mais aussi sur la violence conjugale. **PRESSE CANADIENNE**

MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

Un grand besoin de pompiers

ANNIE-CLAUDE BRISSON
JOURNALISTE DE L'INITIATIVE
DE JOURNALISME LOCAL
 acbrisson@lequotidien.com

Les besoins de pompiers sont criants dans la MRC de Maria-Chapdelaine. Une nouvelle cohorte de formation débute dans les jours à venir afin de combler les équipes de Dolbeau-Mistassini et des municipalités de Saint-Augustin, Péribonka et Sainte-Jeanne-d'Arc, là où le manque de main-d'œuvre se fait davantage sentir.

Le directeur du Service de sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini et

Réponds à l'appel: une campagne adaptée

Le Service de sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini et du secteur est de la MRC de Maria-Chapdelaine s'est inspiré de la campagne «Answer the Call» de Canadian Volunteer Firefighters pour asseoir sa campagne bisannuelle de recrutement de pompiers. Après avoir obtenu les droits de la campagne existante, l'outil publicitaire, devenu Réponds à l'appel, a été adapté à la saveur jeannoise.

Les profils présentés sont ceux de pompiers qui œuvrent au sein du Service de sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini et du secteur est de la MRC de Maria-Chapdelaine. Les images séparées à la verticale présentent d'un côté les personnes au naturel et, de l'autre côté, les montre portant leur équipement de travail. La profession qu'ils exercent est également inscrite sous l'image.

La campagne met en lumière l'unique femme de l'équipe de pompiers à temps partiel. Daniel Cantin espère une plus grande représentation féminine au sein du groupe. Il assure que «l'effet Julie» se fait déjà sentir alors que quelques femmes ont déjà soumis leur candidature.

Une vidéo datant de quelques années et qui présente les témoignages de plusieurs pompiers et de leurs conjointes est également accolée à la dite campagne. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

du secteur est de la MRC de Maria-Chapdelaine, Daniel Cantin, ne s'en cache pas, tout comme en entreprise privée, il y a un réel problème de recrutement.

Questionné quant aux nombres de pompiers manquants, M. Cantin explique que dans un monde idéal, cinq candidats s'ajouteraient à chacune des localités concernées. Il garde aussi en tête les départs à la retraite qui devront être comblés dans un horizon de cinq ans.

En ce moment, les problèmes de recrutement sont davantage présents dans les petites municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine. Cela s'explique notamment par la difficulté des citoyens d'assurer des périodes de garde les jours de semaine. «Les personnes travaillent soit en forêt ou dans une autre municipalité. Elles ne se retrouvent pas dans le périmètre de la municipalité pendant le jour», explique M. Cantin.

Le directeur du Service de sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini et du secteur est de la MRC de Maria-Chapdelaine rappelle que les pompiers à temps partiel ne font pas qu'intervenir lors d'incendies. Des opérations de sauvetage et de désincarcération ainsi que des activités reliées à la sécurité civile figurent également parmi leurs tâches.

«C'est un métier qui est valorisant et qui amène au dépassement de soi. Souvent, les gens deviennent passionnés par le métier de pompier à temps partiel», ajoute M. Cantin.

Comme il l'indique, il s'agit de



Le Service de sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini et du secteur est de la MRC de Maria-Chapdelaine fait face à un réel problème de recrutement. — PHOTO TIRÉE DU SITE INTERNET DE PLANITECH GROUPE CONSEIL

la parfaite occasion pour pratiquer le métier de pompier tout en ayant un emploi dans un autre domaine.

Les personnes intéressées à devenir pompier doivent répondre à certaines exigences, dont celles de détenir un diplôme de niveau secondaire 5 ou secondaire 4 avec DEP, en plus de réussir les tests d'évaluation de la condition physique.

La formation Pompier I est d'une durée de 305 heures et s'échelonne sur une période de 18 mois. Les personnes sélectionnées devront également participer aux exercices pratiques.

La prochaine cohorte de formation débutera en mars alors que

certaines tests sont prévus aussi rapidement que dans les jours à venir.

Conscient des difficultés à trouver de nouveaux candidats, le directeur du Service de sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini et du secteur est de la MRC de Maria-Chapdelaine, Daniel Cantin, explique que la formation a été modulée en fonction de la saison estivale, des différents congés et même de la période de chasse. Il mentionne également que tant la formation que les périodes de garde sont rémunérées.

Les citoyens intéressés peuvent soumettre leur candidature via le site Internet de la Ville de Dolbeau-Mistassini.

Recrutement en cours à la Régie intermunicipale GÉANT

Le recrutement de futurs pompiers est également en cours à la Régie intermunicipale du secteur GÉANT, qui dessert les municipalités de Girardville, St-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et St-Thomas-Didyme.

Le directeur Jerry Piquette explique que, dans cette zone, les besoins de main-d'œuvre ne sont pas critiques. Les équipes en place dans les cinq municipalités permettent de répondre aux diverses demandes. Même s'il n'y a pas de besoins urgents, une planification du recrutement est tout de même requise. L'équilibre est fragile alors que des déménagements et des départs à la retraite peuvent rapidement modifier le portrait des équipes de pompiers.

Le recrutement actuel vise à combler les besoins découlant du roulement habituel du personnel.

M. Piquette rappelle qu'une année et demie de formation sépare les candidats de la qualification professionnelle de Pompier 1.

Le directeur mentionne que les personnes intéressées à devenir pompier n'ont qu'à contacter la Régie intermunicipale GÉANT. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**



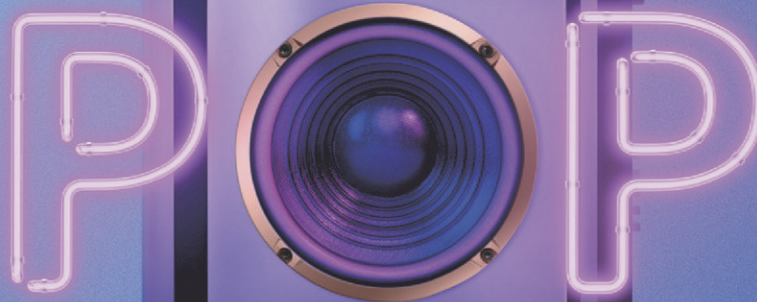
Le Service de sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini et du secteur est de la MRC de Maria-Chapdelaine présente des profils de pompiers de son équipe dans le cadre de la campagne Réponds à l'appel. — PHOTO TIRÉE DU SITE INTERNET DE PLANITECH GROUPE CONSEIL



Ça pop au rythme de nos offres!

Plus de 35 000 \$ en lots à gagner*

Jusqu'au 15 février



CASINO

Vendredi

10 000 cartes gagnantes

Jusqu'à 500 \$ à gagner



Samedi

Jusqu'à 500 \$ à gagner

à chacun des 10 tirages



Dimanche

15 tirages de 150 \$

+ 50 \$ pour les 50 ans ou +



Du jeudi au dimanche

Gagnez 50 \$

avec les mains chanceuses.

POP POKER



Promotion valide du 16 janvier au 9 février

Des soirées musicales virées sur le pop!

Les samedis dès 22 h au Bar 21

casinodecharlevoix.ca 18+

par pur plaisir

* Selon l'ensemble des lots offerts dans le cadre des promotions de la thématique Pop casino. Lots remis sous forme de crédits-jeu valides aux machines à sous admissibles du Casino de Charlevoix. Réservés aux membres Casino Privilèges. Voir les conditions applicables au comptoir Casino Privilèges.

DEMANDE DE DÉROGATION REFUSÉE PAR LE CIUSSS

Le Dr Harvey se consacra à la pédiatrie en cabinet

EVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

Dany Harvey a officiellement remis sa démission au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS), mercredi après-midi, afin de se dédier exclusivement à la pratique pédiatrique en cabinet. Le CIUSSS a pris la décision de ne pas accepter sa demande de dérogation pour cause d'équité, selon Jean-Benoit Bouchard, chef pédiatrique.

À la suite du rejet de sa demande de dérogation, le médecin spécialiste a annoncé sa démission par le biais d'une lettre ouverte, en spécifiant qu'aucune entrevue ne serait accordée.

« À la suite des réflexions et des décisions prises avec ma famille, mes amis et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), je me retire de toutes mes activités hospitalières en lien avec ma pratique. Le CIUSSS assumera tous les services en allergie. »

Le Dr Harvey, qui souhaitait obtenir une dérogation au plan régional d'effectifs médicaux (PREM) afin de pouvoir consacrer tout son temps aux allergies sans devoir occuper son poste de pédiatre, souligne que

ses exigences étaient claires. « Ma demande a toujours été simple : un statut particulier hors PEM (plan d'effectifs médicaux en établissement) pour répondre à la clientèle en allergie. »

Pour s'y faire, il exigeait d'être exempté de certaines obligations de base d'un médecin qui pratique en milieu hospitalier, tel que la garde obligatoire. « Tout le monde se chicane pour la garde en pédiatrie, alors que ce n'est pas l'enjeu. L'enjeu a toujours été la clientèle allergique », a-t-il dévoilé dans sa lettre ouverte.

ÉQUITÉ DE LA PROFESSION

Jean-Benoit Bouchard, chef régional du département pédiatrique au CIUSSS, confirme toutefois qu'être exempté de ce genre d'obligations aurait pu créer certains précédents. « Les privilèges hospitaliers viennent avec des obligations. Le CIUSSS a dû réfléchir à l'équité des professionnels qui pratiquent au sein du milieu hospitalier dans sa décision. »

Selon le Dr Bouchard, le Dr Harvey aurait pu continuer de traiter ses patients en allergie au sein d'un bureau privé, car 90 % du traitement ne nécessite pas d'être dans un milieu hospitalier.

« Le Dr Harvey a décidé de ne plus traiter de patient en allergie. Par contre, il faut savoir qu'un médecin



Le Dr Dany Harvey vient de remettre sa démission au CIUSSS. Il entend se consacrer à la pratique pédiatrique en cabinet

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

ne peut pas quitter ses fonctions en laissant ses patients sans service. Il est du devoir du Dr Harvey de transférer ses patients. Le CIUSSS n'a pas à s'en occuper. »

Le chef du département pédiatrique se dit confiant face à

l'avenir de la spécialité de l'allergie au Saguenay-Lac-Saint-Jean. « Au niveau pédiatrique, nous sommes prêts à prendre le relais. D'autres médecins qui traitent les adultes au CIUSSS se sont également montrés intéressés à

suivre des formations afin d'éviter à la population de se déplacer à Québec. »

LIRE LETTRE OUVERTE DU DR HARVEY > 13

EN BREF

Banquets Huguette: Des lacunes dans la manipulation des aliments et les mesures d'hygiène

Le rapport d'enquête du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) démontre que des lacunes au chapitre de la manipulation des aliments et des mesures d'hygiène sont à la source des dizaines de clients malades des Banquets Huguette, selon Radio-Canada. Les clients seraient tombés malades pendant la période des fêtes à la suite d'une contamination des manipulateurs d'aliments, selon le MAPAQ, qui avait envoyé des inspecteurs au service de traitement de Jonquière. **EVE-MARIE FORTIER**

JE CROIS EN MA RÉGION

Karine Trudel ne renouvellera pas son mandat

EVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

Karine Trudel ne renouvellera pas son mandat de porte-parole au sein de l'initiative Je crois en ma région, afin de se concentrer sur de nouvelles formations.

L'ancienne députée néodémocrate de la circonscription de Jonquière a annoncé à Promotion Saguenay que son contrat ne serait pas renouvelé.

« Lorsque j'ai été défaite aux élections d'octobre, le mouvement m'a offert d'être son porte-parole. Après

réflexion, j'ai accepté. Par contre, tout le monde était conscient que, lorsque nous sommes réélus, la Chambre des communes nous offre la possibilité de suivre des cours avec Optimum Talent, qui est la plus importante entreprise de gestion intégrée de talents au Canada. »

M^{me} Trudel se dit heureuse de pouvoir en bénéficier. « Grâce à ce que la Chambre des communes m'offre, je pourrai peaufiner mon curriculum vitae en plus d'élargir mes champs d'intérêt. »

Être porte-parole du mouvement exige d'être disponible en tout temps, selon elle. « Les cours suivis

auprès d'Optimum Talent doivent être complétés en 12 mois. Je ne peux donc plus remplir le mandat qui m'était demandé. »

BÉNÉVOLAT

Karine Trudel confirme toutefois qu'elle continuera d'œuvrer au sein de l'initiative Je crois en ma région, mais de manière bénévole.

« Le mouvement va poursuivre ses activités. Je resterai porte-parole jusqu'à la fin février et j'accompagnerai le nouveau ou la nouvelle porte-parole. Le mouvement est là pour rester », a-t-elle affirmé lors d'une entrevue téléphonique.



Karine Trudel ne sera plus porte-parole de Je crois en ma région. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

DEUXIÈME ÉDITION DU DÉFI CODE JAM DE CGI

Stimuler la créativité et recruter

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Le défi de programmation Code Jam organisé par CGI revient pour une deuxième année, vendredi, afin de recruter de nouveaux employés et faire connaître les besoins de l'entreprise qui devra combler 100 postes d'ici les trois prochaines années à Chicoutimi.

Les huit équipes inscrites devront rivaliser de créativité pour concevoir en 48 heures un outil créatif qui sera inspiré de deux termes pigés dans une banque de mots.

Les étudiants des niveaux collégial et universitaire devront concevoir leur outil avec la technologie de leur choix en s'inspirant simplement de mots comme « cuisine » et « robotique », illustre Christophe Tremblay, directeur conseil pour CGI à Saguenay, dans un exemple fictif.

« Ce qu'on veut, c'est vraiment laisser aller la créativité des gens,

car si on encadre trop le sujet, la technologie, c'est sûr que c'est moins intéressant », souligne M. Tremblay, lors d'un entretien téléphonique.

Le défi sera lancé vendredi à partir de 19 h. Les équipes de deux à quatre participants peuvent prendre part à distance à l'événement ou, en nouveauté cette année, pourront également se rassembler dans un local de l'Université du Québec à Chicoutimi. Un coach accompagnera chaque équipe grâce à un support à distance.

PLUSIEURS POSTES À COMBLER

L'an dernier, l'événement a permis à plusieurs participants d'entamer des démarches d'embauche ou de tisser des liens avec le bureau régional. M. Tremblay se souvient notamment d'un candidat qui a été embauché après avoir réseauté avec des représentants de CGI lors de la soirée de remise de prix.

L'événement permet à CGI de

recruter de nouveaux talents, dans un contexte où les besoins demeurent importants pour la firme en technologies de l'information et en management. Cet automne, CGI a estimé qu'elle devra créer 100 postes d'ici les trois prochaines années à

numériques auprès des plus jeunes.

Des postes d'administrateurs de bases de données, de développeurs en intelligence artificielle et en automatisation font notamment partie des postes à combler. CGI compte quelque 700 employés à Saguenay.

« Ce qu'on veut, c'est vraiment laisser aller la créativité des gens, car si on encadre trop le sujet, la technologie, c'est sûr que c'est moins intéressant. »

— Christophe Tremblay

Saguenay, dont 20 sont ouverts actuellement.

« Dans le fond, on voit le phénomène inversé, où les entreprises affichent des postes et qu'on attend des candidatures. Il faut être beaucoup plus proactif », estime celui qui s'implique également afin de faire connaître les métiers des technologies

La remise de prix aura lieu le jeudi 20 février à 18 h au Pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université du Québec à Chicoutimi.

La soirée est également ouverte à tous ceux qui n'ont pas participé au Code Jam et qui souhaiteraient amener leur CV et discuter avec des responsables des ressources humaines de l'entreprise.



CGI a estimé cet automne que 100 postes seront créés d'ici trois ans à ses bureaux de Chicoutimi, dont 20 sont actuellement ouverts. — PHOTO COURTOISIE

EN BREF

Montréal veut bannir les sacs de plastique

Montréal compte interdire totalement les sacs de plastique sur son territoire dès cette année, a annoncé mercredi la mairesse Valérie Plante. Lors d'une séance du conseil municipal, M^{me} Plante a expliqué que la Ville avait tenté de changer l'épaisseur du plastique des sacs « en pensant que les gens allaient les réutiliser, (mais) ça ne fonctionne pas ». « Il faut réduire à la source, et ça, ça passe par des changements de comportements », a-t-elle affirmé. Elle a demandé au directeur général de la Ville de modifier le règlement en vigueur concernant l'épaisseur des sacs pour en arriver à une interdiction complète des sacs de plastique. « Ça doit se faire en 2020 », a dit M^{me} Plante. La mairesse a ajouté que la métropole a un « rôle de leader ». « Toutes les municipalités du Québec devraient emboîter le pas. Ce n'est pas ça qui va tout régler, mais c'est un geste concret. » Dans un communiqué, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a demandé à la Ville de bien mesurer « les impacts économiques, environnementaux et logistiques » d'un tel changement.

PRESSE CANADIENNE

leQuotidien
le Progrès
concours

ELLE ET MOI

NOS GAGNANTS D'UNE PAIRE DE BILLETS

<p>SAGUENAY THÉÂTRE DU PALAIS MUNICIPAL 7 FÉVRIER</p> <p>Valérie Dulude Isabelle Desbiens Diane Tremblay Louise Nadeau Roger Ferland</p>	<p>ALMA SALLE MICHEL-CÔTÉ 8 FÉVRIER</p> <p>Lise Belanger Carol Grenon Marlaine Dallaire Martin Ferland Michelle Levesque</p>
--	--

Les gagnants seront contactés par courriel.

Mesdames, pour la St-Valentin,
UN CADEAU
à moi de moi

LIQUIDATION
AUTOMNE/HIVER 2019

jusqu'à
60%
de rabais

Plus
10%
additionnel
à la caisse

Boutique
Bian'K
Vêtements pour dames

Pour du style, de l'élégance
et du confort

418 543-2044

1120, boul. Talbot Chicoutimi (voisin du Montagnais)

Richard Martel satisfait des discussions dans le dossier de l'ACÉUM

Le député de Chicoutimi-Le Fjord Richard Martel se dit satisfait de l'accueil réservé à ses différentes recommandations pour protéger l'industrie de l'aluminium dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord commercial Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM).

« J'ai poursuivi mes discussions avec le gouvernement et j'ai profité des consultations prébudgétaires pour questionner différents témoins sur l'aluminium. Il y a

de l'engouement et c'est intéressant. Ça montre que notre approche fonctionne », a commenté le député conservateur dans un communiqué émis mercredi.

Le député a assuré avoir profité du débat en seconde lecture sur l'adoption du nouvel ALÉNA, ainsi que des consultations prébudgétaires, pour faire avancer les propositions de l'opposition. La mesure qui semble la plus intéressante sur la traçabilité de l'aluminium produit en Amérique du

Nord semble faire du chemin. « Les points que nous avons soulevés démontrent un besoin pour les parlementaires d'en apprendre un peu plus sur le secteur de l'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean, son importance stratégique pour le Canada et, encore plus, sa potentielle contribution pour la lutte contre les changements climatiques. Je suis convaincu que, si on fait des pas en ce sens, nous allons non seulement préserver notre industrie, mais la développer davantage.

C'est bon pour notre région, c'est bon pour les compagnies et c'est surtout bon pour nos travailleurs », a poursuivi le député de Chicoutimi-Le Fjord.

Les propositions de l'opposition et celles du Bloc québécois se recoupent en ce qui concerne la mise en œuvre de cette nouvelle entente de libre-échange. Il est bon de rappeler que l'Association de l'aluminium du Canada s'est prononcée en faveur de la nouvelle entente. **LOUIS TREMBLAY**



La salle de psychomotricité peut être adaptée selon les différents besoins pédagogiques. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE



D'un côté, les enfants qui jouent; de l'autre, les étudiantes qui observent. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

Des enfants scrutés à la loupe

Le Cégep de Jonquière inaugure son laboratoire d'observation de psychomotricité



MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

D'un côté, des enfants qui rampent, sautent et grimpent. De l'autre, des étudiantes en Techniques d'éducation à l'enfance qui observent, écoutent et prennent des notes. Incursion au sein du nouveau laboratoire d'observation de psychomotricité du Cégep de Jonquière.

« Ici, tu peux jouer à tout. Sauf te faire

mal et faire mal aux autres. » La technicienne en travaux pratiques du programme d'éducation à l'enfance du cégep, Émilie Bergeron, donne ses recommandations aux amis du Jardin du coin qui sont invités à s'amuser dans le nouveau local.

« Quand je vais taper dans mes mains, vous pourrez détruire le mur ! » Aussitôt le signal donné, aussitôt le mur de blocs de mousse tombé. Les voilà qui jouent, sautent et courent. Ils utilisent les cubes, les tapis, la poutre et les foulards mis à leur disposition. Mais ils ne savent pas que de l'autre côté de la salle miroir, des étudiantes les observent attentivement et les écoutent grâce à des micros. Les étudiantes avaient déjà accès au Jardin du coin du Cégep de Jonquière pour observer, mais elles devaient le faire directement dans la salle, ce qui modifiait inévitablement le comportement des enfants.

« Ça permet aux étudiantes d'observer les enfants, de mieux connaître où se situe l'enfant dans son développement. C'est primordial parce que le ministre de la Famille a demandé d'avoir deux portraits éducatifs de l'enfant par année. Et pour avoir une

bonne intervention éducative, il était important d'observer afin de savoir où se situe l'enfant et aussi pour le stimuler de façon adaptée. Ça nous permet de savoir quel type de relation il a avec les autres enfants », a expliqué Marc Boucher, responsable de la coordination départementale en Techniques d'éducation à l'enfance.

Le projet a été réalisé au coût de 125 000 \$. Il est doté d'un espace d'accueil, d'un vestiaire, d'une salle d'observation avec 26 postes d'écoute et d'une grande salle de psychomotricité. Les enfants accueillis sont âgés de 0 à 12 ans et la salle peut être adaptée selon les différents besoins pédagogiques.

À la suite de leurs observations, les étudiantes – les filles composant en très grande majorité les différentes cohortes – doivent produire un rapport. Une façon, pour les futures éducatrices, de mettre la théorie en pratique.

« Cette version-là est beaucoup mieux, parce que les enfants ne nous voient pas dans la salle. Ils sont donc plus concentrés à jouer qu'à nous regarder. C'est vraiment

bien pour les étudiantes d'avoir une salle d'observation comme ça. On voit comment Émilie (Bergeron) intervient, comment les enfants montent sur les blocs de mousse, comment ils interagissent entre eux. On observe ce qu'ils utilisent en premier, le pied gauche ou le pied droit, s'ils hésitent à sauter, comment ils se réceptionnent. Ça met une image sur la théorie qu'on voit en classe. C'est plus facile pour nous de savoir quoi observer quand on est en stage ou en milieu de travail », a expliqué Célia Turpin.

« On observe tout, autant la motricité dans le grand mouvement que dans la motricité fine. Dans les jeux de rôle, dans les jeux collaboratifs, on voit comment ils communiquent, règlent des conflits, gèrent leurs émotions, c'est un gros plus pour travailler. On peut aussi le faire ailleurs, mais ici, ils sont vraiment libres de leurs mouvements », ajoute M^{me} Bergeron.

Mercredi matin, lors du passage du *Quotidien*, les enfants prenaient part à une séance inspirée de la méthode Aucouturier

(un psychomotricien européen). Ils ont une période de jeu, une histoire leur est racontée et ils doivent ensuite l'illustrer en faisant un dessin. L'enfant doit finalement raconter son histoire, à partir de son dessin.

« L'idée, c'est d'avoir différentes phases où l'on fait la maturation psychologique. Donc on passe de l'expressivité motrice pour en arriver au langage, au langage graphique, pour finalement en arriver à l'importance de l'écriture. C'est pour ça qu'à la fin, on invite les enfants à faire un dessin suite à une histoire et c'est là que l'éducatrice demande à l'enfant de raconter l'histoire de son dessin », explique M. Boucher.

Mario Julien, directeur des études au Cégep de Jonquière, est très heureux de cette nouvelle salle, le cégep étant d'ailleurs le seul de la région à offrir le programme de Techniques d'éducation à l'enfance. Et cela pourrait même aider à hausser le nombre d'inscriptions, espère-t-il, alors que quelque 150 étudiantes sont présentement inscrites dans les trois cohortes.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Plus de médicaments pour les femmes

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à consommer des antidépresseurs, des benzodiazépines, des somnifères et des opioïdes au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans plusieurs cas, la consommation peut également varier en fonction de l'âge.

Dans l'Enquête de santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean publiée en janvier, le directeur de santé publique s'est intéressé à la consommation de médicaments. Dans tous les cas, ce sont les femmes qui en prennent le plus.

La différence est particulièrement marquée dans la consommation d'antidépresseurs. Au total, 12 % de la population de la région a déclaré en avoir pris au cours de l'année précédant l'enquête. Plus précisément, 16 % des femmes et 8 % des hommes en ont consommé. La proportion est aussi plus élevée chez les 18 à 44 ans (13 %) et les 45 à 64 ans (14 %) que chez les 65 ans et plus (8 %).

« Les antidépresseurs comptent parmi les médicaments les plus prescrits et leur consommation est en constante augmentation depuis quelques années au Québec », peut-on lire dans le rapport qui a été rédigé à la suite d'une enquête téléphonique au cours de laquelle 4032 personnes ont été sondées, du 7 mars au 22 juin 2018.

Au total, **12%** de la population a déclaré avoir pris des antidépresseurs au cours de l'année précédant l'enquête, soit **16%** des femmes et **8%** des hommes

Chez les personnes couvertes par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), la majorité des prescriptions d'antidépresseurs vise à soigner la dépression (55 %) et les troubles anxieux (19 %). L'insomnie (10 %) et la douleur chronique (6 %) ne sont par contre pas à négliger.

Le rapport rappelle toutefois que malgré leur utilité dans plusieurs contextes, des effets indésirables sont également possibles, notamment le dysfonctionnement sexuel, le gain de poids, les problèmes liés au

système gastro-intestinal, les céphalées et la fatigue.

BENZODIAZÉPINES

Les benzodiazépines, disponibles uniquement sur ordonnance et utilisées pour traiter les problèmes d'anxiété, de panique ou de sommeil, sont aussi consommées en plus grande partie par les femmes. Dans la région, 9 % de la population a déclaré en avoir pris dans l'année précédant l'enquête, soit 11 % de femmes et 6 % d'hommes. Ces types de médicaments sont parmi les plus consommés chez les personnes âgées.

Plusieurs études démontrent cependant qu'ils peuvent être la cause de nombreuses hospitalisations, car ils provoquent des chutes, et sont à risque de causer une dépendance physiologique et psychologique ou d'aggraver une maladie psychiatrique. Stabilité, mémoire et concentration peuvent aussi être affectées, alors que l'hypertension et des troubles coronariens et rénaux pourraient survenir.

SOMNIFÈRES

La prise de somnifères a légèrement augmenté au cours des dernières années. Lorsque questionnée, 17 % de la population a dit en avoir consommé dans les douze mois précédant l'enquête, comparativement à 15 % en 2012. Encore une fois, ce sont les femmes qui en prennent le plus, dans une proportion de 20 %, comparativement à 13 % chez les hommes. Les 65 ans et plus en consomment davantage (22 %) que les 18-44 ans (12 %) et les 45-64 ans (18 %).

Les somnifères « peuvent contrer en partie les problèmes de sommeil, mais ils présentent certains inconvénients. Les plus couramment prescrits pour l'insomnie au Canada sont efficaces à court terme pour réduire le délai d'endormissement et augmenter la durée totale de sommeil. Cependant, la plupart d'entre eux réduisent le sommeil profond (stades 3 à 4) et augmentent l'activité rapide des ondes cérébrales en fin de nuit », indique le rapport.

OPIOÏDES

Un peu moins d'un adulte sur 10 (8 %) au Saguenay-Lac-Saint-Jean dit avoir consommé des opioïdes au cours de la dernière année, comme la morphine, l'hydromorphone, le fentanyl, l'oxycodone, la méthadone, la buprénorphine ou la codéine. La consommation ne varie pas selon l'âge, mais 10 % des femmes en



Dans l'Enquête de santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean publiée en janvier, le directeur de santé publique s'est intéressé à la consommation de médicaments. Dans tous les cas, ce sont les femmes qui en prennent le plus. — PHOTO 123RF

ont pris comparativement à 7 % des hommes.

« Les opioïdes sont des substances, naturelles ou synthétiques qui ont des effets analgésiques et déprimeurs sur le système nerveux central, en plus d'avoir le potentiel d'induire de l'euphorie. Ils sont utilisés par voie orale ou par injection, principalement pour traiter la douleur », peut-on lire dans le rapport, qui rappelle toutefois que les opioïdes sont dangereux s'ils sont consommés en grande quantité, avec de l'alcool ou avec des sédatifs.

POLYPHARMACIE

Un peu plus du quart (28 %) de la population de la région a consommé quatre médicaments prescrits différents ou plus la journée ayant précédé l'enquête. Il pouvait s'agir de pilules, d'injections, de crème, de gouttes, de pompes (inhalateur), de sirop ou de suppléments de vitamines. Cette donnée augmente selon l'âge, passant de 7 % chez les 18-44 ans à 27 % chez les 45-64 ans et à 56 % chez les 65 ans et plus. La proportion est encore une fois plus élevée chez les femmes (30 %) que chez les hommes (25 %).

« La consommation de médicaments a augmenté de façon significative au Québec depuis les années 1990 [...]. Avec le vieillissement de la population et l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques, la consommation de multiples médicaments devient une réalité pour de plus en plus de personnes ».

Jonquière présente

SAGUENAY EN NEIGE 36^e édition

au Parc de la Rivière-aux-Sables

Du 30 janvier au 9 février 2020

ADMISSION GRATUITE

VENDREDI 7 FÉVRIER

- Spectacle de Duo Confusion

SAMEDI 8 FÉVRIER

- Défi des Mille Flocons AIM recyclage (Course à obstacles familiale)
- Randonnée en raquette au Norvégien avec Sylvain Gaudreault
- Spectacle Les Pourquoi 2!

DIMANCHE 9 FÉVRIER

- La Matinée des petits Frileux Desertes
- Démonstration de voitures téléguidées avec l'équipe de RC Saguenay

Venez voir les magnifiques sculptures au Parc de la Rivière-aux-Sables!

Pour la programmation complète, visitez www.saguenayenneige.com ou suivez-nous sur

chronique

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Le journal de Chen

JOËL MARTEL
CHRONIQUE

jmartel@lequotidien.com



Pour être bien franc avec vous, toute la saga entourant la grippe A (H1N1) m'avait un peu donné la chienne en 2009. Je me souviens notamment de cette fois où je regardais les dernières actualités sur le Web et que j'avais vu passer un article expliquant que le Canada avait commandé des milliers de sacs mortuaires et, ce soir-là, j'avais eu beaucoup de difficulté à trouver le sommeil.

Ainsi, lorsqu'on a commencé à parler du nouveau coronavirus, j'ai aussitôt repensé à cet épisode survenu il y a déjà plus de 10 ans et je m'étais donc promis de ne pas me laisser gagner par la panique cette fois-ci.

Tout se passe plutôt bien jusqu'ici, mais le défi est quand même imposant. Et puis hop, ça nous fait aussi réaliser à quel point le monde a beaucoup changé en 10 ans seulement.

À titre d'exemple, à l'époque du H1N1, il n'y avait pas toutes ces notifications qui apparaissent huit fois par jour sur votre téléphone pour vous informer du bilan des décès liés au nouveau coronavirus qui grimpe sans arrêt. Disons-le, ça ajoute quand même une toute petite couche d'anxiété.

Quant aux réseaux sociaux, même si ceux-ci avaient déjà commencé à faire leur apparition à l'époque du H1N1, ils n'étaient pas si omniprésents dans nos vies qu'aujourd'hui. Alors qu'il y a 10 ans, on n'avait qu'à gérer principalement nos propres inquiétudes et celles de notre entourage immédiat, on partage maintenant nos inquiétudes avec la planète entière et, en plus, il faut constamment éviter de tomber dans les pièges de la désinformation.

Et comme si les choses n'étaient pas suffisamment compliquées, tout indique que la Chine s'en sort plutôt bien pour jouer avec certains faits et ainsi, la frontière entre vérité et mensonge est encore plus difficile à distinguer dans plusieurs cas.

Je pense ici à ce pauvre type qui est prisonnier de la quarantaine à Wuhan, un internaute nommé Chen Qiushi, qui a décidé de défier les autorités en tenant une espèce de journal de bord de la situation qui est en cours dans sa ville.

La première fois que j'ai visionné une de ses vidéos, la situation qu'il

décrivait me semblait si surréaliste que mon cerveau ne voulait pas y croire. Le gars parlait notamment des hôpitaux qui étaient remplis de gens en détresse, en plus du personnel médical qui était à bout de souffle.

Puis, dans les jours qui ont suivi, Chen a continué de partager des vidéos et puisque je n'étais visiblement pas le seul à douter de l'authenticité de ses propos, le reporter improvisé a décidé d'accompagner ses propos d'images qu'il avait filmées dans les rues de Wuhan, ainsi que dans les hôpitaux de la ville.

En voyant tous ces gens épuisés et à bout de ressources, ces individus qui ignoraient s'ils étaient infectés par le nouveau coronavirus et ces infirmières en détresse parce qu'elles ne voulaient pas retourner à la maison, de peur d'infecter leur famille, ça m'a littéralement foutu la chair de poule, car on nage ici en plein film d'épouvante.

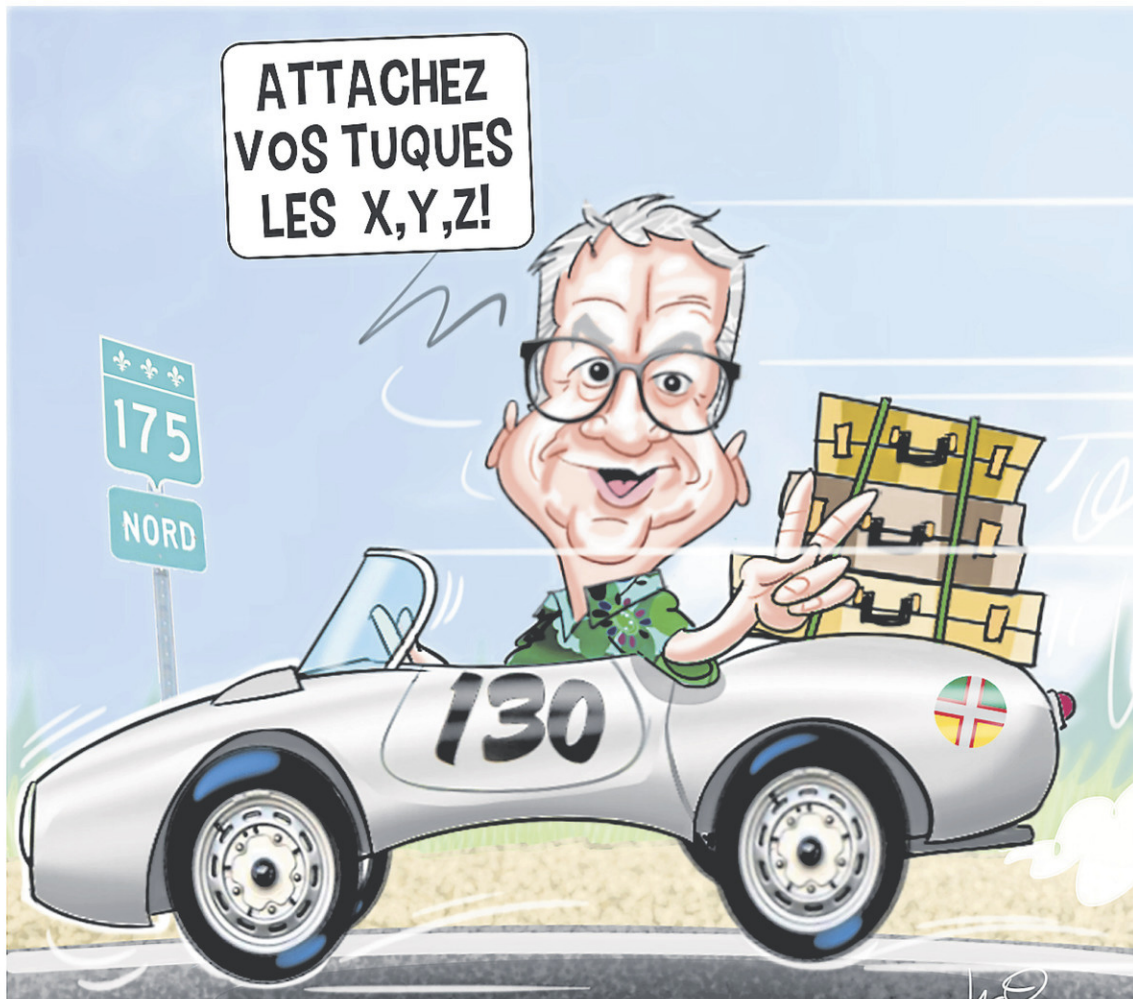
Mais devinez quoi? Même si mon sang s'est glacé à plusieurs reprises en regardant les vidéos de Chen, je n'ai toujours pas cédé à la panique.

Certes, le nouveau coronavirus n'est vraiment pas à prendre avec des pincettes et je crois sincèrement qu'il est tout à fait légitime que nous prenions toutes les mesures possibles afin d'empêcher sa propagation, mais ce qui me fout le plus la trouille dans cette histoire, c'est de voir à quel point les citoyens semblent être laissés à eux-mêmes en Chine, et plus principalement dans les zones qui ont été placées en quarantaine.

C'est d'ailleurs ce que Chen soutient régulièrement dans ses vidéos lorsqu'il déclare que ce qui l'inquiète le plus dans cette quarantaine, ce sont les autorités qui tentent de réduire au silence ceux et celles qui souhaitent rendre compte du véritable état des lieux. On peut même se demander si les dirigeants en Chine n'ont pas été eux-mêmes les artisans de leur propre malheur en muselant plusieurs spécialistes de la santé qui disaient être préoccupés par l'apparition d'un nouveau virus quelques semaines avant l'écllosion de l'épidémie.

Sur ce, n'oubliez pas de bien vous laver les mains et surtout, faites gaffe à la grippe normale.

MICHEL BARRETTE EN TOURNÉE À LA DÉFENSE DES BOOMERS...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Et si le bal des finissants...

Cinquième secondaire, un moment tant attendu. Un moment qui marque la fin de quelque chose et le début de différents projets pour chacun. Un rituel de passage qui permet de boucler la boucle sur cinq années passées avec une classe, des amis, des enseignants, des intervenants, des professionnels, un établissement et, surtout, des souvenirs.

Et si le bal des finissants devenait également le bal de ceux et celles qui ont passé par des moments difficiles, ceux et celles qui ont dû arrêter leur parcours scolaire durant leur dernière année du secondaire? Ceux et celles qui ont rêvé de leur bal et à qui on dit qu'ils ne pourront pas y être parce qu'ils n'ont pas complété leur année dans leur établissement? «Tu peux venir à la soirée, mais pas au souper!»

Au Québec, plus d'un tiers des adolescents âgés de 15 à 17 ans

se situent à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique, soit 37,3%. De plus, un adolescent sur cinq a envisagé le suicide, au cours des 12 derniers mois.

Et si le bal des finissants devenait inclusif? S'il devenait l'endroit où chaque élève aurait la chance de célébrer sa propre réussite avec fierté?

À tous les établissements scolaires, en 2020, changez les règles! Reconnaissez la santé mentale! Envoyez comme message à nos jeunes qu'ils ont leur place à leur bal de finissant et qu'ils n'ont pas à avoir honte d'avoir pris une pause de leur parcours académique pour soigner leur santé psychologique. Permettez-leur d'arriver à leur bal la tête haute et de festoyer avec leurs amis. Donnez-leur le goût de continuer et de persévérer malgré les difficultés.

Au-delà de la fierté des notes et du diplôme, n'oublions pas qu'il y a aussi la fierté d'être encore en vie et d'avoir surmonté des épreuves difficiles.

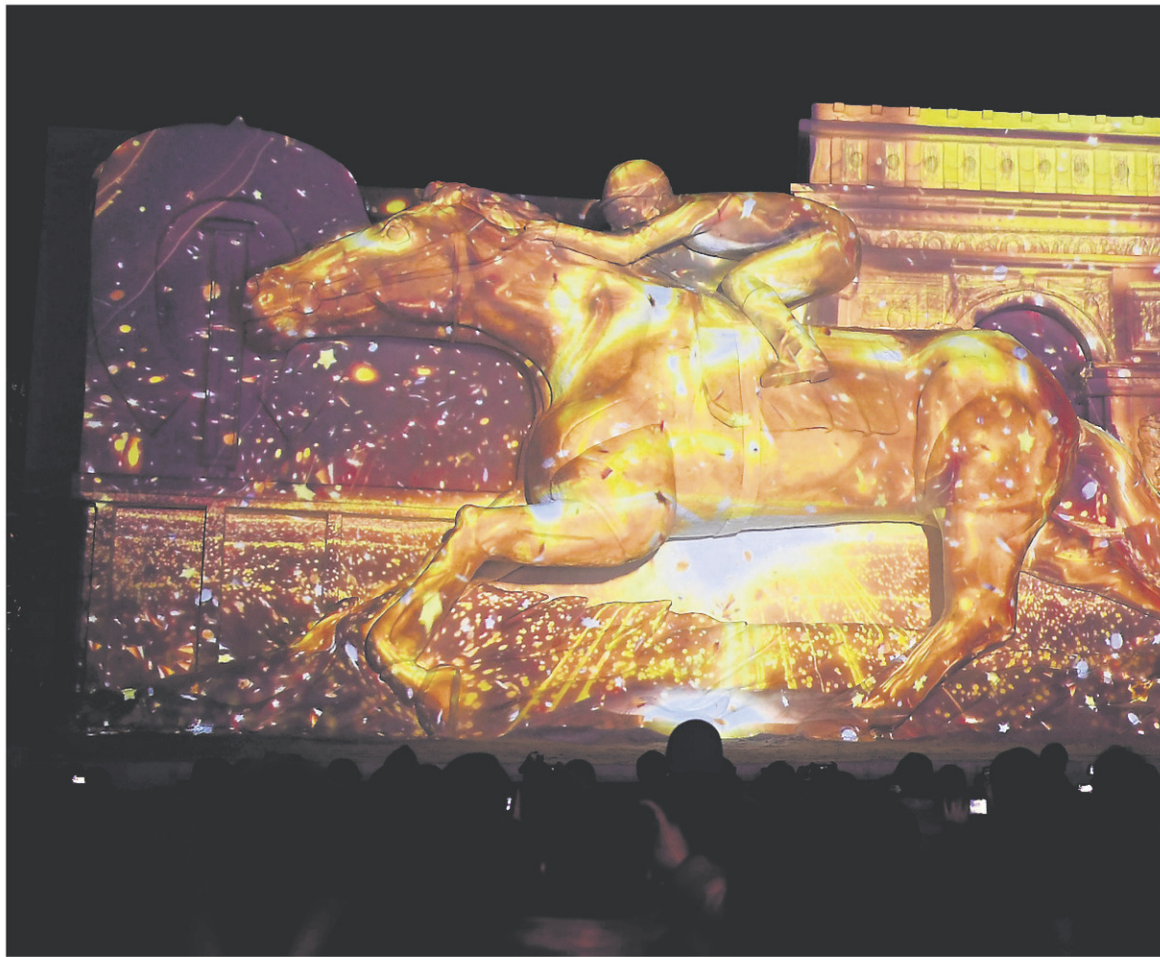
Isabelle Émond
Saguenay

Oui GNL Québec

J'ai lu beaucoup sur ce sujet très médiatisé. Depuis ma retraite en 2015, mon rêve était de visiter un vieux pays, entre autres l'Italie, avec son histoire, son mode de vie et ses vieilles infrastructures.

J'ai exaucé ce rêve l'automne dernier pendant 14 jours. L'Italie du Nord, la Toscane, les villes de Rome, Naples, Pise, la côte amalfitaine, l'île de Capri, Florence, Pompéi, Venise, en me déplaçant en automobile et en TGV. Ce qui m'a le plus surpris est l'absence de lacs et de rivières. L'électricité est importée ou faite de produits fossiles avec le charbon.

Le gaz naturel m'a beaucoup marqué, car chaque maison, édifice ou immeuble a une entrée de gaz pour se chauffer, pour cuire ou pour se climatiser. Leurs infrastructures ne permettent pas de changer ou de s'alimenter autrement pour encore plusieurs décennies même avec toute leur bonne volonté; ils n'y pensent même pas.


**PHOTO
DU JOUR**

Il n'y a pas qu'à Saguenay en neige où les sculptures sont à l'honneur. Le Festival de la neige de Sapporo se tient actuellement au Japon. Chaque année, l'événement attire 2,7 millions de visiteurs. Sur la photo, une sculpture représentant le Prix de l'Arc de triomphe, une course hippique tenue dans l'hippodrome de Longchamp, en France, que l'on voit au coucher de soleil. — PHOTO AFP, CHARLY TRIBALLEAU

Les petites automobiles (modèles réduits) s'alimentent au gazole (diesel) principalement. Je ne vois pas comment ça pourrait changer à court terme. Impossible d'avoir des bornes électriques, car il n'y a pas d'espace et l'électricité est importée et chère. Un poste d'essence en ville est restreint (plus petit qu'un *food truck*), Venise n'a aucune auto, seulement du gaz naturel, et Capri juste du propane.

Pour ce fait, ce pays et d'autres vont devoir s'alimenter au gaz naturel pour plusieurs décennies. Moi je pense que pour une fois, on pourrait en profiter tout en réduisant les produits fossiles sur la planète (GES). Avec ses revenus supplémentaires, le gouvernement pourrait accentuer l'électrification du transport automobile avec des programmes encore plus bonifiés, le transport lourd avec hydrogène qui est de plus en plus polluant sur nos routes, et un programme spécifique pour les résidences et immeubles afin de sortir le chauffage à l'huile.

Saviez-vous que notre téléphone a été transporté par camion ou par

avion, que vos légumes du Québec se promènent et vos céréales (grau) ont besoin de propane ou de gaz pour sécher? Saviez-vous aussi que les universités ne se sont pas bâties avec des jeux de cartes, mais avec le gouvernement? Saviez-vous qu'avec toutes vos bonnes volontés environnementales, il va y avoir des coûts supplémentaires pour l'application de chacune?

Saviez-vous qu'avec le vieillissement et la durée de vie qui augmente, ça va coûter de plus en plus cher? Je pense que tous vont en profiter.

Montréal, qui est si environmentaliste, accapare déjà 50% des dépenses du gouvernement avec le transport en commun pour la ligne rose du métro et peut être responsable à 80% des GES. Montréal chauffe les maisons au gaz naturel, au mazout et très peu à l'électricité. Qui est cette grande ville pour nous imposer son désaccord à ce projet. On sait lire, écrire et compter comme eux et on est peut-être plus réaliste. Ils critiquent sur tout, par exemple Bombardier avec la CSeries A220 et

l'aide gouvernementale reçue. À ma connaissance, ils ont livré 43 appareils pour l'année 2019 au prix catalogué (75 000 000\$ chacun). Calculez la TVQ de 430 millions aux revenus du gouvernement. Il faut regarder et prendre le temps de réfléchir à ce projet.

Pour la Ville de Saguenay et pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est une opportunité d'en profiter. Vous connaissez les finances de la ville et l'importance d'avoir de bons emplois spécialisés en région pour la rétention de la main-d'œuvre. C'est l'opportunité pour approcher des petites et grandes entreprises de la transformation de notre métal gris (exemple Apple, cannettes d'aluminium) par des exemptions de taxes et autres. Comme l'adage, une journée à la fois, un programme vert à la fois. Le résultat sera au rendez-vous pour chacun des programmes sur la table. Je pense que tous ensemble on va réussir de très bonnes choses pour l'environnement.

André Trottier
Saguenay

Dossier allergie: je vous remercie

Cette lettre a été écrite par le Dr Dany Harvey, pédiatre

Tout le monde se chicane pour la garde en pédiatrie, alors que ce n'est pas l'enjeu. L'enjeu a toujours été la clientèle allergique. Je peux vous dire que les dernières semaines furent difficiles et très émotives! J'ai toujours travaillé pour le patient et donné un service de grande qualité. Ma demande a toujours été simple: un statut particulier hors PEM (plan d'effectifs médicaux en établissement) pour répondre à la clientèle en allergie.

Certains ont dévié la cause vers la garde en pédiatrie, mais bon! Ce n'était vraiment pas l'objectif visé. Je m'en remets au processus décisionnel du CIUSSS.

L'article du *Quotidien* du 8 janvier précisait bien les services offerts dans la région et le trou de service à combler pour les allergies adultes alimentaires. L'appui de la région, à cette cause, a été extraordinaire!

Je vous remercie tous, du fond du cœur, pour l'intérêt porté à la cause, pour tous les efforts, témoignages, pétitions, résolutions, etc. Vous avez été mon énergie de sur-



Le Dr Dany Harvey — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

activités hospitalières en lien avec ma pratique. Le CIUSSS assumera tous les services en allergie. Je vais donc débiter, prochainement, une pratique en cabinet à Alma dédiée exclusivement à la pédiatrie, ma spécialité de base. Les patients en allergies adultes et enfants seront pris en charge par le CIUSSS qui a les ressources nécessaires.

UN DERNIER MERCI

En terminant, je tiens à remercier madame Joëlle Turcotte pour la pétition qu'elle a initiée. C'est très impressionnant! Sincèrement, je croyais à la cause et vous aussi... Je suis cependant désolé de la suite des choses pour les patients allergiques.

Ce combat dure depuis septembre 2018 auprès du CIUSSS. Je dois maintenant passer à autre chose.

Je vous remercie!

Merci à ma conjointe, Sylvie, et mes filles de m'avoir supporté dans ma folie envers les patients allergiques.

À la suite des réflexions et des décisions prises avec ma famille, mes amis et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), je me retire de toutes mes activités hospitalières en lien avec ma pratique. Le CIUSSS assumera tous les services en allergie. Je vais donc débiter, prochainement, une pratique en cabinet à Alma dédiée exclusivement à la pédiatrie, ma spécialité de base

vie. Une nouvelle vie commence pour moi!

TOURNER LA PAGE

À la suite des réflexions et des décisions prises avec ma famille, mes amis et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), je me retire de toutes mes

LETTRE OUVERTE

FINANCEMENT OFFERT PAR GNL QUÉBEC

Les universités doivent refuser

Le 20 novembre dernier, la société GNL Québec a annoncé un investissement de 350 000 \$ sur cinq ans dans un projet de Chaire interuniversitaire sur la séquestration du carbone. Rappelons que GNL Québec est le promoteur d'un projet d'usine de liquéfaction du gaz naturel à Port Saguenay. Ce projet nécessite la construction d'un gazoduc de 750 km pour acheminer jusqu'à Port Saguenay du gaz naturel en provenance de l'Alberta.

La chaire interuniversitaire regrouperait des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, de l'École de technologie supérieure et de l'Université Laval. Toutefois, ces institutions n'ont fait aucune annonce pour l'instant. Or, il nous semble imprudent et prématuré d'accepter un investissement de GNL Québec pour financer la recherche universitaire.

UN RISQUE RÉPUTATIONNEL

Avant de se lier à une entreprise privée intéressée à contribuer financièrement à une chaire ou à un programme de recherche, l'université devrait évaluer sérieusement le risque réputationnel, pour elle-même et pour ses chercheurs, d'un tel partenariat. L'entreprise a-t-elle fait l'objet de poursuites judiciaires? Est-elle un « bon citoyen corporatif » respectueux des lois, de ses employés et de l'environnement? Est-elle bien implantée dans son milieu?

Pour l'instant, GNL Québec est, essentiellement, un promoteur en attente d'autorisations pour construire une usine. Il est beaucoup plus difficile d'évaluer le risque réputationnel d'une entreprise en devenir que d'une entreprise déjà établie. Cela dit, plusieurs éléments incitent à la prudence. Une lettre publiée le 15 octobre dernier dans *La Presse* par une quarantaine d'économistes a mis en doute le bien-fondé du projet de GNL Québec et la véracité des informations fournies par

l'entreprise concernant les risques et bénéfices environnementaux. En outre, une fiche technique de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) montre que la structure du groupe de sociétés auquel appartient GNL Québec réduit sensiblement les retombées fiscales éventuelles de ses activités au Québec et au Canada. Selon l'IRIS, GNL Québec est une société par actions détenue par une société en commandite dont les commanditaires sont des sociétés détenues par d'autres sociétés appartenant à des investisseurs étrangers dont les revenus éventuels seraient touchés dans des paradis fiscaux. Enfin, une lettre courageuse publiée par des membres de l'Université du Québec à Chicoutimi affirme que le projet de GNL Québec n'est pas dans l'intérêt du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette région riche en talent et en atouts naturels – dont l'hydroélectricité – deviendrait dépendante d'une énergie fossile.

UN RISQUE POUR LA LIBERTÉ

Le financement privé de la recherche soulève des débats parmi les universitaires, lesquels, le plus souvent, restent entre nous. Parmi les préoccupations exprimées, il y a les risques de conflit d'intérêt et d'autocensure. Que ce soit par sentiment de reconnaissance ou par intérêt, les chercheurs hésitent à critiquer leurs bailleurs de fonds et à diffuser des résultats qui leur seraient défavorables. Dans une moindre mesure, l'autocensure affecte aussi leurs collègues. Ainsi, on peut supposer que plusieurs membres des quatre institutions impliquées dans le projet de chaire interuniversitaire ne se sentiraient plus la même liberté de commenter le projet ou les agissements de GNL Québec. Nous-mêmes ressentons cette pression en écrivant ces lignes.

La décision d'une université d'accepter le financement d'une entreprise participant à un projet

très controversé cause fréquemment des désaccords en son sein. Les universitaires aiment débattre d'idées et il est normal qu'ils ne partagent pas les mêmes points de vue. Ainsi, certains d'entre eux trouvent des points positifs au projet de GNL Québec. Cependant, lorsqu'il est question du financement privé de la recherche, les discussions sont rarement sereines, car la carrière de certains chercheurs peut s'en trouver affectée. Elles peuvent miner le climat de travail dans un département ou une faculté pendant des années.

La situation actuelle nous rappelle celle vécue en 2014 à l'Université du Québec à Rimouski. La pétrolière TransCanada, qui cherchait à faire accepter son projet d'oléoduc Énergie Est, a offert de financer une chaire de recherche sur le béluga. En raison d'une forte opposition, l'université a finalement refusé l'offre de TransCanada.

L'ABSENCE DE BÉNÉFICES AUTRES QUE FINANCIERS

En sciences pures et appliquées, par l'entremise des organismes subventionnaires tels que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le gouvernement encourage fortement la recherche en partenariat avec l'industrie. Les entreprises partenaires profitent d'une expertise de pointe leur permettant d'innover et de devenir plus compétitives. Les chercheurs bénéficient d'un financement parfois très substantiel, peuvent avoir accès au savoir-faire ou aux installations des entreprises partenaires, et sont généralement encouragés à réaliser des travaux utiles et en lien avec des enjeux d'actualité. De plus, les étudiants sont formés à la recherche tout en ayant déjà un pied dans l'industrie. Une évaluation du programme de chaires industrielles du CRSNG réalisée en 2006 met en valeur les bénéfices qu'en retirent les entreprises partenaires : elles

orientent les recherches en fonction de leurs besoins spécifiques ; elles entretiennent des échanges soutenus avec les chercheurs ; elles obtiennent un accès privilégié, voire exclusif aux résultats de recherche.

Dans le modèle mis en place par le CRSNG, le partenaire n'est pas qu'un bailleur de fonds : il participe activement à la recherche. Le CRSNG s'assure notamment de la présence importante de l'entreprise partenaire au Canada et de sa capacité à produire et à mettre à profit les résultats de la recherche. Cependant, puisqu'une collaboration étroite avec l'industrie est nécessaire pour réaliser ce type de recherche, on tend à mettre en veilleuse deux principes importants : l'indépendance de la recherche universitaire et l'accès pour tous aux résultats de la recherche produite en partie avec des fonds publics.

Même si l'on accepte le bien-fondé de ce modèle, GNL Québec ne nous semble pas être un partenaire pertinent pour un programme de recherche industrielle sur la captation du carbone ou sur la production de gaz naturel à partir de la biomasse forestière résiduelle. D'une part, cette entreprise n'entend pas se spécialiser dans la production de gaz naturel, mais plutôt dans sa liquéfaction en vue de l'exporter sur les marchés internationaux. D'autre part, elle ne semble pas être en mesure de collaborer à des recherches ni d'en tirer une quelconque utilité, au cours des cinq prochaines années.


Pourquoi donc cette annonce hâtive d'un investissement de GNL Québec dans un projet interuniversitaire de chaire industrielle? À l'instar de la pétrolière TransCanada, elle espère sans doute améliorer sa légitimité sociale et ses chances d'obtenir le feu vert pour son projet d'usine. En prêtant leur concours à ce type de stratégie, les universités risquent malheureusement d'être entraînées malgré elles dans des opérations d'écoblanchiment (*greenwashing*)

attentatoires à leur rôle social et à leur indépendance dans la création et la transmission du savoir.

- **Olivier Boiral**, professeur à la faculté des sciences de l'administration, Université Laval
- **Michelle Cumyn**, professeure à la faculté de droit, Université Laval
- **Mathieu Cusson**, professeur au département des sciences fondamentales, UQAC
- **Sophie Del Fa**, professeure en communication, UQAC
- **Jacinthe Dion**, professeure au département des sciences de la santé, UQAC
- **Élise Duchesne**, professeure à l'unité d'enseignement en physiothérapie, UQAC
- **Jérôme Dupras**, professeur au département des sciences naturelles, UQO
- **Muriel Gomez-Perez**, professeure au département de sciences historiques, Université Laval
- **Laurence Guillaumie**, professeure à la faculté des sciences infirmières, Université Laval
- **Thierry Lefèvre**, coordonnateur du Centre de recherche sur les matériaux avancés, Université Laval
- **Greg Mikkelsen**, anciennement professeur au School of Environment and Department of Philosophy, Université McGill
- **Éric Pineault**, professeur au département de sociologie, UQAM
- **Patrick Provost**, professeur à la faculté de médecine, Université Laval
- **Olivier Riffon**, professeur au département de sciences fondamentales, UQAC
- **Michel Roche**, professeur au département des sciences humaines et sociales, UQAC
- **Marie Saint-Arnaud**, chercheuse au Centre'ERE, UQAM
- **Lucie Sauvé**, professeure au département de didactique, UQAM

DOSSIER SPÉCIAL

SAGUENAY EN NEIGE



À ne pas manquer
demain 7 février

leQuotidien

Pour d'autres projets spéciaux, visitez la section vitrine sur lequotidien.com

de lac & de fjord

f facebook/LeQuotidienProgres

@ redaction@lequotidien.com

› CHANCEUSES À LA POULE



La Poule aux œufs d'or continue de faire des chanceux dans la région. Sylvie Dufour, du Saguenay (photo de gauche), a remporté un lot maison de 25 000\$ le 16 janvier. La gagnante a dû vérifier ses numéros plusieurs fois, en réécoulant l'enregistrement de l'émission, avant d'être convaincue de gagner et d'annoncer la nouvelle à toute la famille. La chanceuse s'était procuré son billet au IGA Supermarché Mellon de Jonquière. Hélène de Launière, de Normandin (photo de droite), qu'on voit en compagnie de l'animateur Mathieu Baron et de l'hôtesse Julie Houle, est repartie plus riche de 53 750\$ lors de son passage à l'émission du 2 janvier. Grâce à cette jolie somme, elle compte s'acheter une nouvelle voiture. Depuis 1993, *La Poule aux œufs d'or* a reçu au-delà de 7500 participants et remis plus de 239,8 M\$. Parmi ces chanceux, plus de 560 personnes provenant du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont gagné plus de 17,8 M\$ à la télévision. — PHOTO COURTOISIE

› SUPER NÉON



Éric Lacroix, Johanne Lacroix et Rose-Hélène Simard Lacroix, trois membres d'une famille qui habite le Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont mis la main sur un gros lot de 50 000\$ avec un billet à gratter Super Néon. Le groupe s'était fait la promesse de séparer ses gains entre les trois participants. Cette fois-ci, c'est la maman, Rose-Hélène, qui a eu la main chanceuse. La famille s'était procuré son billet chanceux au Dépanneur Étoile du Nord de Chicoutimi-Nord. — PHOTO COURTOISIE

› SUCCÈS DU RADIOTHON



La Fondation du Centre Maria-Chapdelaine tenait la semaine dernière son 18^e Radiothon annuel, sous la présidence d'honneur de Mario Bilodeau, de Bilodeau Canada inc. L'événement a permis d'amasser un montant de 307 000\$, qui servira à financer l'achat d'équipements médicaux pour le centre hospitalier, le CLSC et les deux CHSLD du territoire, pour un montant de 262 000\$. Au cours de ces 18 années, les campagnes qu'a tenues la fondation ont permis d'amasser 4 471 059\$, permettant des achats en équipements médicaux pour un montant équivalent, pour les services de santé du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine. La fondation tient à remercier la population, les gens d'affaires et les entreprises pour leur support constant depuis 2003, ainsi que les nombreux bénévoles qui rendent cette activité possible. Sur la photo, en partant de la gauche, on retrouve Olivier Côté, trésorier du conseil d'administration de la fondation, Mario Bilodeau et André Perron, président de la fondation. — PHOTO COURTOISIE

› SAGUENAY SUPPORTE LA COOPÉRATIVE



Le conseil municipal de Saguenay avait adopté à l'unanimité une résolution accordant une contribution financière de l'ordre de 100 000\$ au projet de coopérative de solidarité du journal *Le Quotidien* au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Depuis, le projet a cheminé et en est à l'étape de la mise en place de la nouvelle structure de propriété. Les membres du conseil municipal ont confirmé cet engagement la semaine dernière, par le versement du montant. Sur la photo, le président de la coopérative, le journaliste Louis Tremblay, reçoit le chèque des mains de la mairesse de Saguenay, Josée Néron, en compagnie des membres du conseil. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

› SAGUENAY EN EMPLOI



Après le succès rencontré en 2019, Saguenay en emploi invite les entreprises et les chercheurs d'emploi à se rencontrer pour une 2^e édition, le 28 février, de 9h à 20h, au Delta Saguenay. Plus de 3000 participants ont répondu présents, l'année dernière, et encore plus sont attendus lors de cette journée qui s'annonce animée avec, au programme, des conférences, des séances gratuites de photographies professionnelles, un accès privilégié aux employeurs pour les chercheurs d'emplois et plus encore. Saguenay en emploi est principalement financé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui offre des services publics d'emploi aux personnes et aux entreprises par l'entremise de son réseau de bureaux de Services Québec. Sur la photo, on voit les partenaires du comité d'organisation, Karen Boucher, de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, Hélène Blackburn, du Groupe Inclusia, Sara Therrien, du Carrefour jeunesse emploi Saguenay, Johnny Gauthier, du Cégep de Chicoutimi, Nathalie Morin, de Rio Tinto, Karen Munger, de Services Québec, Isabelle Gagnon, du CJE Saguenay, Nathalie Gagnon, de DERYTélécom, Caroline Maltais, de Propulsion Carrière, Marilou Boulianne, d'Accès-Travail-Emploi et Accès-Travail-Femme, Édith Ferlatte, de la Commission scolaire De La Jonquière, Johanne Tremblay, du Cégep de Jonquière, Catherine Lavoie, du CIUSSS, François Côté, de UQAC, et Philippe Robert, du CJE Saguenay. — PHOTO COURTOISIE

PETIT-SAGUENAY

Mobilisation pour sauver la coop

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

La Coop de consommation de Petit-Saguenay, qui opère la seule épicerie et station-service du village, éprouve des difficultés financières qui nécessitent une restructuration et l'injection d'argent frais afin de permettre la poursuite des opérations.

Le sujet sera discuté mardi prochain lors de l'assemblée du conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay alors que les maires présents devront décider de l'injection d'une aide financière d'urgence de 50 000 \$ au nom de la municipalité de Petit-Saguenay.

Cette mesure est nécessaire en raison du fait que tous les élus du conseil de Petit-Saguenay sont sociétaires de la coopérative et ne peuvent donc voter sur cette aide financière en raison de la présence d'un conflit d'intérêts.

En entrevue, le maire de Petit-Saguenay et membre du conseil d'administration de la coopérative, Philôme Lafrance, explique que l'entreprise fait face à un problème de surendettement depuis plusieurs années ainsi qu'à un problème de fréquentation saisonnière. Selon le maire Lafrance, l'affluence touristique estivale permet à la coopérative d'obtenir un bon taux de fréquentation, ce qui n'est pas le cas pendant la saison froide où les consommateurs sont en baisse.

Tous les Saguenois ont été mis au fait de la situation en décembre dernier quand une assemblée générale des membres a permis de présenter les états financiers.

Selon M. Lafrance, l'injection de 50 000 \$ devrait permettre de résoudre les problèmes à court terme de la coopérative.

La présidente du conseil d'administration, Lyne Fortin, se montre optimiste quant à l'évolution des affaires. « La coopérative est en restructuration majeure. On va prendre notre erre d'aller la semaine prochaine, mais on a de bons défis à relever », a-t-elle indiqué.

Selon ses propos, la population saguenoise est très mobilisée autour du projet de sauvegarde



La population saguenoise se mobilise actuellement autour du projet de sauvegarde de sa coopérative. La seule épicerie et station-service de la municipalité éprouve des difficultés financières. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

de sa coopérative. La preuve en est que des bénévoles sont venus prêter main-forte pour le maintien des opérations.

Une assemblée générale spéciale est prévue le 19 février prochain à l'école du Vallon pour informer la population de l'état de situation.

Rappelons que Petit-Saguenay n'est pas la première municipalité de la MRC du Fjord-du-Saguenay affectée par la dévitalisation de son commerce de proximité. En 2018, la municipalité de Bégin avait assisté à la fermeture du dépanneur du village.



Des travailleurs spécialisés ont débuté le changement des luminaires dans les rues de Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LAMPES AU SODIUM À SAGUENAY

Le remplacement a débuté

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

Depuis le 9 décembre dernier, des travailleurs spécialisés en électricité des Firms Franklin, de Chicoutimi, et Turcotte, de Québec, circulent dans les rues de Saguenay pour procéder au changement des luminaires. Les lampes au sodium haute pression sont remplacées par des diodes électroluminescentes (DEL).

Les travaux comprennent le démantèlement des luminaires existants

fonctionnant au sodium, leur transport et leur recyclage, l'installation des nouveaux luminaires et leurs accessoires et l'installation des photocontrôles, ainsi que des potences neuves sur certains luminaires existants.

18 571 LAMPES

Selon le conseiller du district 9 et président de la Commission des travaux publics, Michel Tremblay, au total ce sont 18 571 lampes qui sont à changer, soit 8450 à Jonquière, 7171 à Chicoutimi et 2950 à La Baie. Les travaux devraient être complétés d'ici la fin de l'année.

M. Tremblay a mentionné que le coût des travaux était d'abord estimé à 6,5 M \$. À l'ouverture des soumissions, un prix de 4,8 M \$ a plutôt été dévoilé. Les frais d'installation pour Chicoutimi sont de 500 000 \$, de 750 000 \$ pour Jonquière et Lac-Kénogami et de 200 000 \$ pour La Baie et Laterrière.

L'entreprise Franklin a remporté le contrat d'achat au prix de 3 350 000 \$.

M. Tremblay a mentionné que l'investissement permettra une économie annuelle de 1 M \$ par année sur une période de 15 ans et de 1,2 M \$ lorsque l'emprunt aura été remboursé en totalité.

EN BREF

Motoneigistes disparus: les recherchent reprennent jeudi

Pour une 16^e journée, les recherches reprennent jeudi, dans la rivière Grande-Décharge, pour retrouver les deux motoneigistes français qui manquent toujours à l'appel. Mais les chances de retracer rapidement les Européens rétrécissent. Le territoire de recherche, principalement la rivière Grande-Décharge, s'étend

sur 13 kilomètres. Les secteurs jugés sécuritaires pour les patrouilleurs nautiques ont été presque entièrement navigués. Mais certains coins, où des morceaux de glace risquent de se briser, restent à vérifier. Les conditions empêchent toutefois les policiers de se rendre à ces endroits. Jusqu'à maintenant, quatre motoneigistes, trois Français et un guide québécois, ont été repêchés dans la rivière. Les corps, rappelons-le, ont été retrouvés à deux kilomètres et à six kilomètres des lieux de l'incident, à Saint-Henri-de-Taillon. **LAURA LÉVESQUE**

Arrêté pour possession de pornographie juvénile

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Steeve Morin, de Chicoutimi, a été arrêté pour possession de pornographie juvénile, mercredi. Il a brièvement comparu devant le juge, en après-midi, et reviendra en cour en mars prochain.

L'individu, qui est dans la

trentaine, a été amené par les enquêteurs de la Sûreté du Québec au Palais de justice de Chicoutimi, en fin d'après-midi, mercredi. Il fait face à un chef d'accusation de possession de pornographie juvénile et un autre de vol. Il a plaidé non coupable à ce dernier chef et s'est réservé le choix de son plaidoyer pour le premier.

Menottes aux poings, il a

comparu devant le juge Pierre Simard. La Couronne a consenti à sa remise en liberté, mais l'individu devra respecter plusieurs conditions, notamment celles de ne pas être en présence de mineurs et de ne pas avoir accès à Internet ni à aucun appareil technologique.

L'individu sera de retour devant les tribunaux le 31 mars prochain.



Le président américain Donald Trump, qui recevait mercredi à la Maison-Blanche le leader de l'opposition du Venezuela Juan Guaidó, réagira formellement jeudi à son acquittement. — PHOTO AP

« Victoire » pour Trump

Le président acquitté à l'issue de son procès en destitution

**JÉRÔME CARTILLIER ET
CHARLOTTE PLANTIVE**
Agence France-Presse

WASHINGTON — Donald Trump a été acquitté mercredi par le Sénat des États-Unis à l'issue d'un procès en destitution historique qui a jeté une lumière crue sur les fractures de l'Amérique, sans jamais faire vaciller sa base électorale.

Clamant « victoire » face à une « mascarade », le président républicain a annoncé qu'il réagirait formellement jeudi en milieu de journée.

Sans attendre, la Maison-Blanche s'est réjouie qu'il ait été « pleinement innocenté ». Mais pour les démocrates, son acquittement n'a « aucune valeur », à défaut selon eux d'un procès « équitable ».

La mise en accusation de Donald Trump restera comme une tache indélébile sur un mandat truffé de scandales. Avant lui, seuls deux de ses prédécesseurs, Andrew Johnson en 1868 et Bill Clinton en 1998, avaient connu une telle avanée.

Mais son procès a montré que

l'ancien homme d'affaires de New York pouvait compter sur un parti républicain aux ordres, un atout de taille à neuf mois d'une élection où il briguera un second mandat de quatre ans.

Cette victoire politique a cependant été assombrie par la défection d'un élu républicain de premier plan : Mitt Romney, candidat malheureux à la Maison-Blanche en 2012.

Ce revers est douloureux pour un président très sensible à son image, qui s'enorgueillit d'avoir rassemblé le « Grand Old Party » derrière lui. Déception supplémentaire pour le magnat de l'immobilier : tous les élus démocrates ont, eux, fait bloc contre lui.

« MENACE »

Lors d'un vote solennel suivi en direct à la télévision par des dizaines de millions d'Américains, le Sénat a estimé, par 52 voix sur 100, que Donald Trump ne s'était pas rendu coupable d'abus de pouvoir ni, avec 53 voix, d'entrave à la bonne marche du Congrès.

La majorité des deux tiers fixée par la Constitution n'ayant pas été atteinte, « Donald John Trump est de ce fait acquitté », a conclu le chef de la Cour suprême des États-Unis John Roberts, avant de donner le coup de marteau signifiant la fin de ce procès exceptionnel.

Son issue ne faisait guère de doutes. Avant même le vote, la

guerre des formules avait été engagée sur les leçons à en tirer.

Donald Trump a été « acquitté pour toujours », clame la Maison-Blanche. Donald Trump a été « mis en accusation pour toujours », rétorquent les démocrates.

Après le verdict, le ton est encore monté. Le président « reste une menace pour la démocratie américaine », a tonné la présidente démocrate de la Chambre des représentants Nancy Pelosi en le qualifiant de « voyou ».

« Je doute que mes collègues démocrates, qui sont mus par une haine illimitée du président, soient en mesure de passer à autre chose », a assené le sénateur Lindsey Graham, un proche du milliardaire.

FRACTURES

Les démocrates reprochent au 45^e président des États-Unis d'avoir utilisé les moyens de l'État, notamment une aide militaire validée par le Congrès, pour tenter de forcer l'Ukraine à « salir » son possible adversaire à la présidentielle Joe Biden.

Depuis que le scandale a éclaté, l'hôte de la Maison-Blanche se dit victime d'une chasse aux sorcières orchestrée par ses adversaires qui n'auraient pas digéré sa victoire-surprise de 2016. La stratégie semble avoir, au moins en partie, porté ses fruits : selon le dernier sondage de l'institut Gallup, il enregistre 49 % d'opinions favorables, un record depuis son arrivée au pouvoir.

RÉFORME DE L'ÉDUCATION

Le bâillon sera imposé vendredi

Presse canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement Legault mettra sa menace de bâillon à exécution vendredi pour forcer l'adoption de sa réforme de l'éducation.

La Presse canadienne a appris que les députés sont convoqués pour une séance extraordinaire, vendredi, à compter de 8 h, afin de compléter le processus d'étude du projet de loi 40.

Le projet de loi porte notamment sur l'abolition des commissions scolaires, mais aussi sur une série d'autres enjeux : personnel enseignant, conseils d'établissement, regroupements de services, choix de l'école, rapports, révision des notes, rôle du directeur, etc.

Il compte plus de 300 articles et le gouvernement a déposé plus de 160 pages d'amendements mardi, mais il trouve que les partis d'opposition se traînent les pieds dans l'étude détaillée du projet de loi en commission parlementaire.

Les parlementaires ont passé un peu plus d'une soixantaine

d'heures en commission – une durée relativement normale –, dont une quinzaine en ajournements demandés par le gouvernement.

Ce serait le quatrième bâillon imposé par le gouvernement Legault en moins d'un an.

En mêlée de presse mercredi à la fin du conseil des ministres, le leader parlementaire du gouvernement, Simon Jolin-Barrette, n'avait pas écarté le scénario d'une adoption express du projet de loi 40 à la fin de la semaine.

« Il y a beaucoup d'heures qui ont été faites, ça fait longtemps que les députés sont là, a justifié M. Jolin-Barrette, qui est responsable de la gestion des travaux parlementaires. Dans l'univers des possibilités (...) tout est possible dans la vie. »

M. Jolin-Barrette affirmait que le gouvernement n'était pas « lié par le temps », tout en ajoutant qu'un compte à rebours était néanmoins déclenché. Le gouvernement a déjà indiqué qu'il voulait mettre fin au mandat des commissaires scolaires le 29 février, tout en ouvrant une porte à un report.

CORONAVIRUS

Plus de 370 Canadiens veulent quitter Wuhan

OTTAWA — Ils sont maintenant 373 Canadiens à vouloir quitter la province chinoise d'Hubei, où on a imposé une quarantaine pour éviter la propagation du coronavirus. Cependant, le premier vol de rapatriement devant partir jeudi soir de Wuhan ne prendra que 211 d'entre eux.

Le ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, a offert une mise à jour de la situation, mercredi en fin d'avant-midi, à Ottawa.

Il a confirmé le retard annoncé du premier vol qui partira au moins 24 heures plus tard que prévu. Il a également expliqué pourquoi seulement 211 Canadiens pourront embarquer dans cet appareil qui peut contenir 250 passagers.

« Il faut comprendre. (...) Pour pouvoir décoller, il faut fournir le manifeste 24 heures avant aux autorités chinoises. Donc il vient un moment où on doit cristalliser le nombre de passagers », a justifié le ministre Champagne.

Seules les personnes dont les noms sont sur ce manifeste sont donc invitées à se présenter à l'aéroport de Wuhan jeudi à 17 h, heure locale.

« On a une option sur un deuxième appareil », a rappelé le ministre Champagne. « On travaille déjà sur le manifeste du deuxième (vol) », a-t-il assuré. Il espère aussi que les avions de certains pays alliés qui rapatrient leurs ressortissants offriront des sièges aux Canadiens. **PRESSE CANADIENNE**

SOIRÉE-BÉNÉFICE DU CONSERVATOIRE DE SAGUENAY

Offrir la musique aux jeunes

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Le Conservatoire de musique de Saguenay invite la population à assister à une soirée-bénéfice qui aura lieu le 20 février. Avec l'argent qu'il amassera, l'établissement veut aller à la rencontre des élèves du primaire pour faire naître l'amour de la musique classique.

La directrice du Conservatoire, Louise Bouchard, explique que cet événement, qui en est à sa quatrième édition, permet de soutenir les initiatives hors les murs de l'institution et de rendre le classique plus accessible.

« C'est de cette manière que l'on peut faire nos activités parascolaires. Présentement, il y a une soixantaine de jeunes qui reçoivent des cours dans les écoles primaires. C'est comme ça qu'on peut financer l'achat des nos instruments », indique Louise Bouchard.

En 2019, le conservatoire avait pu acquérir 25 instruments, qui sont prêtés gratuitement aux écoles, avec

l'argent récolté dans la soirée. Ces fonds avaient aussi permis de payer les déplacements des professeurs qui allaient dans les classes pendant toute l'année.

FORMER LA RELÈVE

Les musiciens du Conservatoire vont à la rencontre des élèves pour une bien simple raison : former la relève et démocratiser la musique classique.

leur disposition, et n'ont pas les spécialistes pour pouvoir l'enseigner », explique celle qui joue de la flûte traversière.

Au lieu de s'apitoyer sur leur sort, les professeurs du Conservatoire ont décidé d'avoir une attitude proactive. « La musique classique est souvent méconnue, poursuit M^{me} Bouchard. Ceux qui font de la musique dans leurs loisirs font le choix du chant populaire, de la guitare, du rock. Ce

un concert, entrecoupé de prestations musicales. « C'est une belle fête. On reçoit les gens au Conservatoire et tout le monde qui travaille ici participe », résume M^{me} Bouchard.

REGARD met lui aussi la main à la pâte. Le festival du court métrage présentera un film en primeur. Si Louise Bouchard veut garder un élément de surprise, elle annonce tout de même qu'il y aura « un volet musical » lié à ce film.

Les billets pour la soirée coûtent 100 dollars chacun, mais, comme le rappelle la directrice du Conservatoire, des reçus d'impôt d'une valeur de 75 dollars peuvent être émis.

Un encaissement silencieux sera tenu sur place. Les gens présents pourront y acquérir des œuvres d'art. Des concerts privés de certains professeurs du Conservatoire seront aussi mis aux enchères.

La présidence d'honneur de cet événement a été confiée à Janick Tremblay et Stéphane Bédard. Catherine Doucet, de Radio-Canada, assurera l'animation.

« Les écoles, avec les moyens qu'elles ont, n'ont pas tous les instruments à leur disposition, et n'ont pas les spécialistes pour pouvoir l'enseigner. »

— Louise Bouchard

« On s'est aperçu avec le temps qu'il y avait moins de jeunes qui choisissaient des instruments comme le violon, le violoncelle, la clarinette. Les écoles, avec les moyens qu'elles ont, n'ont pas tous les instruments à

sont de bons choix, mais c'est bien qu'il y ait de la diversité. »

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE

La soirée du 20 février consistera en un cocktail dînatoire et



La directrice du Conservatoire de musique de Saguenay, Louise Bouchard, explique que son établissement veut avoir une attitude proactive pour former la relève. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

affaires

OR
1556,10
2,51
\$US/ONCE

PÉTROLE
55,72
1,92
BARIL US\$

ALUMINIUM
0,7654
-0,44%
\$US/LIVRE

EURO
0,6842
0,0025
€EURO

LE DOLLAR
75,26
-0,03
¢US

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES			
Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	1052,46 \$	7,28 \$	113016688
S&P/TSX 300	17651,59 \$	138,86 \$	223399681
S&P/TSX VENTURE	576,36 \$	2,94 \$	61302524
DOW JONES	29290,85 \$	483,22 \$	0
NASDAQ (QQQ)	228,22 \$	0,75 \$	18234853

TORONTO			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1,47 \$	-0,06 \$
ENBRIDGE INC.	ENB	55,58 \$	0,80 \$
AURORA CANNABIS	ACB	2,81 \$	-0,02 \$
BETAPRO CRUDE OIL	HOU	4,55 \$	0,22 \$
BAYTEX ENERGY	BTE	1,47 \$	0,07 \$
STAGEZERO LIFE	SZLS	0,06 \$	0,01 \$
CON NATURAL RES.	CNQ	38,84 \$	0,86 \$
CRESCENT POINT	CPG	4,49 \$	0,33 \$
BETAPRO CRUDE OIL	HOD	5,14 \$	-0,28 \$
MANULIFE FIN.	MFC	26,59 \$	0,50 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
AURA MINERALS	ORA	38,99 \$	9,02 \$
FAIRFAX FINANCIAL	FFH.U	465,60 \$	7,50 \$
INTACT FINANCIAL	IFC	151,17 \$	5,41 \$
FIRSTSERVICE	FSV	138,90 \$	4,88 \$
CANADIAN PACIFIC	CP	361,67 \$	4,77 \$
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	615,32 \$	3,28 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
SHOPIFY INC.	SHOP	632,22 \$	-12,51 \$
CONSTELLATION	CSU	1450,11 \$	-8,66 \$
CERIDIAN HCM	CDAY	97,90 \$	-5,89 \$
SENVEST CAPITAL	SEC	175,00 \$	-1,90 \$
CNOOC LIMITED	CNU	210,00 \$	-1,78 \$
THOMSON REUTERS	TRI	106,70 \$	-1,59 \$

NEW YORK			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Ford Motor Co.	F	8,31 \$	-0,87 \$
Snap Inc.	SNAP	16,19 \$	-2,80 \$
SPDR S&P 500 ETF	SPY	332,81 \$	3,75 \$
NIO Inc.	NIO	4,39 \$	-0,11 \$
iShares Tr -	EEM	43,94 \$	0,25 \$
Bank of America	BAC	34,70 \$	1,08 \$
General Electric	GE	12,85 \$	0,28 \$
SPDR Series Tr -	XOP	19,94 \$	1,03 \$
Chesapeake Energy	CHK	0,55 \$	0,05 \$
iShares Tr -	HYG	88,00 \$	0,33 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Berkshire Hathaway	BRK.A	342340,00 \$	4438,88 \$
Markel Corp	MKL	1257,42 \$	65,35 \$
NVR Inc.	NVR	3852,49 \$	60,41 \$
Texas Pacific Land	TPL	808,05 \$	27,58 \$
AutoZone, Inc.	AZO	1073,49 \$	23,21 \$
Humana Inc.	HUM	364,77 \$	21,49 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Chipotle Mexican	CMG	854,23 \$	-31,22 \$
Cable One Inc.	CABO	1711,59 \$	-24,28 \$
Dirxion Shares	DRIP	88,40 \$	-17,03 \$
Paycom Software	PAYC	320,91 \$	-16,85 \$
TransDigm Group	TDG	626,08 \$	-15,15 \$
Dirxion Shares	GASX	68,34 \$	-13,57 \$

NASDAQ			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Tesla Inc.	TSLA	734,70 \$	-152,36 \$
ToughBuilt	TBLT	0,16 \$	0,02 \$
Microsoft Corp.	MSFT	179,90 \$	-0,22 \$
Zynga Inc.	ZNGA	5,93 \$	-0,15 \$
Advanced Micro	AMD	49,84 \$	0,39 \$
Invesco QQQ Trust	QQQ	228,22 \$	0,75 \$
eBay Inc.	EBAY	37,13 \$	-0,28 \$
Luckin Coffee Inc.	LK	36,31 \$	0,07 \$
Mattel Inc.	MAT	14,19 \$	-0,18 \$
Apple Inc.	AAPL	321,45 \$	2,60 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Booking Holdings	BKNG	1939,29 \$	74,78 \$
Biogen Inc.	BIIB	332,87 \$	49,58 \$
Broadcom Inc (DE)	AVGO	1182,30 \$	20,05 \$
Regeneron	REGN	372,16 \$	16,16 \$
O'Reilly	ORLY	419,21 \$	11,62 \$
Align Technology	ALGN	267,50 \$	10,98 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Tesla Inc.	TSLA	734,70 \$	-152,36 \$
MercadoLibre Inc.	MELI	675,84 \$	-34,02 \$
CoStar Group, Inc.	CSPG	665,46 \$	-20,19 \$
Reata	RETA	228,58 \$	-19,16 \$
The Trade Desk Inc.	TTD	287,52 \$	-15,61 \$
IAC/InterActiveCor	IAC	238,53 \$	-15,49 \$

TITRES VEDETTES À TORONTO					
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	0,00 \$	0,00 \$	4,96 \$	0,00 \$
Barrick Gold Corp	ABX	24,15 \$	23,83 \$	23,95 \$	0,02 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	45,39 \$	44,77 \$	44,77 \$	-0,46 \$
Bombardier CL A	BBD.A	1,58 \$	1,47 \$	1,51 \$	-0,07 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	1,54 \$	1,42 \$	1,47 \$	-0,06 \$
BCE Inc.	BCE	63,08 \$	62,73 \$	62,87 \$	0,16 \$
Bank of Montreal	BMO	102,29 \$	101,57 \$	101,83 \$	0,54 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	73,48 \$	73,01 \$	73,30 \$	0,32 \$
CAE Inc.	CAE	40,37 \$	39,83 \$	40,23 \$	0,23 \$
Cascades Inc.	CAS	11,72 \$	11,46 \$	11,66 \$	0,27 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	107,54 \$	105,82 \$	107,10 \$	0,08 \$
Canfor	CFP	13,39 \$	12,56 \$	13,25 \$	0,67 \$
CIBC	CM	109,56 \$	108,82 \$	109,24 \$	0,94 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	39,46 \$	38,72 \$	38,84 \$	0,86 \$
CN Railway Company	CNR	127,26 \$	125,50 \$	126,85 \$	1,61 \$
Canadian Pacific Railway	CP	363,19 \$	358,94 \$	361,67 \$	4,77 \$
Canadian Tire	CTC	0,00 \$	0,00 \$	198,51 \$	0,00 \$
Canadian Western Bank	CWB	33,77 \$	33,26 \$	33,70 \$	0,41 \$
Domtar	UFS	49,08 \$	47,78 \$	48,76 \$	1,59 \$
Emera	EMA	58,61 \$	57,92 \$	58,41 \$	-0,07 \$
Enerplus	ERF	6,98 \$	6,61 \$	6,96 \$	0,47 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	101,94 \$	100,13 \$	100,91 \$	-0,32 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	17,17 \$	16,49 \$	16,64 \$	0,00 \$
Great-West Lifeco	GWO	34,95 \$	34,56 \$	34,69 \$	0,31 \$
Industrial Alliance	IAG	74,17 \$	73,47 \$	73,64 \$	0,51 \$
Societe financiere IGM	IGM	39,72 \$	39,22 \$	39,59 \$	0,38 \$
Imperial Oil	IMO	31,86 \$	31,19 \$	31,75 \$	0,93 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	33,32 \$	33,02 \$	33,05 \$	-0,06 \$
Loblaws Cos.	L	70,17 \$	69,34 \$	69,82 \$	0,28 \$
Laurentian Bank	LB	44,10 \$	43,80 \$	43,95 \$	0,28 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	26,04 \$	25,64 \$	25,94 \$	0,04 \$
Magna International	MG	70,12 \$	69,30 \$	69,70 \$	1,13 \$
Metro Inc.	MRU	54,21 \$	53,68 \$	54,00 \$	-0,07 \$
National Bank	NA	73,63 \$	73,03 \$	73,25 \$	0,09 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0,00 \$	0,00 \$	7,86 \$	0,00 \$
Precision Drilling Corp.	PD	1,73 \$	1,60 \$	1,67 \$	0,10 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	0,00 \$	0,00 \$	24,50 \$	0,00 \$
Potash Corp	POT	0,00 \$	0,00 \$	25,78 \$	0,00 \$
Power Corp.	POW	33,87 \$	32,91 \$	33,79 \$	1,08 \$
Power Financial	PWF	35,50 \$	34,46 \$	35,43 \$	1,05 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	33,32 \$	33,02 \$	33,05 \$	-0,06 \$
Rogers Comm. Inc.	RCL.B	66,65 \$	65,92 \$	66,31 \$	0,05 \$
Royal Bank	RY	107,23 \$	106,65 \$	106,95 \$	0,51 \$
Saputo Inc.	SAP	41,37 \$	40,85 \$	41,33 \$	0,58 \$
Shaw Communications	SJR.B	26,28 \$	26,08 \$	26,21 \$	0,23 \$
Sun Life financial	SLF	63,69 \$	63,11 \$	63,61 \$	0,70 \$
SNC-Lavalin	SNC	32,99 \$	32,38 \$	32,92 \$	0,82 \$
Superior Propane Corp	SPB	11,65 \$	11,49 \$	11,55 \$	0,02 \$
Suncor Energy Inc.	SU	41,06 \$	40,38 \$	41,00 \$	1,13 \$
Telus Corporation	T	53,73 \$	53,36 \$	53,44 \$	0,03 \$
Transalta Corporation	TA	10,21 \$	9,85 \$	10,05 \$	0,19 \$
Tembec	TMB	0,00 \$	0,00 \$	5,18 \$	0,00 \$
TD Bank	TD	75,38 \$	74,85 \$	75,22 \$	0,83 \$
Transcanada Pipe	TRP	73,01 \$	72,10 \$	72,65 \$	-0,01 \$
Torstar Corp.	TS.B	0,52 \$	0,49 \$	0,50 \$	0,02 \$
Weston George Ltd	WN	107,44 \$	106,44 \$	106,66 \$	-0,16 \$

CHRONIQUE JURIDIQUE



M. Raphaël Tremblay

LA RÉVISION DES CONDITIONS DE TRAVAIL À L'ÈRE DU PLEIN EMPLOI

Depuis plusieurs mois, le phénomène de pénurie (ou rareté) de main-d'œuvre touche plusieurs secteurs d'activités au Québec. Bien qu'il puisse faire le bonheur de certains, notamment des personnes en recherche d'emploi, il apporte plusieurs tracas et complications à d'autres. À cet égard, bon nombre d'employeurs sont actuellement confrontés à des difficultés se répercutant dans l'embauche, la rétention de main-d'œuvre et la gestion de l'absentéisme.

En quête de solutions, plusieurs employeurs revoient actuellement les conditions de travail qu'ils offrent à leurs salariés, notamment par le biais de leurs politiques, contrats de travail et/ou conventions collectives, pour contrer les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre. En voici quelques exemples.

Plusieurs aménagements peuvent être apportés aux horaires de travail pour intéresser les salariés actuels et potentiels, notamment l'introduction d'un horaire flexible ou la possibilité d'effectuer du télétravail. Par ailleurs, les régimes de congés constituent désormais une considération essentielle pour les salariés. Outre l'ajout de congés mobiles ou de semaines de vacances additionnelles, d'autres avenues peuvent être envisagées pour permettre la prise de congé, dont notamment la mise en place d'un régime de congés sans solde ou d'un régime de congés autofinancés. Dans ce dernier cas, les salariés mettent volontairement un nombre d'heures de travail en banque, sur une base hebdomadaire et pour une période déterminée, pour ensuite bénéficier d'un congé rémunéré de moyenne ou longue durée.

La rétention du personnel d'expérience pourrait également être favorisée par l'ajout d'échelons additionnels aux grilles salariales existantes, l'ajout d'une prime de rétention octroyée en fonction des années de service ou encore l'introduction d'un programme de retraite progressive (ou préretraite).

Quant aux difficultés de dénicher de nouveaux salariés, une prime de référencement peut être versée aux salariés qui soumettent un candidat pour fins d'embauche. Toutefois, pour éviter les abus ou le versement inutile d'une telle prime, il s'avère essentiel de bien en baliser les conditions d'octroi.

Finalement, le contexte de pénurie de main-d'œuvre peut contraindre les employeurs à apporter une attention particulière à la gestion de l'absentéisme. En ce sens, l'introduction d'une prime d'assiduité et la possibilité de monnayer certains congés (mobiles, flottants, maladie, etc.) peuvent constituer des avenues efficaces pour diminuer les absences.

Certaines conditions de travail ci-avant exposées pourraient être inappropriées, inefficaces ou inapplicables selon les circonstances. Ainsi, tout employeur a intérêt à privilégier l'introduction ou la modification de conditions de travail adaptées aux problématiques qu'il rencontre.

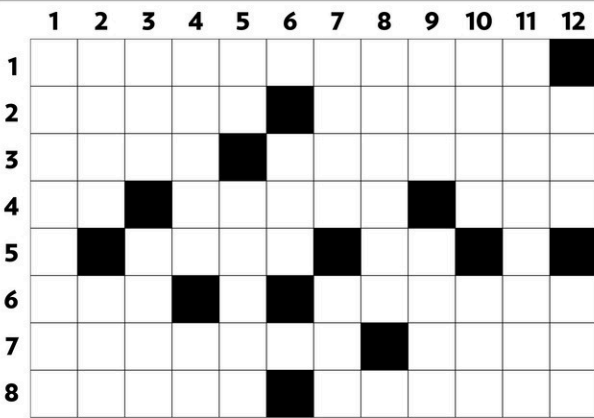
M. Raphaël Tremblay
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418 545-4580

CAIN
LAMARRE

PRÈS
POUR ALLER
LOIN

MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTRÉÉGIE

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- Frapper à coups répétés sur quelque chose.
- Affection et attirance que l'on a pour une personne. - Odeurs agréables.
- Adverbe indiquant une grande quantité. - Qui a les cheveux ou la barbe en désordre et très épais.
- Clavicule. - À un fan-club. - Contenant en matière souple qui s'ouvre par le haut.
- Enveloppe de caoutchouc qui entoure une roue. - Préposition.

- Il vit une période de transition. - Qui a les cheveux d'une couleur entre le châtain clair et le doré.
- Instrument à cordes. - Qui n'a pas l'usage de la parole.
- Action de tester les qualités. - Brisée.

VERTICALEMENT

- Dessin sur la peau.
- Amoncellement. - Que l'on doit.
- Qui est à moi. - Grains ronds et verts enfermés dans une gousse.
- Produit d'un vol, d'un pillage. - Qui est à toi.

- Le bijoutier en fait des anneaux. - Prolongation de temps accordée pour faire quelque chose.
- S'emploie pour faire peur.
- Chacune des bandes d'acier formant une voie ferrée. - Bouche de l'oiseau.
- Pas concret.
- Qui sont à nous. - Mots servant à désigner des personnes.
- Bouleversés. - À poil.
- Remise à plus tard.
- Aride. - Après le printemps.

SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

ASTERIX LE GAULOIS - Un mot de 10 lettres

- AMI ARENE ATRIUM
- BAFFE BAIN BELISAMA BERLIX BONUS BRAVOURE
- CAVE CHENE CURE
- DALLE DRUIDE
- ENNEMI
- FOIE
- GAULE GAULOIS GERMAIN GUI
- IDEFIX ISIS
- JEUX
- LATIN LEGION LIONS LUTTE
- MARCHE
- NATTE NEZ NIL NORMANDS
- OBELIX ODIN



Solution du dernier numéro : ESTELLE

06-02-2020

- OLIBRIUS ORDRE OSIRIS
- RELAX RENFORTS RIVAL ROME RUBAN
- SAC SALUT SELFSEVIRX SERUM SOUPE
- THOR TIEDE TOMBEAU TOUR
- VIN VOIE ZEBIGBOS
- UDERZO

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

- Égratignures.
- Culte pratiqué à Haïti - Collégien.
- Armée - Concevoir.
- Opinion favorable, largement répandue dans le public - A une heure avancée.
- Détériorer - Attitude de refus.
- On la remplit petit à petit - Celui des Indiens, par exemple.
- Pronom personnel - Entre les deux portes d'une écluse - Pièce du jeu d'échecs.
- S'entend en Espagne - Se disait à la fin de la messe - Très occupé.
- Insecte des eaux stagnantes - Dans la gamme.
- Dirige les recherches spatiales aux USA - Occuper entièrement l'esprit.
- Faire entrer dans un ensemble - Du verbe avoir.

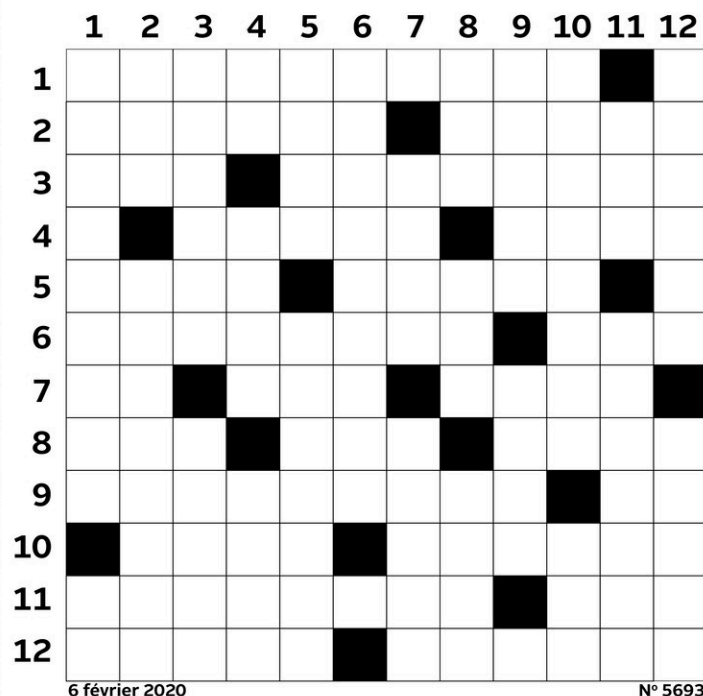
- Entre la cuisse et le tronc - Empêche de lire.

VERTICALEMENT

- Transformation graduelle et continue - Ustensile qui sert à égoutter les bouteilles.
- Circonstance - Traverse un lieu en tous sens.
- Indigner - Entités politiques.
- Rad - Grandes divisions - Audacieux.
- Endroit retiré, hors de vue -

- Vêtement chaud.
- Son métier est de faire rire.
- Mordant - Bide.
- Désert rocheux - Action de lancer - Grave défaut.
- Ce qu'il y a de meilleur - Réunit pros et amateurs.
- Membre d'une assemblée - Pas nous.
- Au bout d'une ligne - Attribut de Neptune.
- Etre vaincu - Espèce.

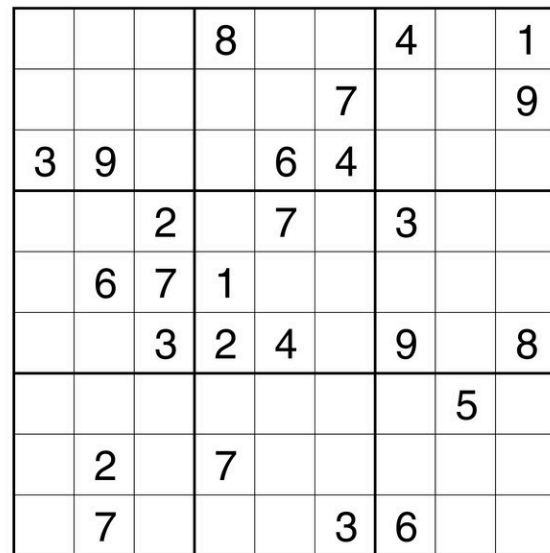
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



6 février 2020

N° 5693

SUDOKU

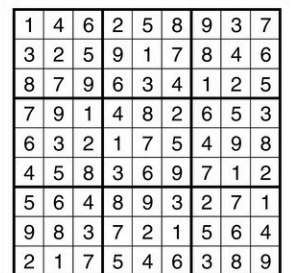


Niveau de difficulté : moyen

4970

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

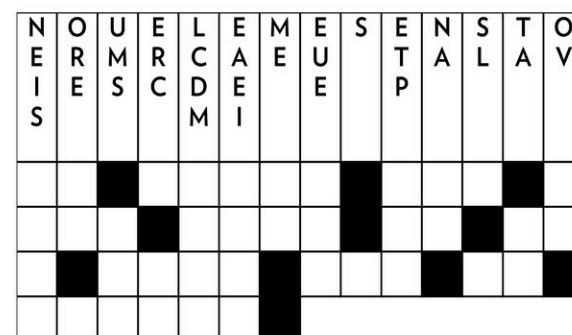
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



4969

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation d'Angelus Silesius

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Michel Audiard : Un intellectuel assis va moins loin qu'un con qui marche.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 6 février 2020

Bélier du 21 mars au 19 avril - Un entretien pourrait vous réserver toute une surprise à l'approche de l'arrivée de Vénus en Bélier, ce qui risque de ne pas vous décevoir. Ce que vous n'osiez plus espérer aura maintenant des chances de se concrétiser. Le domaine affectif ainsi que celui des arts seront susceptibles de jouer un rôle de premier plan. Alors préparez-vous à cette visite vénusienne dans votre Signe...

Taureau du 20 avril au 20 mai - L'actuelle présence du Soleil en Verseau, au carré de votre Signe, risque de créer un climat instable en ce qui concerne les rapports de force. Des alliances surprenantes pourraient modifier le fonctionnement interne d'un groupe ou d'une association. Votre diplomatie vous permettra toutefois de tirer votre épingle du jeu, et la Lune en Cancer devrait vous être salutaire.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Voici une journée qui pourrait connaître sa part de turbulences. La Lune en Cancer fait face à Jupiter! Ne prenez rien pour acquis trop rapidement, car certaines personnes pourraient changer d'avis comme on change de chemise. Le climat se prêtera mieux aux loisirs qu'aux choses sérieuses. Alors amusez-vous, mais évitez de signer des contrats et de prendre des engagements à long terme.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Certaines surprises ne sont pas forcément trop belles pour être vraies. Avec la Lune en Cancer, acceptez sans gêne les choses que l'on vous offrira. Et vos recherches ne seront pas vaines, même si elles ne génèrent pas d'innombrables résultats. Votre persévérance en démontrera la pertinence. Vous pourriez aussi exceller dans une activité que vous pratiquez pour la première fois.

Lion du 23 juillet au 22 août - L'imminence de la Pleine Lune en Lion devrait vous stimuler et vous permettre de jouir d'une certaine popularité. Voici un mois de février pour accéder peut-être à un nouveau poste ou vous donner en spectacle. Toutefois, un évènement heureux relatif à votre passe-temps favori pourrait survenir. Peut-être trouverez-vous quelqu'un avec qui le partager... ?

Vierge du 23 août au 22 septembre - Avec Mercure en face de votre Signe, en Poissons, les revirements de situations seront possibles. L'issue d'un match, d'une compétition ou simplement de négociations pourrait n'être déterminée qu'à la dernière minute. Il est vrai que personne ne peut se déclarer vainqueur tant que la partie n'est pas terminée. Par ailleurs, vous pourriez faire une nouvelle conquête...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Le climat de Pleine Lune est imminent, enfin, d'ici peu. Par conséquent, il risque d'y avoir de l'excitation et de l'exagération dans l'air. Vous pourriez même voler la vedette et vous amuser lors d'une réunion ou d'une occasion sociale. Mais si quelqu'un semble par ailleurs dramatiser le récit d'une situation, prenez cela avec un grain de sel. Vénus arrive sous peu en face de votre Signe...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - La Lune en Cancer s'oppose à Jupiter! Par conséquent, certaines choses pourraient revêtir des apparences trompeuses, c'est-à-dire être largement exagérées. N'idealisez donc pas trop hâtivement une nouvelle connaissance. L'expérience passée détient la solution à un problème présent. Mais par ailleurs, Mercure en Poissons pourrait vous faire une proposition intéressante...

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Vous ne devriez pas rester à côté du téléphone ou de votre messagerie électronique en espérant obtenir plus rapidement des nouvelles de quelqu'un. Vous doublerez probablement vos chances de recevoir un message si vous ne l'attendez pas. Alors sortez et amusez-vous, car le hasard des rencontres fait parfois extrêmement bien les choses...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - L'actuelle présence de Jupiter dans votre Signe devrait permettre à vos projets d'évoluer plus aisément. Malgré la visite du duo Saturne-Pluton également en Capricorne, voici une étape qui s'annonce importante. Vous pourriez songer à répéter certaines démarches qui n'avaient pas porté fruits la première fois. Car une personne influente devrait finir par s'intéresser à vos idées.

Verseau du 20 janvier au 18 février - À l'approche d'une Pleine Lune dans votre Signe opposé, le Lion, la fin de semaine qui vient risque d'être imprévisible. Certaines personnes de votre entourage pourraient s'énerver ou s'enthousiasmer facilement, alors prenez leurs réactions avec un grain de sel. Et comme la situation pourrait évoluer rapidement, attendez quelques jours avant de prendre quelque chose pour acquis.

Poissons du 19 février au 20 mars - L'opposition de la Lune en Cancer avec Jupiter pourrait rendre certaines choses un peu exagérées. Vous pourriez entretenir des illusions à l'égard de personnes nouvellement rencontrées. Ne vous précipitez donc pas trop hâtivement dans une nouvelle association. Les sorties vous permettront sûrement de faire d'autres rencontres, lesquelles permettront à leur tour d'avoir davantage de choix.

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

6 FÉVRIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/Noterythme (15) Kate	Noterythme	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	L'Épicerie	Heartland / Les grandes attentes	Virginie	Virginie	Refuge de l'espoir / Un grand coeur	On va se le dire			Silence, on joue!		
V	Moment V		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Scorpion / Dans sa bulle	Souper parfait	AMOUR ET MANIPULATION (2017) avec Jay Pickett, Ashley Scott.			UNE VOISINE INQUIÉTANTE (2018) avec Kristian Bruun, Sara Mitich.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Ça finit bien la semaine		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		DRAGONHEART: LA BATAILLE DU COEUR DE FEU (2017) Patrick Stewart.		Nouvelles / Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles		TVA nouvelles			
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(55) Chuggington	(35) Simon / Monchh.	Merveilleux	Frères Kratt	Cochon dingue	Génial!	SOS sages-femmes	Les francs-tireurs	Point doc / Main basse sur l'eau	Format familial	Roi Julian!	Chipmunks	(35) Chuggington	Pat'Patrouille	Merveilleux			

6 FÉVRIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Infoman	1res fois / Patrick Lagacé, Catherine Trudeau.		Enquête		Le Téléjournal		Sports ex / (05) En bref ICI / (10) On va se le dire			
V	Un souper parfait	Un souper parfait	À table avec mon ex	Rire et délire	L'amour est dans le pré		La semaine des 4 Julie		Chicago Police / Injustices en série	Un souper parfait	NVL	Moment V		
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	La poule aux oeufs d'or	Le bon docteur / Amour et amitié		J.E.	Infractions	TVA nouvelles (35) Denis Lévesque		(35) DRACULA INÉDIT (2014) Luke Evans.			
TQc	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	L'indice McSween	La course folle / La mise à l'eau		Dans les médias		Zone franche		Un chef à la cabane		Génial!	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Classe à part / Le choc des cultures		Victimes: leur vie a basculé / Victimes de harcèlement		L'enquête de ma vie / Assurances mortelles		Chérif / Parce que tout doit avoir une fin Partie 1 de 2	TV5 le journal / (20) C à dire?!	Journal Afrique	Commence aujourd'hui		
CANAL D	Douanes	Douanes	Les derniers secrets d'Égypte / Dans la cour des grands		Sur les traces d'un tueur en série / Denise et Jocelyne		Hantise / Murmures démoniaques		Comment je m'appelle - La carrière d'Ali commence à avoir de graves conséquences sur sa santé physique.		En pleine tempête			
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages: Personalités		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60	
RDS	(15) Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Ducks d'Anaheim c. Canadiens de Montréal (D)					L'antichambre (D)		24CH	Sports 30	LNH Canadiens express / Anaheim vs Montréal		
VIE	Vendre ou rénover Vancouver? / Danielle et Joel		La vie avec des quintuplés / L'étrange Noël de Danielle		Mamans, gérantes d'estrade / Choisis judicieusement		Maman médium / Des souvenirs qui s'effacent		Les chéaps	On se marie où?	Vendre ou rénover Vancouver? / Danielle et Joel		DE QUELLE PLANÈTE V...	
SERIES+	Soupçon de magie / Bienvenue à Tarynville		Blue Bloods / Mortelle Saint-Valentin		Bienvenue à Schitt's Creek		Le fardeau / Codage, tromperies et mensonges		Une lutte exemplaire / Celui inspiré par Roy Cohn		Crimes majeurs / Derrière les apparences		Station 19	
Z	Comédie sur mesure	Ceci n'est pas un talk show	La vie après / Pascal Dupuis	Célébrécheq	Synvain rénove	Drôle de science	Coups de cochon	Roast Battle: le grand duel	Galas ComediHa! 2017 / Gala P-A Méthot		Surnaturel / Le Nephilim		South Park / La mort	
HISTORIA	De l'acier et du feu: coupe ou crève / Le dernier samouraï		FantomWorks / Apache 1959 et corbillard 1972		FantomWorks / Cadillac 1953 et Cougar 1967		Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Profession: brocanteur / Retour en enfance		La fièvre des encans	
ÉVASION	À vos risques et périls / Houston		Direction la mer / Siesta Key		Des trains pas comme les autres / Nouvelle-Zélande		Explorations / Survivre dans le désert d'Oman		Bagages aux enchères	House Hunters	Hotel impossible		Mordu de la pêche	
ICI ARTV	(17h30) L'appel du coeur	L'appel du coeur / Vive les mariés	Quelle famille!		Tout simplement country, Véronique Gravel.		Anne		Anne		LUCIE AUBRAC (1997) avec Daniel Auteuil, Jean-Roger Milo, Carole Bouquet.			

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Heures d'affaires: lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6684 Chalets à vendre

CHASSE et pêche, Monts-Valin, lac Mirepoix, km 73, habitable à l'année, 1 garage, 3 remises, 120,000 \$. Tél.: 418-290-5081.

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

3 1/2, PRÈS du Centre ville de Chicoutimi, au 45 Bossé O, poêle, frigidaire, lav./séch., fournie, pas de stat., ch., écl., libre 1er mars, 500\$, 418-820-9035

CHAMBRES, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublées ou meublées, près UQAC. Tél.: 418-815-3383, 581-306-4503.

CHICOUTIMI-110 Arthur-Buies, 5 1/2, non ch./ni ecl., pas d'animaux. 550\$. 418-698-6411

LA BAIE, 4 1/2-5 1/2, non ch./ni ecl., eau chaude fournie, pas d'animaux. 418-698-6411

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.: 418-695-3974, 418-815-2187.

6798 Déneigement

DÉNEIGEMENT de toit, au Saguenay, résidentiel et commercial, par Caouette Const., avec assurance RBQ8231086, 418-590-1212

SERVICES PERSONNELS

6818 Ésotérisme et cartomancie

AVEZ-vous déjà consulté une vraie claire voyante? Venez faire l'expérience avec Karo Nanna et vous aurez des frissons! Elle connaît votre présent, passé, futur, et des descriptions précises sur votre vie même sur vos discussions personnelles. 450-501-1350

6819 Messages personnels

39 ANS, sexy, sensuelle et séduisante ronde de 180lb, cheveux noir, je me déplace seulement, partout et en tout temps **418-933-9068**

581 306-5065
Massagedevolours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À ALMA, Bella, 35 ans, vous reçoit pour un moment de plaisir. 581-230-6168.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

6819 Messages personnels

AMALENA, Maliba, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.: 418-376-7149.

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie dès 8 h. 7/7. 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.: 418-815-9845.

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

Jolie grassette Anni, reçoit des 8h le matin, 7/7 581-654-1273

POUR homme, goût d'homme, salive, au service de tes caprices. 581-574-4014

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(entre 4h et 7h AM)

pour les secteurs suivants
(1 camelot par secteur):

St-Prime, Normandin, Albanel,
St-Méthode, Dolbeau, Roberval,
Chambord, Lac-Bouchette,
Desbiens

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

URGENT!

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
LE QUOTIDIEN/LE PROGRES

CHICOUTIMI
CENTRE-VILLE

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

6834 Offres d'emploi

URGENT!

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
LE QUOTIDIEN/LE PROGRES

ALMA
SECTEUR: NAUVILLE

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes
grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre
vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:
418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h,
13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

ACHETONS pneus usagés, autos et
camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 950\$ et soudure
aluminium, stainless et acier. 418 815-7657.

Jamais trop d'info

leQuotidien leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

AVIS/APPEL D'OFFRES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE DUBUC MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité, que conformément aux dispositions du règlement #242 de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau concernant les dérogations mineures adopté selon les dispositions des articles 145.1 et 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, **le conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adoptera à l'occasion de la séance spéciale du lundi 24 février 2020, 19 h, à la salle du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau, une résolution relative à une dérogation mineure sollicitée par M. Gino Fortin, concernant deux propriétés situées au :**

- 102, route du Valinouët
- et au 112, route du Valinouët

La réglementation municipale actuellement en vigueur dans le présent cas prévoit pour le bâtiment principal des marges latérales de 5 mètres.

La présente demande consiste à régulariser :

- un empiètement de .78 mètre du bâtiment principal du 102, chemin du Valinouët dans la marge latérale Est de 5 mètres;
- un empiètement de .75 mètre du bâtiment principal du 112, chemin du Valinouët dans la marge latérale Ouest de 5 mètres.

Les personnes intéressées par la présente demande peuvent soumettre leurs commentaires avant et/ou lors de la séance spéciale du lundi 24 février 2020, 19 h prévue à cet effet.

Donné à Saint-David-de-Falardeau, ce 4^e jour du mois de février deux mille vingt.

Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE DUBUC MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité, que conformément aux dispositions du règlement #242 de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau concernant les dérogations mineures adopté selon les dispositions des articles 145.1 et 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, **le conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adoptera à l'occasion de la séance spéciale du lundi 24 février 2020, 19 h, à la salle du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau, une résolution relative à une dérogation mineure sollicitée par M. Luc Gilbert, concernant une propriété située au 103, boulevard Martel.**

La réglementation municipale actuellement en vigueur dans le présent cas prévoit pour le bâtiment principal des marges latérales de 8 mètres.

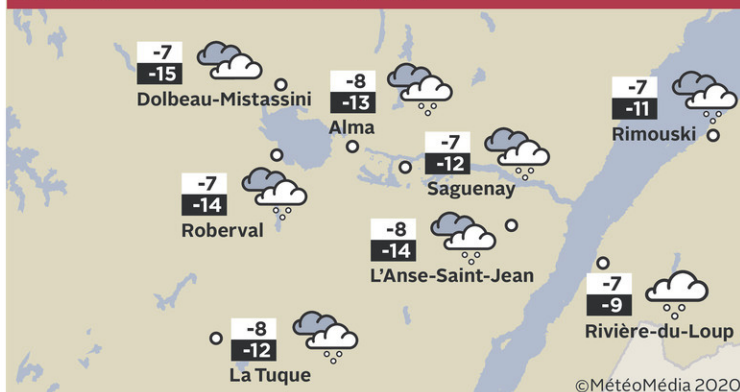
La présente demande consiste à régulariser un empiètement du bâtiment principal de .32 mètre dans la marge latérale Est de 8 mètres.

Les personnes intéressées par la présente demande peuvent soumettre leurs commentaires avant et/ou lors de la séance spéciale du lundi 24 février 2020, 19 h prévue à cet effet.

Donné à Saint-David-de-Falardeau, ce 4^e jour du mois de février deux mille vingt.

Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -10
Min. -18
Faible neige
Précipitations: 70 %
Vents légers

Dimanche
Max. -11
Min. -14
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations: 20 %
Vents légers

Samedi
Max. -17
Min. -22
Ciel variable
Précipitations: 20 %
Vents de l'ouest 19 km/h

Lundi
Max. -6
Min. -10
Quelques flocons
Précipitations: 60 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Localité	Ave neige	-7	-12
Baie-Comeau	Ave neige	-7	-12
Chibougamau	Ave neige	-9	-24
Gaspé	Ave neige	-7	-11
Gatineau	Neige	-5	-7
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-5	-7
Maniwaki	Ave neige	-6	-10
Montréal	Neige	-6	-7
Mont-Tremblant	Faib neige	-6	-9
Québec	Neige	-6	-7
Rimouski	Ave neige	-7	-11
Sept-Îles	Variable	-7	-14
Sherbrooke	Neige	-2	-4
Tadoussac	Ave neige	-9	-11
Thetford Mines	Neige	-6	-8
Trois-Rivières	Neige	-6	-7
Val-d'Or	Ave neige	-7	-18

LE SOLEIL



LA LUNE

Coucher: 5h14 Lever: 13h44



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
0h17	3,6	0h56	3,1
6h07	1,3	7h38	1,1
12h32	4,7	13h04	4,3
19h18	0,9	20h50	0,7

LE VENT

Vents légers

Météo Média
meteomedia.com/video

IMPRÉVISIBLE.
COMME PRÉVU!
DÉCOUVREZ-EN PLUS

AVIS DE DÉCÈS

BLAIS (MME DIANE)

Le 4 février 2020, est décédée à Alma, à l'âge de 69 ans et 11 mois, Mme Diane Blais, épouse de M. André Desbiens, demeurant à St-Bruno. Elle était la fille de feu M. Joseph Blais et de feu dame Béatrice Gagnon. La famille recevra les condoléances le vendredi 7 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 février 2020 à compter de 9 h à 14 h.

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 8 février 2020 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. Mme Blais sera confiée au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière d'Alma (secteur St-Joseph).

Outre son époux M. André Desbiens, elle laisse dans le deuil ses enfants: Michèle Blais (André Ross) et Carl Plourde (Sandra Gagnon); les enfants de M. Desbiens: Stécy Desbiens et Sylvie Desbiens ainsi que ses petits-enfants: Alex Leborgne, Patrick Leborgne, Alexia Plourde, Maïka Plourde, Félix Plourde, Marianne Byatt, Félix Byatt et Florence Byatt. Elle était la soeur de: feu Claude Blais, feu Aurèle, feu Marjolaine (feu Rock Gagnon), Hélène, Johanne (Michel Gagnon), Marcelle (feu François Desgagné), feu Marielle, Louise (feu Ralph Boudreault), Nicole (Fernand Boudreault) et Sylvain (Francine Larouche). Elle était la belle-soeur de: René Desbiens (Réjeanne Rondeau), Robert (Micheline Tremblay), Gilles (Pâquerette Villeneuve), Pierre (Doris Simard), Adèle (feu Roger Duperron), Marie-Blanche (Paul-Henri Gagnon), Cécile (Vincent Simard), Léo-Paul (Georgette Pilote), Gisèle (Steeve Brisson), Marcel (Sonia Girard), Michel (Lise Bilodeau) et Rachelle (Rémi Tremblay). Elle laisse également dans le deuil son filleul Tommy Gagnon ainsi que ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Diabète Québec (section Lac St-Jean), C.P. 62, Roberval, G8H 2N4. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Diane Blais, visitez le site www.residencefuneraireracstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

HAMELIN (MME LORRAINE LAPOINTE)

Le 31 janvier 2020, est décédée au CHSLD Mgr-Victor-Tremblay, à l'âge de 84 ans et 9 mois, Mme Lorraine Lapointe, épouse de feu M. Dominique Hamelin, demeurant à Chicoutimi secteur nord. Elle était la fille de feu Mme Laurette Bergeron et de feu M. Thomas-Eugène Lapointe. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 7 février 2020 de 15 h à 18 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 7 février 2020 à 18 h à la chapelle de la Renaissance. La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au columbarium de la Sérénité.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Daniel Hamelin (Mireille Cardinal), Louise (feu Xavier Brassard, Magella Muckle), Michel (Céline Simard), Johanne (Réjean Lavoie), Marc (Michelle Rhéaume), Carl (Sylvie Foster), Chantale (Luc Potvin), Stéphane (Nancy Savard) et Isabelle; ses petits-enfants: Michaël, Mélissa, Cynthia, Andréa, Yann, Kim, Dave, Keven, Jessica, Gabriel, Janick, Cédric, Alexandra, Jessica, Maxim, Patricia, Joanny, Vanessa, Alexandra ainsi que ses 13 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: Gilles Lapointe (feu Francine Simard), Michel (Normande Tremblay), feu Montcalm (feu Réjeanne Gagnon, Lise Leblanc), Richard (Marielle Tremblay) et feu Suzanne (feu Paul-Yvon Martin). Elle était la belle-soeur de: Thérèse (feu Guy Belzile), Monique, Nicole (Maurice Dion), Damienne (Robert Lefebvre), Gérard (Pierrette Pelletier), André, Michel (Lorraine Lafrenière), feu Denis et feu Marcel. Elle laisse également dans le deuil M. Normand Maltais, Mme Micheline Gagné, M. Jean-Pierre Murdoch et Mme Thérèse Truchon ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Un merci du fond du coeur à tout le personnel du CHSLD Mgr-Victor-Tremblay pour les bons soins apportés à notre mère. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

CHRÉTIEN (M. CLAUDE)

Le 3 février 2020, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 91 ans et 8 mois, M. Claude Chrétien, époux de feu Mme Marie-Ange Tremblay, demeurant rue Pelletier, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 7 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 février 2020 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 février 2020 à 11 h à l'église St-Dominique. Les cendres de M. Claude Chrétien seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Jonquière.

Il était le fils de feu Mme Alice Bernard et de feu M. Xavier Chrétien.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Yves Chrétien (Michelle Gaudreault), Benoît (Annie Cossette), Agathe (Audrey Jomphé). Il était aussi le père de feu Anne Chrétien. Il laisse également dans le deuil ses petites-filles: Andréane, Marianne, Marie-Michelle et Catherine; son frère et sa soeur: Céline Chrétien (feu John Foley), Romain (Édith Villeneuve). Il était aussi le frère de: feu Solange Chrétien (feu Azélus Ducharme), feu Pierrette (feu Noël Côté), feu Madeleine (feu Léonard Larouche), feu Monique (feu Armand Munger), feu Sylvain (Thérèse Gagnon), feu Paul (Judith St-Gelais), feu Oviette (feu Maurice Bouchard), feu Réjean (Louise Vigneault), feu Bernard (feu Jeanne-D'Arc Vincent), feu Gilles; le beau-frère de: feu Lawrence Tremblay (feu Armand Gravel), feu Elyzabeth (feu Marcel Sergerie), feu Jean (feu Yvonne Girard), feu Angelo. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

JODRY (MME MARIE-ROSE)

Le 30 janvier 2020, est décédée au Jardin de MesAnge, à l'âge de 69 ans, Mme Marie-Rose Jodry, épouse de feu M. Daniel Lessard, demeurant à Hébertville. Elle était la fille de feu M. Gustave Jodry et de feu dame Gemma St-Laurent. La famille recevra les condoléances le vendredi 7 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 février 2020 à compter de 9 h à 14 h.

Résidence Funéraire Lac St-Jean
410, rue Turgeon
Hébertville

Les funérailles auront lieu le samedi 8 février 2020 à 11 h à l'église Notre-Dame d'Hébertville. Mme Jodry a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil sa fille Sylvie Lessard (Serge Gagnon) ainsi que ses petits-enfants: Valérie et Frédéric Villeneuve et son bon ami Carol Harvey. Elle était la soeur de: Viateur Jodry, Gérald (Hélène Bouchard), Ginette et Guy (Isabelle Émond). Elle était la belle-soeur de: Rose-Ange Lessard (feu Louis-Arthur Gervais), Marie-Jeanne (feu Fernand Tremblay), Blanche-Yvette, feu Jeanne-D'Arc (feu Pierre Maltais), feu Jeannine (feu Gabriel Simard), Fernand (feu Gertrude Lemay, feu Monique Lavoie), feu Jean-Henri (feu Ghislaine Rossignol), feu Paul-Armand (Gaétane Martel), feu Yan (feu Jeanne-Mance Roy) et feu Roland (feu Annette Larouche). Elle laisse également dans le deuil son filleul Gabriel Jodry; ses nombreux neveux et nièces, parents et amis ainsi que ses amies des Filles d'Isabelle et ses ami(e)s de la Résidence Lajoie et de la chorale. La famille tient à remercier le personnel du 4e étage de l'Hôpital de Chicoutimi, le personnel du 1er étage de l'Hôpital d'Alma ainsi que le personnel de Soli-Can pour les bons soins prodigués à Mme Jodry. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Marie-Rose Jodry, visitez le site www.residencefuneraireracstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

GILBERT (MME BIBIANE)

1932 - 2020



À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 janvier 2020, à l'âge de 87 ans et 4 mois, est décédée Mme Bibiane Gilbert. Elle était l'épouse de feu M. Roger Néron. Elle était la fille de feu Mme Catherine Gagnon et de feu M. Joseph Gilbert. Elle demeurait à Beauré, autrefois de Dolbeau. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives, Centre funéraire St-Charles
1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec G1N 3Y6
Informations: 418 688-2411

Envoi d'un message de sympathie

Télécopieur: 418 527-4388 - www.coopfuneraire2rives.com

le samedi 8 février 2020 de 12 h à 15 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée au salon le même jour de 15 h à 15 h 30.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Andrée et Sylvain (Julie-Pascal Emond); ses petits-enfants adorés: Julie, Mathieu (Audrey Thomassin), Emilie, Laurence et Anne-Marie; ses arrière-petits-enfants: Elliott, Donovan, Charlie et Benjamin; ses sœurs: Jeanne-Mance (feu Georges Tremblay) et Fabienne (Jacques Côté); sa belle-soeur Jacqueline (Valérien Fortin); ses beaux-frères: Florent (feu Thérèse Savard) et Paul-Antoine (feu Gisèle Laflamme). Elle est allée rejoindre ses frères et ses sœurs: Marielle (feu René Riverin), Farrell (feu Marie Bouchard), Marthe, Yolande, Magella (feu Marie-Jeanne Lavoie), Benoît (feu Pauline Néron) et Raymond (Carmen Dubé); ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Annette (feu Roland Bergeron, feu Henri Dufour), Antoinette (Gérard Côté), Patrick (feu Henriette Goulet), Jean-Charles (feu Albertine Serin), Georges-Henri (feu Denise Larouche), Simonne (feu Armand Lapierre). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces ainsi que plusieurs parents et amis (es). La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour les bons soins prodigués à notre mère. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec, Québec, téléphone: 418 525-4385, courriel: fondation.chuq@chuq.qc.ca
Site web: www.fondationduchudequebec.org Des formulaires seront disponibles sur place.



Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.coopfuneraire2rives.com

AVIS DE DÉCÈS

LAMBERT (MME JACQUELINE CODERRE)

Le 30 janvier 2020, est décédée au Centre d'hébergement St-François, à l'âge de 89 ans et 4 mois, Mme Jacqueline Coderre, épouse de feu M. René Lambert, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Lina Clément et de feu M. Louis Coderre. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 8 février 2020 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 8 février 2020 à 11 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce.

La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées ultérieurement avec son époux au cimetière St-François-Xavier.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel Lambert (Caroline Dufour), Louise (Suzanna) et Marc (Catherine Simard) ainsi son frère Pierre Coderre (Pauline Lamontagne). Elle était la soeur de: feu soeur Louise Coderre et feu Jean Coderre. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci du fond du coeur à tout le personnel de la Résidence du Fjord et du Centre d'hébergement St-François, pour les bons soins apportés à notre mère.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. DANIEL)



Le 2 février 2020, est décédé au Jardin de MesAnges, à l'âge de 58 ans et 7 mois, M. Daniel Girard, fils de feu M. Gaston Girard et de feu dame Gaétane Pilote, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le vendredi 7 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

M. Girard a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean. Il laisse dans le deuil ses enfants: Claudia (Marc-Olivier), Mélina (Nicolas) et Frédéric (Rébecca) ainsi que ses petits-enfants: Charlie et Maélie. Il était le frère de: Line Girard (Toussaint) et Alain (Nathalie). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Daniel Girard, visitez le site www.residencefunerairielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

NICOLE (Mme BIBIANE)



Le 4 février 2020, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Jacques-Cartier à l'âge de 85 ans et 4 mois, Mme Bibiane Nicole, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Jeanne Harvey et de feu M. Evariste Nicole. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 8 février 2020, de 9 h à 11 h, à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 8 février 2020 à 11 h à la Chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au Mausolée/Columbarium St-François-Xavier. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Denise Nicole (feu Léger Tremblay), Pierre (Marcelle Laprise), Hélène (René Brassard), Guy (Rachel St-Pierre), Jean (Sylvie Pelletier). Elle est allée rejoindre sa soeur Monique et ses parents. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement Jacques-Cartier pour les bons soins prodigués à Mme Nicole. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

PERRON (M. MICHEL)



Le 3 février 2020, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 60 ans et 7 mois, M. Michel Perron, conjoint de Mme Louise Frigon, demeurant rue Cartier, Jonquières. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
3711, rue Cabot, Kénogami

le vendredi 7 février 2020 de 19 h à 22 h et le samedi 8 février 2020 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 février 2020 à 16 h à l'église Ste-Famille. Les cendres de M. Michel Perron seront inhumées, ultérieurement, au cimetière. Il était le fils de feu Mme Rita Gauthier et de feu M. Normand Perron. Outre sa conjointe, Mme Louise Frigon, il laisse dans le deuil son fils Jimmy Perron; la fille de sa conjointe Julie Beaumont (Jeff Guimond); ses petits-fils: Ian et Théo; ses frères: Alain Perron, Ghislain (Denise Laberge), Daniel (Sandra Kirgan), Mario (Ginette Girard), Martin (Marie-Hélène Paradis); ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean-Guy Frigon (Céline Desgagné), Hélène (Marc Sélesse), Johanne (Daniel Jacques), Sylvain (Nancy Naud). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, privilégier l'envoi de don pour la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site fsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: refunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme MONIQUE)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 28 janvier 2020, à l'âge de 71 ans et 4 mois, Mme Monique Tremblay, fille de feu M. Georges-Henri Tremblay et de feu Mme Thérèse Girard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 7 février 2020 de 19 h à 22 h. Le samedi 8 février 2020, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Elle était la soeur de: Lise Tremblay (feu Marcel Bouchard), Yves (Monique Pelletier), Manon Desgagné (Daniel Bordeleau). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces: Julie Bouchard (Jean-Claude Girard), Jérôme Bouchard (Cathy St-Gelais) et Alexandra Tremblay (Martin Gauthier); plusieurs parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Tremblay et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LAPERRIÈRE (Mme LUCIE SIMARD)



Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 3 février 2020, à l'âge de 94 ans et 5 mois, Mme Lucie Simard, épouse de feu M. Léon Laperrière, demeurant à Roberval et autrefois de La Doré. Elle était la fille de feu M. Horace Simard et de feu Mme Alice Thibault. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 9 février 2020 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 10 février 2020 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de La Doré à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Louise, Jacinthe, Réjean (Suzanne Fillion), Rock (France Raymond), Justin (Christiane Lalancette), Luc (Gina Laveau), Jean-Marie (Carolle Bourassa), Lynda, Jeanne-Mance (Alain Prince) et Thérèse (Marc Vachon); ses 15 petits-enfants et ses 13 arrière-petits-enfants adorés. Elle était la soeur de: feu Charles-Eugène (feu Thérèse Rochefort), feu Fernand (feu Cécile Dallaire), feu Ydonil (feu Jeanne-d'Arc Fortin), feu Blainie (feu Joseph Gagnon), feu Almas (feu Aliette Tremblay), feu Yvette (feu René Duchesne), feu Éliette (feu Roland Roseberry), feu Angella (feu Lionel Bédard), feu Adéodat (feu Antoinette Laperrière), feu Jean-Marie et Marie (feu Florent Bergeron); la belle-soeur de: feu Joseph Laperrière, feu Antoinette Laperrière (feu Adéodat Simard), feu Ludger Laperrière (feu Imelda Michaud), feu Adrien Laperrière (feu Gertrude Michaud), feu Jeannette Laperrière (feu Raymond Martel), feu Bernadette Laperrière (feu Raymond Dufour) et feu soeur Thérèse Laperrière. Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121, <http://www.havredulacstjean.com/>



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

MARTEL (Mme MARTHE NÉRON)



Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 28 janvier 2020, à l'âge de 94 ans et 7 mois, Mme Marthe Néron, épouse de feu M. Gérard Martel, demeurant à Roberval et autrefois de Saint-Prime. Elle était la fille de feu M. Basile Néron et de feu Mme Rose-Alma Potvin. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 7 février 2020 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 8 février 2020 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière du rang 3 de Saint-Prime à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Isabelle (Alain Girard), Guy (Guylaine Lalancette), Suzanne (Richard Simard), François (Sonia Noël) et Caroline (Claude Dupuis); ses petits-enfants: Marie, Catherine, Pier-Luc, Marie-Pier, Geneviève, Alexandre et Pascale ainsi que ses 8 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Lucien (feu Marthe Poulin), Robert (feu Raymond Tremblay), feu Jean (Anne-Marie Courville), Madeleine (feu Jules Potvin), Suzette (feu Roland Moreau), Thérèse (feu Jacques Jacques) et Guy; la belle-soeur de: feu Alida Martel (feu Arthur Roy), feu Henri Martel (feu Jeanette Séguin), feu Rosida Martel (feu Arthur Lachance), feu Clotilde Martel (feu Léopold Grenier, feu Henri Boulianne), feu Juliette Martel (feu Jean-Baptiste Roy), feu Georgette Martel (feu Charles Bilodeau), feu Alphonsine Martel (feu Wellie Lalancette), feu Roland Martel (feu Yvonne Boily), feu Antoinette Martel (feu Lucien Boily), feu Florida Martel (feu Léopold Frigon) et feu Paul-Armand Martel (feu Luciana Bilodeau). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

MÉNARD (Mme SIMONE KIROUAC)



Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 31 janvier 2020, à l'âge de 80 ans et 2 mois, Mme Simone Kirouac, épouse de feu M. Marcel Ménard, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Maurice Kirouac et de feu Mme Marie-Jeanne Cauchon. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le samedi 8 février 2020 à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Chambord à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Carole (Michel Dumont) et Daniel (Nadine Daoud); ses petits-enfants: Maxime (Stéphanie), Noémie, Kevin (Noémie) et Érika (Christian) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Théo et Tristan. Elle était la soeur de: Hélène (feu Jean-Paul Sicotte), feu Gisèle (feu Gérard Verreault), feu Jacques (Rolande Lalancette), feu Claude (Brigitte Paquet), feu Richard (Géraldine Tremblay) et feu Régis (Denise Savard); la belle-soeur de: feu Ernest (feu Juliette Pacaud), feu Welly (feu Blanche Blouin), feu Ulric (feu Colette Noël), feu Charles-Arthur (feu Rose-Eva Bolduc), feu Patrick (feu Juliette Gravel), feu Fernand (feu Rita L'Heureux Sasseville), feu Cécile (feu Eudore Gauthier), feu Lucia (feu Léonce Brassard), feu Béatrice (feu Roland Fortin), feu Léo (feu Florence Martel), feu Madeleine (feu Roland Tremblay), feu Marthe (feu Alexandre Rhéaume), feu Georges (Yolande Fortin), feu François-Xavier (Thérèse Bouchard), feu Roch (feu Colette Simard) et feu Rachel (feu Jean-Marc Lessard). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Un remerciement spécial à tout le personnel du CLSC de Roberval, de la Résidence des Lilas et de l'Hôpital de Roberval (3e étage) pour les bons soins prodigués. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (MME MARIE-ANGE PILOTE)



Le 25 janvier 2020, est décédée entourée de l'amour des siens à la Villa de Montfort, à l'âge de 96 ans et 10 mois, Mme Marie-Ange Pilote, épouse en 1^{res} noces de feu M. Ulysse Ouellet et en 2^{es} noces de feu M. Laurent Audet, demeurant à Jonquière. Elle était la fille de feu Mme Marie-Jeanne Larouche et de feu M. Albert Pilote. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 8 février 2020 de 11 h à 15 h, à

**L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2**

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 8 février 2020 à 15 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au Mausolée/Columbarium St-François-Xavier.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marcel Ouellet (Jocelyne Boivin), Lisette (Donald Lanthier) et Donat (Emilio Plourde); ses petits-enfants: Claude, Karo-Lyne, Catherine, Stéphane, Éric et Mathieu; ses arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. Elle est allée rejoindre son fils Roberge. Elle était la soeur de: feu Raoul, feu Léopold, feu Anette, Marie-Noël, Ange-Albert, Rita, feu Léonce, sa filleule Francine, feu Jacques et Doris. Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Ouellet ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Villa de Montfort pour les bons soins prodigués à Mme Pilote. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

TURCOTTE (M. JEAN-GUY)



Le 2 février 2020, est décédé au Jardin de MesAnge, à l'âge de 81 ans et 11 mois, M. Jean-Guy Turcotte, époux de dame Claire Pilote, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Jean-Joseph Turcotte (Johnny) et de feu dame Rose-Alba Tremblay. La famille recevra les condoléances le samedi 8 février 2020 à compter de 13 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma**

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 8 février 2020 à 16 h à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Turcotte a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière d'Alma (secteur St-Sacrement).

Outre son épouse dame Claire Pilote, il laisse dans le deuil ses enfants: Louis Turcotte, Anne (Éric Parisé) et Jean (Nathalie Villeneuve) ainsi que ses petits-enfants: Francis Parisé, Gabriel et Vincent Turcotte. Il était le frère de: feu Jacques Turcotte (Gaétan Lavoie), feu Fernand (feu Estelle), Élisabeth (feu Émile Lindsay), feu Gérard (feu Jeannette Fraser), Claude (Solange Gagnon), Nicole (Réjean Tremblay), André (feu Raymonde Martel) et feu Laurent (Nicole Langlais). Il était le beau-frère de: feu Cécile Pilote (feu Raymond Raynald), feu Jean-Paul (feu Gemma Tremblay), feu Lucette (feu Rock Raynald), feu Gisèle (feu Jean-Paul Verreault), feu Jeannine (Raymond Hébert), Marie (Gérard Bergeron), feu Denise (feu Émile Bouffard, Colombe Thivierge), Jeanne (Denis Jacob), Raymonde (feu Paul-Émile Turcotte), Paulette, feu Lili et Benoît Raynald (Line Harvey). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Jean-Guy Turcotte, visitez le site www.residencefunerairielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (M. TOUSSAINT)



Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 4 février 2020, à l'âge de 86 ans et 3 mois, M. Toussaint Ouellet, époux de feu Mme Cécilia Bouchard, demeurant à Chambord. Il était le fils de feu M. Arthur Ouellet et de feu Mme Lydia Côté. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe Funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval**

le jeudi 6 février 2020 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 7 février 2020 à 10 h 30 à l'église St-Louis de Chambord et les cendres seront déposées au cimetière de Chambord à une date ultérieure.

Il laisse ses enfants: Christine (Alain Chartier), Gaétan (Hélène Simard), Camil (Maude Tremblay), Marcel (Bibiane Vézina), Alain (Odette Lapointe), René, Doris, Luc et Nathalie (Fabien Bouchard); ses petits-enfants: Carl Gaudet (Audrey Desfossés), Jacques Ouellet (Auréli Boucquemont), Karine Ouellet (Mathieu Blackburn Rogers), Katy Ouellet (Rémi Lavertu), Martial Ouellet, Pierre-Luc Ouellet (Franciska Bradette), Erika Biklo, Vanessa Biklo, Naomie St-Pierre et Alex St-Pierre ainsi que ses arrière-petits-enfants: Nathaniel, Alice, Constance, Morgann, Eloïse, Joséphine, Bastien et Lizie. Il était le frère de: feu Annette (feu Donat Meunier), feu Médard (feu Ernestine Dupéré), feu Jean-Rock (feu Sylvia Power), Thérèse (feu Louis Dupéré), feu Gabrielle (feu Josaphat Meunier), feu Rose-Alice (feu Albert Girard), feu Antoine (Cécile Laroche), Joseph-Henri (feu Jacqueline Laroche) et feu René; le beau-frère de: feu Roland Bouchard, Carmen Bouchard (feu Jean-Marie Lavoie), feu Robert Bouchard (Jeannine Lapointe) et Lucette Bouchard (Richard Girard). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

PELCHAT (MME JEANNE)

1925 - 2020



À l'unité des soins palliatifs à l'IUCPQ, le 3 février 2020, à l'âge de 95 ans, est décédée dame Jeanne Pelchat Côté, épouse de feu M. René Côté. La famille vous accueillera au

**Complexe de la Cité
1600, av. Le Gendre
Québec, QC, G2G 2W5**

le vendredi 7 février 2020 de 19 h à 21 h. Le service religieux sera célébré le samedi 8 février 2020 à 11 h en l'église Saint-Yves, 2470, rue Triquet, Québec (Québec). La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie, soit de 10 h à 11 h.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Claude (Marie Tremblay), Raymond (Mary Chouinard), Danielle (feu Bertrand Lapointe), Régis (feu Elizabeth Sylvain, Manon Deslauriers), feu Michel, Linda (Guy Hamel), Serges (Barbara Fleming), Candide, feu Jocelyn, Andrée (Yves Laroche), Jacques, Gérard et Éric; ses 14 petits-enfants et ses 20 arrière-petits-enfants; ses sœurs: Gabrielle (feu Gérard Baril), Jeanne D'Arc, Claire (Enoch Munger) et Marthe (Livio Giassa) ainsi que ses frères et sœurs défunts, de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et son ami Marcel Gingras et tous ses autres ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'IUCPQ pour les bons soins prodigués.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société du Parkinson Région Québec Chaudière-Appalaches (PRQCA), 245, rue Soumande, bureau 218, Québec (Qc) G1M 3H6, tél. : 418-527-0075 ou à la Fondation de l'Hôpital Laval (soins palliatifs), 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec (Qc) G1V 0B8, tél. : 418-656-4999.



ATHOS
418 658-1600 / Télécopieur : 418 658-2415 / Courriel: info@athos.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée: www.lepinecloutier.com/info@lepinecloutier.com



Des centaines de milliers de partisans des Chiefs ont bravé le froid pour fêter leur équipe, mercredi, trois jours après sa victoire au Super Bowl. — AP PHOTO. CHARLIE RIEDEL

Kansas City fête ses champions

Associated Press

KANSAS CITY, Mo. — Des centaines de milliers de partisans des Chiefs de Kansas City ont fait fi d'un refroidissement éolien inférieur au point de congélation, mercredi, pour célébrer le premier triomphe de l'équipe au Super Bowl en 50 ans. Et s'il faut en croire l'entraîneur-chef Andy Reid, les Chiefs répéteront l'exploit l'an prochain.

Les amateurs se sont massés le long du trajet de 3,2 km pour remercier leurs héros d'avoir ramené le trophée commémoratif du Super Bowl à Kansas City et d'avoir mis fin à une disette qui avait commencé après le triomphe des Chiefs lors du Super Bowl IV, en 1970.

Reid a remercié les partisans pour leur appui continu et pour leur présence au défilé.

« L'année prochaine, nous reviendrons ici », a déclaré Reid dans un bref discours.

« Une fois de plus, bébé, une fois de plus. »
Le quart Patrick Mahomes, qui a mérité

l'attachement des partisans à seulement sa troisième saison dans la NFL, a pris la parole malgré une voix rauque. Celui qui a mérité le titre de joueur le plus utile du Super Bowl a déclaré que ce championnat lui a permis de réaliser deux objectifs qu'il s'était fixés lorsqu'il a été nommé au poste de partant.

Dans un premier temps, Mahomes voulait rapatrier à Kansas City le trophée Lamar-Hunt, remis à l'équipe championne de l'Association américaine. Le regretté Hunt et sa famille ont fondé l'équipe en 1960 sous le nom des Texans de Dallas. Ils l'ont déménagée à Kansas City en 1963 et en ont changé le nom.

« La deuxième chose la plus importante que je voulais faire, c'était de procurer le trophée Lombardi au plus grand entraîneur-chef de tous les temps, Andy Reid », a-t-il lancé.

Le fils de Hunt, Clark, a raconté que son père lui avait dit, avant son décès en 2006, que le défilé et la célébration après le triomphe au Super Bowl de 1970 lui avaient permis de vivre la plus belle journée de sa vie, à cause de la joie des partisans.



La victoire de l'équipe d'Isabelle Néron lui permet de se qualifier pour le Championnat canadien de curling senior, le mois prochain. — PHOTO COURTOISIE

CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE CURLING SENIOR

L'équipe Néron championne

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

La Chicoutimienne Isabelle Néron peut dire mission accomplie! La capitaine et ses coéquipières ont raflé le titre au Championnat provincial de curling senior, présenté à Chapais. En finale, mercredi, elles ont battu le quatuor de Catherine Darick 5-3 au terme d'un match serré.

Équipe Néron, complétée par une autre joueuse locale, Ginette Simard, en plus de Nathalie

Audet (Saint-Lambert) et Sonia Delisle (Québec), obtient du même coup sa qualification pour le Championnat canadien de curling senior, présenté du 15 au 21 mars, au Manitoba.

Quelques heures après la victoire ultime, Isabelle Néron a confirmé que l'objectif, avant le début de la compétition, était de mettre la main sur le titre provincial. Elle et ses partenaires ont subi une seule défaite durant le tournoi.

« On se tourne vers le Manitoba et on va essayer d'aller chercher une médaille là-bas, a-t-elle

annoncé. On arrivait ici en tant que deuxième équipe favorite et on savait qu'on était l'une des équipes à battre. On avait beaucoup de pression sur les épaules, mais on est contentes de l'avoir bien supportée et on a atteint notre objectif. »

Les deux équipes se sont échangé un point, au cours des cinq premiers bouts, avant que l'équipe Néron frappe un grand coup en marquant deux points au septième. Ce fut suffisant pour la victoire.

« Ces deux points nous ont permis de souffler et d'amorcer le huitième bout avec une avance, a résumé M^{me} Néron. Il y a eu des erreurs des deux côtés. On n'était pas aussi précises que lors des deux autres matchs, mais par chance, l'autre équipe non plus. Je pense que les filles étaient plus nerveuses! »

Les quatre femmes en sont à une première année à jouer ensemble chez les seniors. Ce baptême pourrait difficilement mieux se passer pour elles, qui visent d'autres titres.

« Ça commence bien, on a un bel avenir devant nous et on va essayer de performer le mieux possible au championnat canadien », a exprimé Isabelle Néron, ajoutant que l'objectif au Manitoba était d'abord de se qualifier pour les rondes éliminatoires. « Ensuite, tout peut arriver », a-t-elle laissé tomber.

RETOUR À L'ENTRAÎNEMENT

Pas facile pour Vincent Lapointe

FRÉDÉRIC DAIGLE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Le retour à l'entraînement est plus difficile physiquement que ce à quoi s'attendait la canoëiste Laurence Vincent Lapointe.

C'est ce qu'elle a révélé une semaine après avoir rejoint l'équipe nationale en Floride, où elle a pu reprendre l'entraînement supervisé à la suite de son absolution dans le cas de dopage au ligandrol qui a défrayé les manchettes au cours des derniers mois.

« Du côté mental, ça va bien; du côté physique, je "rushe", mais ça va bien aussi! », a-t-elle déclaré au cours d'une téléconférence.

L'athlète âgée de 27 ans a été blanchie le 24 janvier dernier par la Fédération internationale de canoë (ICF) des accusations de dopage qui pesaient sur elle. La raison: contamination par transfert de fluides corporels. Le ligandrol coupable du test antidopage positif subi le 29 juillet dernier provenait d'un produit utilisé par l'ex-conjoint de la payeuse aux 11 titres mondiaux.

Obligée de s'entraîner en solo pendant les longues procédures qui ont mené à ce verdict, elle avait affirmé craindre avoir pris un peu de retard par rapport à ses coéquipières quand elle a rencontré les médias pour faire le point sur la décision de l'ICF. Ses doutes se sont confirmés au cours des derniers jours.

« C'est certain que je n'ai pas eu autant d'entraînement que j'aurais pu l'automne dernier. Par contre, je n'avais pas complètement arrêté non plus, a-t-elle expliqué. J'ai fait du cardio et d'autres trucs qui m'ont aidée à rester en forme. Sur l'eau, c'est certain que ce n'est pas la même chose. C'est la quatrième semaine où je suis sur l'eau, et je commence ma deuxième avec l'équipe. Petit à petit, au quotidien, mes entraîneurs voient que je m'améliore. »

« Personnellement, j'ai confiance en mes capacités. Je suis très forte physiquement. Il y a eu une période où je devais me concentrer davantage sur mes études et où je disposais de moins de temps sur l'eau. Ça ne me prenait pas beaucoup de temps pour rattraper le retard que j'avais sur les autres, pour revenir à un niveau acceptable. J'en ai parlé avec mes entraîneurs, car ça me stressait, et ils m'ont dit qu'il n'y aurait pas de problème. Qu'en moins d'un mois au sein de l'équipe j'aurais retrouvé un niveau acceptable. Peut-être pas au sommet de ma forme, mais un bon niveau. Je ne m'inquiète

pas, j'y vais au jour le jour. Le temps que je passe sur l'eau avec mes coéquipières est positif et je fais de mon mieux. »

D'ailleurs, impatiente de nature, Vincent Lapointe s'en remet complètement à son entourage afin de ne pas aller trop vite.

« Je veux tellement reprendre mon niveau que je me demande parfois pourquoi je n'ai pas un meilleur rythme un jour donné. Mais c'est pour ça que j'ai une bonne équipe autour de moi: j'ai les entraîneurs de l'équipe nationale, l'entraîneur de mon club, une psychologue, un entraîneur dans le "gym". Tout le monde me dit de ne pas exagérer, de me concentrer sur la qualité plutôt que sur la quantité. »

Elle estime d'ailleurs que d'être patiente par rapport à ce retour à la compétition sera son plus grand défi à relever.

ACCUEIL CHALEUREUX

Vincent Lapointe est aussi heureuse de raconter l'accueil chaleureux qu'elle a reçu de la part de ses coéquipières à son arrivée en Floride.

« En raison de ma suspension, j'ai dû être isolée du groupe, mais certains d'entre eux sont des amis, alors j'en ai croisé à l'occasion. D'autres m'ont écrit. Chaque fois que le monde me parlait, c'était très positif: il m'offrait leur appui et me souhaitait que ça se finisse bien. Quand je suis revenue la semaine dernière, tout le monde était vraiment content. J'ai eu droit à un souper d'équipe avec mes coéquipières de canoë mercredi dernier. C'était vraiment "l'fun"; j'ai adoré! Même certaines personnes d'autres pays qui s'entraînent ici sont venues me dire qu'elles étaient contentes de me revoir. »



Laurence Vincent Lapointe a été blanchie le 24 janvier dernier par la Fédération internationale de canoë (ICF) des accusations de dopage qui pesaient sur elle. — ARCHIVES LA PRESSE, HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

TENNIS

Pospisil bat Shapovalov à l'Omnium Sud de France

MONTPELLIER, France — Vasek Pospisil a battu son compatriote canadien Denis Shapovalov 6-2 et 6-3 au deuxième tour à l'Omnium Sud de France, mercredi. Pospisil a remporté 90% des points disputés sur ses premières balles. Les deux joueurs ont obtenu cinq as, mais les trois bris du match sont allés au gagnant britannique-colombien, au détriment

de l'Ontarien. Pospisil n'a pas affronté de balle de bris. Pospisil est 132^e à l'ATP, 116 rangs derrière Shapovalov. À Montpellier, ce dernier était la troisième tête de série. Il s'agit d'un tournoi à l'intérieur, sur une surface dure. Shapovalov a remporté leur première confrontation plus tôt cette année, à Auckland (6-4 et 7-6 (2)), en deuxième ronde). Pospisil affrontera ensuite Feliciano Lopez ou Richard Gasquet. Le Québécois Félix Auger-Aliassime, cinquième tête de série, va se mesurer jeudi au Français Pierre-Hugues Herbert, au deuxième tour.

PRESSE CANADIENNE

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Boston	54	32	10	5	7	32	181	137	76	18-2-4-5	14-8-1-2	7-2-0-1	G-4
Tampa Bay	53	33	15	5	0	31	192	147	71	16-7-2-0	17-8-3-0	7-2-1-0	G-4
Floride	52	29	17	3	3	26	188	171	64	16-8-2-0	13-9-1-3	7-2-1-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Washington	54	36	13	3	2	33	197	160	77	16-7-2-2	20-6-1-0	6-4-0-0	G-1
Pittsburgh	52	33	14	5	0	30	176	142	71	19-5-3-0	14-9-2-0	8-2-0-0	G-2
Columbus	54	29	16	7	2	29	144	135	67	17-9-1-1	12-7-6-1	8-1-1-0	G-2

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
N.Y. Islanders	51	30	15	4	2	27	150	139	66	16-7-3-1	14-8-1-1	6-4-0-0	G-1
Philadelphie	53	29	17	2	5	24	170	157	65	18-4-0-4	11-13-2-1	7-2-1-0	G-2
Toronto	53	28	18	3	4	27	191	176	63	13-7-3-4	15-11-0-0	4-4-0-2	P-1
Caroline	53	30	20	3	0	26	169	145	63	18-9-1-0	12-11-2-0	5-4-1-0	P-1
Montréal	55	25	23	6	1	21	172	170	57	11-14-4-0	14-9-2-1	7-3-0-0	G-1
N.Y. Rangers	51	25	22	2	2	25	166	166	54	14-11-1-1	11-11-1-1	6-4-0-0	P-1
Buffalo	53	23	23	6	1	22	151	167	53	15-9-2-1	8-14-4-0	4-6-0-0	P-1
Ottawa	53	18	24	6	5	18	144	179	47	12-9-3-3	6-15-3-2	2-2-3-3	P-3
New Jersey	52	18	24	4	6	15	141	190	46	7-9-4-6	11-15-0-0	3-4-1-2	P-3
Detroit	54	12	38	3	1	11	111	207	28	8-18-2-0	4-20-1-1	1-8-1-0	P-9

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
St. Louis	54	32	14	5	3	31	174	153	72	18-4-2-2	14-10-3-1	7-2-0-1	G-1
Dallas	53	30	18	3	2	28	142	136	65	16-8-1-1	14-10-2-1	5-4-1-0	P-1
Colorado	51	29	16	5	1	29	188	150	64	14-7-4-0	15-9-1-1	5-3-2-0	G-1

SECTION PACIFIQUE													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Vancouver	54	30	19	3	2	27	177	163	65	17-5-2-1	13-14-1-1	7-2-0-1	P-2
Edmonton	53	28	19	4	2	26	170	165	62	13-8-3-1	15-11-1-1	7-2-0-1	P-1
Vegas	55	27	21	6	1	24	170	166	61	14-10-3-0	13-11-3-1	3-6-0-1	P-1

QUATRIÈME AS													
	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
Arizona	55	27	21	3	4	22	155	148	61	13-10-1-3	14-11-2-1	2-5-1-2	G-1
Calgary	54	27	21	5	1	21	147	166	60	13-9-3-1	14-12-2-0	5-4-0-1	P-2
Nashville	52	25	20	4	3	23	171	172	57	11-11-3-1	14-9-1-2	6-4-0-0	G-1
Chicago	53	25	21	3	4	22	160	166	57	12-12-1-2	13-9-2-2	6-3-1-0	P-1
Winnipeg	54	26	23	4	1	23	159	166	57	12-12-2-1	14-11-2-0	2-7-1-0	P-1
Minnesota	52	24	22	4	2	23	160	174	54	15-7-2-2	9-15-2-0	4-5-0-1	G-1
San Jose	54	23	27	3	1	21	139	178	50	14-13-1-0	9-14-2-1	4-6-0-0	G-1
Anaheim	53	22	26	4	1	17	137	163	49	12-10-3-0	10-16-1-1	5-5-0-0	G-2
Los Angeles	54	19	30	3	2	19	133	171	43	11-12-1-0	8-18-2-2	2-7-0-1	P-2

LNH

Mardi 4 février
 Vancouver 0 Boston 4
 Colorado 6 Buffalo 1
 Vegas 2 Tampa Bay 4
 Dallas 3 N.Y. Islanders 4 (P)
 Los Angeles 2 Washington 4
 Floride 0 Columbus 1 (P)
 Montréal 5 New Jersey 4 (F)
 Anaheim 3 Ottawa 2 (F)
 Caroline 3 St. Louis 6
 Chicago 2 Minnesota 3 (P)
 Nashville 2 Winnipeg 1 (P)
 San Jose 3 Calgary 1
 Edmonton 0 Arizona 3

Mercredi 5 février
 Toronto à N.Y. Rangers, 19h30.
 Boston à Chicago, 20h.

Jeudi 6 février
 Vegas en Floride, 19h.
 Anaheim à Montréal, 19h.
 Los Angeles à N.Y. Islanders, 19h.
 Pittsburgh à Tampa Bay, 19h.
 Detroit à Buffalo, 19h.
 New Jersey à Philadelphie, 19h.
 Colorado à Ottawa, 19h30.
 Vancouver au Minnesota, 20h.
 Winnipeg à St. Louis, 20h.
 Caroline en Arizona, 21h.
 Nashville à Calgary, 21h.
 San Jose à Edmonton, 21h30.

Vendredi 7 février
 Anaheim à Toronto, 19h.
 Detroit à Columbus, 19h.
 Buffalo à N.Y. Rangers, 19h.
 Minnesota à Dallas, 20h30.

Samedi 8 février
 Ottawa à Winnipeg, 14h.
 Arizona à Boston, 15h.
 Colorado à Columbus, 19h.
 Los Angeles au New Jersey, 19h.
 Pittsburgh en Floride, 19h.
 N.Y. Islanders à Tampa Bay, 19h.
 Nashville à Edmonton, 19h.
 Toronto à MontrÉal, 19h.
 Philadelphie à Washington, 19h.
 Dallas à St. Louis, 20h.
 Caroline Vegas, 22h.
 Calgary à Vancouver, 22h.

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 5 février.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	55	20	30	50
Danault	55	12	27	39
Domi	55	13	23	36
Gallagher	45	17	18	35
Weber	55	13	21	34
Suzuki	55	10	23	33
Petry	55	7	26	33
Armia	42	14	12	26
Lehkonen	55	12	12	24
Cousins	49	8	11	19
Kovalchuk	30	8	11	19
Chiart	53	7	10	17
Drouin	19	7	8	15
Thompson	55	3	8	11
Scandella	45	3	7	10
Weal	39	5	4	9
Mete	44	4	5	9
Kotkaniemi	36	6	2	8
Kulak	40	6	6	6
Byron	19	1	3	4
Weise	14	1	3	4
Poehling	27	1	1	2
Folin	6	1	1	2
Fleury	41	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Price	44	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Price	2218	4	119	3	2,75	,911	
Lindgren	1	3	0	14	0	3,49	,880

HOCKEY COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St. Lawrence	31	20	8	3	0	136	93	43
Thetford	30	19	10	0	1	110	81	39
Ste-Foy	31	12	13	2	4	92	117	30
Alma	30	11	17	1	1	88	119	24

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	30	22	6	2	0	134	77	46
St-Hyacinthe	30	15	9	5	1	105	95	36
Sorel-Tracy	30	16	11	2	1	102	91	35
Laféche	31	13	14	3	1	77	96	30

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	30	23	7	0	0	126	81	46
A.-Laurendeau	29	17	10	1	1	115	99	36
Lionel-Groulx	31	8	20	2	1	74	144	19
Abitibi-T.	31	6	22	1	1	70	137	15

Vendredi 7 février
 Lennoxville à Laféche, 19h15
 A.-Laur. à St-Laurent, 19h35
 St. Lawrence à Thetford, 20h

Samedi 8 février
 St-Hyacinthe en Abitibi, 13h
 Lionel-Groulx à Alma, 14h
 Laféche à Ste-Foy, 18h
 A.-Laurendeau à Sorel, 19h

Dimanche 9 février
 Limoilou à Lennoxville, 12h30
 Dawson à Lionel-Groulx, 13h30

RENDEMENT - S...NATEURS

NOTE: en date du 5 février.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	52	21	13	34
Pageau	51	20	13	33
Brown	53	10	23	33
Ennis	53	13	17	30
Chabot	53	5	25	30
Tkachuk	53	15	14	29
Tierney	53	10	17	27
Namestnikov	50	11	11	22
Borowiecki	51	7	11	18
White	46	5	10	15
Anisimov	35	10	3	13
Paul	38	6	7	13
Hainsey	46	1	10	11
Reilly	26	1	9	10
Demelo	43	0	10	10
Zaitsev	40	1	8	9
Brown	23	1	7	8
Batherson	14	2	5	7
Chlapik	28	2	3	5
Ryan	16	1	3	4
Branstrom	31	0	4	4
Sabourin	20	1	2	3
Englund	12	0	2	2
Boedker	9	0	2	2
Jaros	6	0	2	2
Abramov	2	1	0	1
Anderson	24	0	1	1
Beaudin	22	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	58	0	3,18	,908
Anderson	7	12	2	69	0	3,19	,901

HOCKEY JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	40	27	7	1	5	227	166	60
Longueuil	38	29	8	0	1	202	86	59
Côte du Sud	39	24	13	2	0	170	148	50
Granby	40	16	21	3	0	167	205	35
Chambly	40	15	23	2	0	151	205	32
St-Gabriel	40	9	29	1	1	136	229	20

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	38	30	6	2	0	183	96	62
St-Jérôme	39	25	12	1	1	181	120	52
Terrebonne	37	24	11	1	1	190	126	50
Montréal-Est	38	14	22	1	1	139	187	30
Gatineau	39	12	25	2	0	135	200	26
West Island	38	8	29	0	1	116	229	17

Mercredi 5 février
 Côte du Sud à Valleyfield, 19h30.

Vendredi 7 février
 Terrebonne à Côte Sud, 19h30.
 Valleyfield à Mtl-Est, 19h30.
 Chambly à Granby, 19h45.
 Longueuil à St-Gabriel, 20h.
 St-Jérôme à Princeville, 20h.
 West Island à Gatineau, 20h.

Samedi 8 février
 Longueuil à Granby, 15h.

Dimanche 9 février
 Gatineau à Côte du Sud, 13h.
 Valleyfield à Princeville, 14h.
 Mtl-Est à St-Jérôme, 14h30.
 Terrebonne à St-Gabriel, 15h.
 West Island à Chambly, 16h.

HOCKEY

LE CANADIEN DOIT GAGNER TROIS MATCHS SUR QUATRE

Une marge de manoeuvre réduite

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
Presse canadienne

BROSSARD, Qc — Malgré un effort spectaculaire pour venir de l'arrière et triompher face aux Devils du New Jersey, mardi, le Canadien n'a fait qu'un petit pas vers l'avant au classement de l'Association de l'Est.

Le Tricolore a réduit son retard d'un petit point, s'approchant à sept d'une place en séries avant les matchs de mercredi. De plus, toutes les équipes qu'il pourchasse ont des matchs en main sur la formation montréalaise. Mais ce n'est pas ça qui va décourager les joueurs.

« Personne ne va baisser les bras dans ce vestiaire, a dit le centre Nick Suzuki. Nous avons encore des chances de remonter au classement. Tout le monde ici souhaite participer aux séries. »

Le Canadien aura vraisemblablement besoin d'aide s'il veut réussir l'improbable. L'entraîneur-chef Claude Julien a toutefois dressé un portrait très réaliste de la situation de l'équipe, mercredi.

« Je ne rentre pas dans le vestiaire en disant aux joueurs d'oublier le classement. J'explique plutôt aux joueurs ce que nous devons faire pour participer aux séries et je leur rappelle que ça ne se fera pas en une journée, a-t-il dit. Nous devons nous concentrer sur cet objectif jusqu'en avril. Si nous remplissons ce mandat, nous n'aurons pas besoin d'aide. Nous devons nous concentrer sur notre tâche, et si nous obtenons de l'aide, ce ne sera qu'un bonus. »

« Nous savons que nous sommes dans une situation où nous devons probablement gagner trois matchs sur quatre. C'est ce que nous voulons accomplir et c'est à nous de le faire », a ajouté Julien.

Le Canadien devra éviter les moments de faiblesse dans les matchs, comme celui qui a permis aux Devils de prendre les devants 3-0 en première moitié de rencontre mardi.

Il devra aussi mieux s'en sortir contre les équipes les plus faibles du circuit. Le Tricolore présente une fiche de seulement 4-4-2 face aux cinq pires formations au classement général de la LNH — les Red Wings de Detroit, les Kings de Los Angeles, les Devils du New Jersey, les Sénateurs d'Ottawa et les Ducks d'Anaheim. De plus, trois de ses quatre victoires contre ces formations ont été acquises en bris d'égalité.

Le Canadien accueillera les Ducks, jeudi, au Centre Bell. La troupe de Dallas Eakins a gagné cinq de ses sept derniers matchs.



Joel Armia a établi une nouvelle marque personnelle en marquant un 14^e but en 42 parties cette saison, mardi soir, contre les Devils. — PHOTO AP, KATHY WILLENS

ENCORE LA GRIPPE

Le Tricolore continue de tenter de contenir un virus qui a affaibli plusieurs membres de l'équipe au cours des derniers jours.

Le défenseur Victor Mete et l'attaquant Ryan Poehling n'étaient pas de l'entraînement de l'équipe,

mercredi, en raison de symptômes grippaux.

Le gardien Carey Price était de retour à son poste, lui qui n'avait pas accompagné ses coéquipiers au New Jersey mardi pour la même raison. Jordan Weal, aussi écarté de la formation mardi en

raison de la grippe, a également participé à l'entraînement.

De son côté, le défenseur Shea Weber était absent mercredi, lui qui bénéficiait plutôt d'une journée de traitements.

En vertu du retour de Price, le Canadien a rétrogradé le gardien

Cayden Primeau au sein de son club-école dans la Ligue américaine de hockey, le Rocket de Laval.

Primeau avait été rappelé d'urgence lundi après-midi. Il était donc l'auxiliaire de Charlie Lindgren, mardi, quand le Canadien a vaincu les Devils 5-4 en fusillade.

Joel Armia accélère le rythme

BROSSARD, Qc — Joel Armia avait offert quelques aperçus de l'éten due de son talent, la saison dernière, mais l'ailier droit du Canadien de Montréal brille de manière plus régulière cette saison.

Armia a établi une nouvelle marque personnelle en marquant un 14^e but en 42 parties cette saison, mardi. Il a touché la cible à un rythme qui lui permettrait de marquer 27 buts par campagne. Puisqu'il n'est âgé que de 26 ans et que le Finlandais ne semble que commencer à jouer à son plein potentiel, peut-il rêver un jour à une saison de 30 buts dans la LNH?

« Combien? Trente buts? On verra, a répondu Armia quand la question lui a été posée mercredi. Je vais commencer par 20. »

Peu bavard devant les caméras et encore hésitant avec son anglais, Armia est bien modeste quand il

parle de ses succès depuis son arrivée chez le Canadien à l'été 2018.

Il reconnaît que la transaction qui l'a envoyé des Jets de Winnipeg au Canadien lui avait permis d'obtenir un nouveau départ. Il se dit heureux d'avoir autant de responsabilités chez le Canadien, alors qu'il est utilisé dans toutes les phases du jeu. Et il ne sait pas trop comment expliquer pourquoi tout semble avoir enfin cliqué pour lui cet hiver.

« La saison dernière, je me suis habitué à jouer un rôle un peu plus offensif, a-t-il simplement dit. J'ai probablement franchi un pas de plus cette saison. »

Son entraîneur-chef s'emporte un peu plus quand il parle de la qualité de son jeu. Mardi, après une victoire en fusillade de 5-4 face aux Devils du New Jersey, Claude Julien a affirmé qu'Armia avait été le meilleur joueur sur la patinoire.

« La saison dernière, nous aimions son gabarit. Il est fort et il protège bien la rondelle. Il a de bonnes mains et il possède un bon tir des poignets. Il a toutes les qualités au monde, a affirmé Julien mercredi. Ce que nous voyons maintenant, c'est qu'il prend confiance dans tous les aspects de son jeu. »

Repêché en première ronde par les Sabres de Buffalo, 16^e au total, en 2011, Armia est demeuré coincé dans un rôle de soutien chez les Jets à ses premières saisons complètes dans la LNH.

Il aurait pu se plaindre et préférer obtenir un rôle offensif, mais il ne l'a pas fait, disant avoir plutôt accepté ce rôle. Et ce sont peut-être ces années-là, à jouer sur le troisième ou quatrième trio des Jets, qui font de lui aujourd'hui un joueur plus complet.

« C'est comme ça que j'ai pris ça et

mentalement, je me suis concentré pour améliorer mon jeu défensif, a raconté Armia. J'observais les vétérans et ceux qui jouaient en infériorité numérique. J'ai essayé d'apprendre d'un peu tout le monde. »

C'est maintenant par son jeu le long des rampes et son habileté à maintenir la possession de la rondelle qu'il se démarque.

« Il sait comment bouger son corps pour protéger la rondelle contre le gars qui va essayer de la lui enlever, a noté Julien. Dans une situation serrée, un joueur va souvent se débarrasser de la rondelle. Lui, il a la confiance pour la garder, la protéger et faire un bon jeu. »

Il ne reste plus qu'à voir si ses habiletés lui permettront de passer encore à un autre niveau et, qui sait, d'atteindre un jour le plateau des 20 buts... ou même des 30 buts! PRESSE CANADIENNE

PATINAGE DE VITESSE COURTE ET LONGUE PISTES

Plusieurs athlètes d'ici en action

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Plusieurs athlètes de la région seront en action en patinage de vitesse courte et longue piste, en fin de semaine.

En courte piste, la Baieriveraine Claudia Gagnon sera en action aux deux épreuves de 1500 m et au relais féminin dans le cadre de la Coupe du monde présentée à Dresden, en Allemagne. La Saguenéenne prendra également part à la dernière étape de la Coupe du monde qui aura lieu à Dordrecht, aux Pays-Bas, le week-end suivant.

Sur la scène canadienne, près d'une dizaine d'athlètes de la région tenteront de se qualifier, en fin de semaine à Sherbrooke, pour la grande finale de la Coupe Canada qui aura lieu du 13 au 15 mars à Calgary, en Alberta. Dans ce dernier cas, la finale servira à déterminer les athlètes susceptibles de joindre les rangs des équipes nationales.

Parmi les athlètes sur les rangs, mentionnons Justin Bergeron d'Alma ainsi qu'Émilien Blackburn et Jessy Guérin de Chicoutimi chez les messieurs, ainsi que Victoria Gareau de Chicoutimi et les Jeannoises Karina Montminy, Mélina Tremblay, Flavie

Laroche-Roy et Léa Tremblay chez les dames.

LONGUE PISTE

La Baieriveraine Valérie Maltais fera partie des athlètes en action en fin de semaine, à l'Anneau olympique, à Calgary, dans le cadre de la Coupe du monde de patinage de vitesse longue piste. Calgary accueillera plus de 200 athlètes provenant de plus de 20 pays, alors que les patineurs les plus rapides au monde s'affrontent dans les épreuves du 500 m, 1000m, 1500m, 3000m et 5000m. Jusqu'ici, le Canada a remporté neuf médailles de la Coupe du monde dans les distances au programme.

L'équipe canadienne sera composée de 13 olympiens, ainsi que de six athlètes qui en seront à leurs débuts sur le circuit de la Coupe du monde. Outre Maltais, on retrouve en tête de liste les Ottaviennes Ivania Blondin, gagnante de sept médailles dans des distances individuelles, et Isabelle Weidemann, qui a récolté trois médailles, tandis que chez les hommes, on retrouvera Graeme Fish (Moose Jaw), Alex Boisvert-Lacroix (Sherbrooke) et Laurent Dubreuil (Lévis), qui ont tous accédé au podium eux aussi à un moment ou l'autre cette saison.



La Baieriveraine Valérie Maltais fera partie des athlètes en action en fin de semaine, à l'Anneau olympique, à Calgary, dans le cadre de la Coupe du monde de patinage de vitesse longue piste. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK



C'est tout le conseil de ville de Saint-Félicien qui appuie la mise en candidature du Centre récréatif Marianne St-Gelais. — PHOTO COURTOISIE

SAINT-FÉLICIEN CANDIDATE AU CONCOURS KRAFT HOCKEYVILLE

Moins de quatre jours pour voter

GUILLAUME PÉTRIN
gpétrin@lequotidien.com

Le comité qui s'occupe de la mise en candidature du Centre récréatif Marianne St-Gelais au concours Kraft Hockeyville espère atteindre le nombre magique des 1000 bulletins de vote d'ici le 9 février à 23 h 59, date qui mettra fin à la période d'inscriptions.

Déjà, en date d'hier, plus de 580 bulletins avaient été remplis. Même si le conseiller municipal de Saint-Félicien Alexandre Paradis se réjouissait de ces bons résultats, il reconnaissait que le travail était loin d'être terminé et qu'il restait encore beaucoup de votes à recueillir d'ici dimanche.

«Il faut que le monde se rende sur le site de Hockeyville et que les gens mettent des photos, racontent des histoires.»

Il rappelle aussi que si un tel projet a vu le jour, c'est grâce à l'initiative personnelle du citoyen Éric Saint-Hilaire, le père de la jeune Anika, une des victimes gravement blessées lors d'un accident de la route survenu à Chambord en octobre dernier.

«À l'origine, c'est Éric Saint-Hilaire

qui a déposé le projet pour inscrire Saint-Félicien. Sa famille et lui ne viennent pas d'ici et il souhaitait redonner à la population qui s'était mobilisée pour aider sa famille depuis l'accident.»

Le conseiller municipal croit que cela représente un projet rassembleur et qui sera utile à l'ensemble de la population.

Jusqu'à maintenant, plusieurs entreprises et personnalités locales soutiennent la candidature de Saint-Félicien, dont les deux patineuses de vitesse à la retraite Marianne Saint-Gelais et Kasandra Bradette, ainsi que le hockeyeur Samuel Girard.

250 000\$ EN JEU

L'aréna gagnant sera connu le 28 mars, et méritera une somme de 250 000 \$ pour l'amélioration des installations sportives. Le grand gagnant pourra aussi organiser une partie de hockey de la LNH en plus de remporter le titre et le trophée Kraft Hockeyville Canada 2020.

Alexandre Paradis croit qu'un tel montant sera bénéfique afin de rénover le centre, étant donné que le bâtiment date de plus de 50 ans.

«Il faut encore énormément d'investissements, la liste des choses à améliorer est longue. La Corporation

va décider de ce qu'elle fera du montant, mais une partie de l'argent va permettre par exemple de mettre à jour les baies vitrées. Il y a de l'amour à donner dans les vestiaires des joueurs aussi. La bâtisse est beaucoup utilisée.»

Si jamais la candidature félicinoise ne gagnait pas le grand prix, mais réussissait tout de même à se classer parmi les quatre finalistes, le Centre recevrait un montant de 25 000 \$.

SIX ÉTAPES

L'élu invite la population à participer en grand nombre d'ici la date limite du 9 février. Pour voter, il suffit de passer à travers un processus de six étapes. Il faut d'abord aller sur la page Facebook du Centre Récréatif Marianne St-Gelais et cliquer sur le lien de Kraft Hockeyville.

Il faut ensuite raconter une histoire liée au centre ainsi qu'ajouter si possible des photos ou vidéos. Pour la quatrième étape, une note doit être donnée au Centre.

Finalement, les étapes cinq et six consistent à réagir aux différentes publications, photos, histoires sur le site et de partager le tout sur Facebook et Twitter.

Rappelons qu'en 2008, Roberval avait remporté le premier prix du concours.

COUPE NORAM DE SKI ALPIN

Les Américains ont fait la loi



JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les Américains ont fait la loi, mercredi, au Mont-Édouard, lors de la troisième journée de compétition à la Coupe NorAm de ski alpin. Les cinq premières positions ont été occupées par des représentants de l'oncle Sam, à

l'issue du slalom géant.

River Radamus a dompté la piste Desjardins en réalisant un temps combiné de 2 m 23,72 s, au terme des deux descentes de la journée. Il a devancé son plus proche poursuivant, Kyle Negomir, par plus d'une seconde. Erik Arvidsson a complété le podium.

Sam Mulligan a été le meilleur Canadien avec une sixième place, tout juste devant son compatriote Riley Seger. Double médaillé en début de semaine lors des deux premières épreuves de slalom, Simon Fournier a terminé 10e.

La température glaciale et les vents n'ont pas semblé déranger le skieur qui aura 22 ans la semaine prochaine. « (Il fallait) tenter de rester dans sa bulle le plus possible, écouter de la musique et ne pas s'occuper de ce qui se passe », a réagi le vainqueur du jour dans le communiqué officiel.

Présent au Mont-Édouard en vertu de ses fonctions au sein de Canada Alpin, Érik Guay a eu de bons mots pour le jeune homme prometteur.

« C'est un vrai bon skieur qui a déjà fait des Coupes du monde et il se rapproche du calibre pour être en mesure de se qualifier top-30 en Coupe du monde. Je m'attendais donc à ce qu'il soit devant tous les autres », a noté le skieur à la retraite depuis novembre 2018.

« On a un bon spectacle parce qu'il faut être engagé et il faut bien attaquer la piste, a-t-il observé. Ceux qui hésitent un peu vont manquer des portes ou se retrouver dans les filets protecteurs. En général, les trois dernières journées nous ont offert un bon spectacle. »



River Radamus s'est montré supérieur à tous ses rivaux lors du slalom géant, mercredi, au Mont-Édouard. — PHOTO COURTOISIE, PATRICE LAPOINTE

Sur les 53 partants, 16 n'ont pas terminé la deuxième vague.

CHANGEMENTS À L'HORAIRE

Le slalom géant présenté mercredi devait d'abord avoir lieu vendredi, mais en raison de la neige annoncée, il a été déplacé

à mercredi. Le slalom et le slalom en parallèle ont donc été déplacés à vendredi, tandis qu'une deuxième tranche du slalom géant est prévue jeudi. La première manche débute à 9 h 30 et la seconde est programmée à 12 h 30.



Les skieurs ont droit à un décor à couper le souffle au sommet de la montagne de L'Anse-Saint-Jean. — PHOTO COURTOISIE, PATRICE LAPOINTE

UN MOIS APRÈS AVOIR ANNONCÉ SA RETRAITE

Diaby revient avec les Marquis

Il y a juste les fous qui ne changent pas d'idée, dit l'adage, et Jonathan Diaby l'a bien compris. Le défenseur des Marquis, qui avait annoncé sa retraite du hockey en début d'année, a décidé d'effectuer un retour avec la formation de la Ligue nord-américaine. Il retrouvera ses coéquipiers samedi, lorsque les Éperviers de Sorel-Tracy seront de passage à Jonquière.

Le directeur général et entraîneur-chef des Marquis, Bob Desjardins, a expliqué que des premiers contacts ont été effectués il y a environ deux semaines. Après quelques discussions, Diaby a finalement annoncé sa décision de revenir avec les Marquis, en début de semaine.

« C'est une très bonne nouvelle pour nous, a convenu Desjardins. Des gars comme Jonathan Diaby, ça ne court pas les rues, que ce soit en termes de talent et de tout ce qu'il peut amener. Il a tout ce dont tu as besoin en tant que défenseur : du bon jeu défensif, un instinct offensif et de la robustesse. C'est certain que notre défensive va être meilleure avec Jonathan dans l'alignement. »

Convaincre Diaby de renouer avec le hockey n'aura donc pas été si difficile. La sérieuse blessure subie vendredi dernier par le capitaine Alexandre Quesnel aurait pesé dans la balance, selon Bob Desjardins.

« Il était attristé par la situation et il a encore les gars et l'équipe à cœur », a confié l'entraîneur, ajoutant qu'un pas de recul était parfois bénéfique dans la réflexion d'un joueur.

« Il est dans la fleur de l'âge et il a encore le hockey qui lui coule dans les veines, a-t-il ajouté. C'est une passion pour lui et il sent que ses chums ont besoin de lui. »

Jonathan Diaby a disputé seulement 6 des 28 matchs des Marquis cette saison, récoltant quatre points. Il a écopé d'une suspension de 10 matchs en début de saison, après des événements survenus en novembre, à Laval. Au moment où sa suspension était sur le point de prendre fin, il a annoncé qu'il prenait sa retraite du monde du hockey.

« C'est une personne qui fait toujours attention à lui, donc je ne suis pas inquiet, a fait valoir Desjardins. Peut-être qu'il va avoir besoin d'une



Jonathan Diaby a joué seulement six matchs avec les Marquis, depuis le début de la saison. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

certaine période d'adaptation avant de retrouver son rythme, mais c'est un talent naturel. »

Cette nouvelle surprise survient à un moment où les Jonquérois sont lourdement affligés par les blessures, dont celle subie par Alexandre Quesnel. Le capitaine a d'ailleurs été opéré avec succès pour réparer un ligament de la clavicule, mercredi.

« On était sur une bonne lancée depuis le début de l'année 2020, avant que des tuiles nous tombent sur la tête, a reconnu Desjardins. À un certain moment, samedi, on avait seulement sept attaquants et trois défenseurs à notre disposition. Disons qu'on pilait sur notre langue. Le retour de Jonathan Diaby vient mettre un petit baume sur la plaie. »

JONATHAN HUDON

LOTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU : MARDI 4 FÉVRIER 2020**

LOTTO MAX 03 12 18 25 43 46 50 COMPL. (C) 33

QUÉBEC MAX 02 20 25 32 41 44 50 COMPL. (C) 31

14 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 \$ (PARTAGEABLE)

01 03 08 13 28 29 33	04 09 21 24 40 49 50
01 10 23 25 26 33 45	05 06 07 14 22 36 46
01 27 32 37 38 41 46	05 10 20 23 26 32 42
02 05 10 12 21 27 43	08 13 15 32 35 44 47
02 17 22 24 30 43 47	09 11 16 20 25 36 39
03 04 18 23 24 38 41	11 19 30 39 41 43 48
03 10 31 33 43 45 50	15 18 26 28 29 45 48

(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

TOUT-ORNIEN 05 06 07 08 09 10
11 12 16 20 22 23 **Extra** 9750600

Quotidienne **ébanco** **turbo x 1**

2 34	3 734	4 1733	07 08 10 20 21 26 29 30 36 37
			41 46 47 48 51 52 61 64 65 69

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

HOCKEY DE RATTRAPAGE À SHAWINIGAN

Les Saguenéens à court d'énergie

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

La défensive des Saguenéens a de nouveau connu des ennuis, mercredi soir à Shawinigan, en allouant cinq buts ou plus pour une cinquième fois en six matchs. Cette fois, l'offensive n'a pas été en mesure de

suivre le rythme, de sorte que les Cataractes ont signé une victoire de 7-5.

Les Sags ont perdu un troisième match consécutif sur les patinoires adverses, tandis que les Cataractes ont ainsi mis fin à une série noire de neuf défaites consécutives contre les Chicoutimiens. Leur dernière victoire face aux Sags remontait au

25 novembre 2018. «Il nous manque trois gars sur nos deux premiers trios et deux autres parmi nos quatre premiers défenseurs, a d'abord réagi l'entraîneur-chef des Saguenéens, Yanick Jean, à l'autre bout du fil. Qu'est-ce qu'il faut faire dans ce genre de situation? Il faut être intelligent, faire les choses simples et tu ne peux pas jouer de la même manière

qu'avec un alignement complet. On s'est obstiné à jouer de la même manière. Ce n'est pas un manque de travail et d'effort, mais on n'a pas la bonne approche. Il faut jouer en unité de cinq et attendre nos chances, au lieu de les forcer. Il faut trouver le moyen de se serrer les coudes, de prendre moins de pénalités et de rester sur la glace, quitte à se sacrifier sur la glace.»

Le match a bien mal débuté pour la troupe chicoutimienne, quand elle a vu la recrue Olivier Nadeau déjouer Alexis Shank après seulement 40 secondes d'action. Les Saguenéens ont répliqué quatre minutes plus tard, par l'entremise de Félix-Antoine Marcotty. Raphaël Lavoie a ensuite donné les devants aux Bleus à mi-chemin dans la période, à l'aide d'un bon tir dans l'enclave.

Mine de rien, ce fut le seul moment où les Sags auront joué avec l'avance, puisqu'à peine quatre minutes après le but de Lavoie, William Veillette créait l'égalité. Les visiteurs ont couru après leur queue le reste de la soirée, même s'ils ont répliqué coup pour coup à leurs rivaux.

Quatre buts ont été marqués en l'espace de deux minutes en deuxième période. Xavier Bourgault a d'abord fait 3-2 Cataractes, puis Félix Bibeau a créé l'égalité 27 secondes plus tard. Bourgault, encore lui, a redonné les devants aux siens avec un but chanceux, avant que Jérémy Martin fasse 5-3 quelques instants plus tard. Ce but a chassé Alexis Shank de la rencontre, après avoir donné cinq buts sur 16 lancers.

«Jouer du hockey de rattrapage avec un alignement complet, c'est tel que tel, mais prendre six pénalités quand il manque autant de joueurs que ça et ouvrir le jeu quand il manque autant de joueurs que ça, ce n'est pas la bonne façon de faire, a soulevé Yanick Jean. Il faut apprendre de ça. On a réussi à bien jouer malgré les blessures depuis le début de la saison, mais il ne nous en a jamais manqué autant que ça.»

Cette avance de deux buts a été rapidement effacée en début de troisième période. Dawson Mercer a marqué à l'aide d'une belle manœuvre, suivi de Félix Bibeau, son deuxième de la partie.

Les locaux ont de nouveau frappé rapidement pour se redonner un coussin de deux buts, grâce à Maxim Trépanier et au troisième de Xavier Bourgault. Les Sags ont tenté une dernière poussée, mais le temps et l'énergie ont manqué. Raphaël Lavoie a notamment touché le poteau dans la dernière minute de jeu du match.

En plus des absents, Xavier Labrecque a quitté en troisième période, blessé au bas du corps. Sur le jeu, une jambe a semblé absorber un mauvais contact. Yanick Jean n'avait pas de détails à annoncer, quelques minutes après le son de la sirène. Même l'entraîneur adjoint se retrouve sur la touche, lui qui est demeuré à la maison en raison d'un virus.

Alexis Shank a joué de malchance sur cette séquence, lorsque le tir de Xavier Bourgault a dévié sur son défenseur Karl Boudrias. Shank a été chassé quelques minutes plus tard, après le cinquième but des locaux. — PHOTO LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD



POINTES DE PLUME

- Absent de l'entraînement mardi, Patrick Kyte n'a pas été en mesure d'affronter les Cataractes, tout comme Vladislav Kotkov, tous les deux blessés au haut du corps. Dans le cas de Kyte, on parle d'une absence de quelques semaines, tandis que la situation du Russe est évaluée au jour le jour.

- En raison des nombreux blessés, Fabrice Fortin a disputé un premier match dans la LHJMQ. Le choix de huitième ronde des Sags en juin dernier a récolté 28 points en 26 matchs avec les Élite midget AAA de Jonquière cette saison.

- Les Saguenéens semblent bien campés en quatrième place du classement hebdomadaire de la Ligue canadienne de hockey. Ils n'ont pas bougé de cette position depuis plusieurs semaines et la dernière

édition du top-10, publiée mercredi, n'a pas fait exception. Le Phoenix de Sherbrooke a gagné un rang, passant du troisième au deuxième échelon.

- Le statisticien Geoffrey Brandon a de nouveau partagé des statistiques intéressantes concernant le calendrier pour chaque équipe d'ici la fin de la saison. En se basant sur le pourcentage combiné des points de l'adversaire, les Saguenéens ont le cinquième calendrier le plus facile. Le Phoenix de Sherbrooke, premier au classement général, a la deuxième fin de saison la plus facile, tandis que les Wildcats de Moncton, qui talonnent les Sags au sommet de la conférence Est, ont le troisième horaire le plus facile. Selon le calcul, le Screaming Eagles du Cap-Breton est l'équipe qui devrait avoir le moins

de difficulté à amasser des points. À l'inverse, les Remparts de Québec ont le calendrier le plus difficile, incluant trois affrontements contre les Sags. Rien de rassurant pour les hommes de Patrick Roy, qui sont menacés d'être exclus des séries éliminatoires. Avant les matchs de mercredi, ils avaient quatre points d'avance sur la dernière place donnant accès à la danse du printemps.

- Les Cataractes sont la seule équipe de la LHJMQ à n'avoir perdu aucun match en temps supplémentaire, que ce soit en prolongation ou en tirs de barrage. Avant le match contre les Saguenéens, ils montraient une fiche de 22 victoires, contre 26 défaites. Le Drakkar de Baie-Comeau et les Tigres de Victoriaville sont les clubs avec le plus de défaites en surtemps, soit neuf.

JONATHAN HUDON

Sports

**SAINT-FÉLICIEN
CANDIDATE
AU CONCOURS
KRAFT
HOCKEYVILLE
MOINS DE
QUATRE JOURS
POUR VOTER
29**

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

NOUS
PAYONS
LES

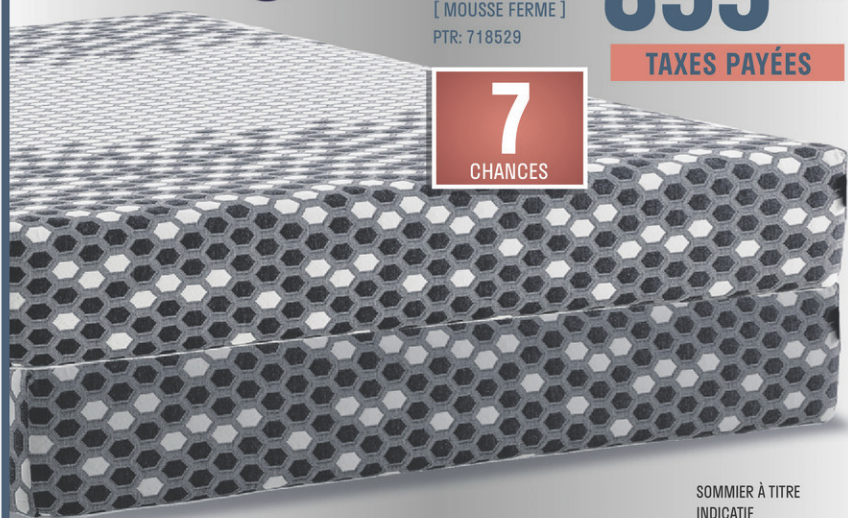
2 TAXES

ET PAYEZ JUSQU'À
50 VERSEMENTS*
SUR TOUS LES MATELAS

Zedbed

MATELAS FLOW
FORMAT DOUBLE
[MOUSSE FERME]
PTR: 718529899⁹⁹

TAXES PAYÉES

7
CHANCESSOMMIER À TITRE
INDICATIFOREILLER
DE CORPS

GRATUIT

À L'ACHAT
D'UN MATELAS
ZEDBEDVALEUR DE 199,99
PTR: 866878

LA VENTE DU MILLION BAT SON PLEIN!

LA VENTE DU

MILLION

LE MILLION LE PLUS FACILE À GAGNER!

OBTENEZ
UNE CHANCEAVEC CHAQUE TRANCHE
D'ACHAT DE

100\$

+

APRÈS ACHAT
OBTENEZ
UNE CHANCE
SUPPLÉMENTAIREEN CLIQUANT SUR
« ACTIVER MA CHANCE »
DANS VOTRE PROFIL CLIENT
SUR TANGUAY.CANOUS
PAYONS
LES

2 TAXES

ET PAYEZ JUSQU'À 24 VERSEMENTS*

SUR TOUS
LES MOBILIERS

elran

REIAXON

TROUVEZ LE CADEAU PARFAIT!

VOYEZ TOUS NOS COUPS DE COEUR
POUR LA SAINT-VALENTIN
SUR TANGUAY.CA

elran

CAUSEUSE INCLINABLE
PTR: 69089012
CHANCES1 389⁹⁹

TAXES PAYÉES

TROISIÈME FINALISTE

M. LUC GIRARD
QUÉBECSALUT
BONJOURSURVEILLEZ L'ÉMISSION TOUS LES
SAMEDIS POUR CONNAÎTRE TOUS
LES GAGNANTS-FINALISTES1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE
AU QUÉBEC*

*La promotion taxes payées sur les matelas exclut les matelas Hop et Allie (PTR: 647781) et les mobiliers de la collection South Shore. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Achat minimum de 500\$. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Les achats en ligne sont disponibles sur tous les produits. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est sujet à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Les promotions sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 1^{er} janvier et se termine le 1^{er} mars 2020 à 23:59. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Les offres Ameublements Tanguay sont en vigueur jusqu'au 1^{er} mars 2020. *Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel	
	100\$	500\$	100\$		500\$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$	8,18\$	19,90\$	90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$	8,18\$	19,90\$	90,50\$